



Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel



40
ans

1973 >>> 2013

Aperçu des principales réalisations du CILSS de 1973 à 2013



40
ans

1973 >>> 2013



Un autre Sahel est possible !

Aperçu des principales réalisations du CILSS de 1973 à 2013

Sommaire



Mot du Secrétaire
Exécutif

5



Sécurité Alimentaire

7



Lutte contre la Désertification et
Gestion des Ressources Naturelles

51



Population et Développement

84



Maîtrise de l'eau

94



Accès aux marchés

112

Présentation du CILSS

118

Le CILSS : Quelle valeur ajoutée ?

120

Vision du CILSS à l'horizon 2020

124



Mot du Secrétaire Exécutif du CILSS

Au fil de ses quarante ans d'existence, le Comité permanent Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) s'est positionné dans l'espace sahélien voire régional, comme une institution de référence dans la recherche de solutions efficaces et durables pour accompagner les sahéliens (nes) dans la lutte contre les effets de la sécheresse.

Les actions et les initiatives entreprises par le CILSS se sont traduites par des réalisations concrètes dans les Etats membres au niveau des services techniques nationaux, du secteur privé et de la société civile. Le CILSS a conçu et mis en œuvre dans le cadre de son mandat, des outils d'aide à la décision, des méthodologies et des stratégies au profit des Etats dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la gestion des ressources naturelles, de la maîtrise de l'eau, de l'accès aux marchés et de la recherche en matière de population et développement.

En outre, il a contribué au renforcement des capacités des cadres nationaux par l'organisation de formations diplômantes et continues sur des thèmes relatifs à ses domaines d'intervention. Le CILSS a également apporté d'importants appuis catalytiques à ses Etats membres dans divers domaines.

Notre organisation s'est aussi investie dans le renforcement du partenariat avec les autres organisations inter gouvernementales de la sous région telles que la CEDEAO et l'UEMOA pour rechercher la synergie d'action avec ces structures en vue d'une harmonisation des différentes interventions.

Les efforts du CILSS sont soutenus et appuyés par les Etats membres et les partenaires au développement qui, depuis sa création, continuent de lui témoigner leur attachement et de lui apporter un soutien constant et multiforme en vue de l'atteinte de ses objectifs.

C'est l'occasion de leur exprimer toute notre gratitude et notre reconnaissance pour leur engagement à nos côtés dans l'accomplissement de notre mission.

La présente brochure donne un aperçu des principales réalisations du CILSS dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la lutte contre la désertification, de la maîtrise de l'eau et de l'accès aux marchés. La liste des réalisations présentée dans cette brochure n'est pas exhaustive. Sa mise à jour régulière et sa diffusion vont se poursuivre afin d'améliorer la visibilité de l'institution.

Puisse cette brochure raviver la confiance que vous placez dans notre institution et faire en sorte que vous continuiez à l'appuyer dans la recherche de solutions pertinentes et durables pour atténuer la pauvreté des populations sahéliennes.

Djimé ADOUM, Ph.D.

Secrétaire Exécutif du CILSS

SAHEL 21

Sur la base d'une vision et des ambitions formulées par les sahéliennes et les sahéliens à Banjul en 1997, les comités nationaux Sahel 21 ont cherché à traduire leurs priorités dans des stratégies et des programmes qui nécessitent des investissements cohérents et complémentaires entre le niveau national et le niveau régional.

Une Vision

Un Sahel fédéré, démocratique, pacifique, en bonne santé physique et morale, productif et compétitif dans le respect de ses valeurs :

- Les sahélien (nes) sont unanimes à souhaiter que la population soit comme la première des ressources et que son potentiel soit amélioré et démultiplié par le renforcement des compétences et la promotion des ressources humaines ;
- Ils aspirent à un Sahel reverdi, riche de la diversité de ses productions rurales basée sur une gestion rationnelle des ressources naturelles mais aussi moins dépendantes des caprices de la nature, en particulier grâce à la maîtrise de l'eau et de la fertilité des sols, mais aussi un Sahel dont l'économie se développe et se diversifie ;
- Les sahélien (nes) souhaitent évoluer dans un espace social, politique, culturel et économique harmonisé tout en restant conforme aux intérêts de chacun de leur pays. Ils souhaitent générer une économie et une culture sahéliennes plus affirmées, conciliant leurs valeurs propres et l'adaptation aux transformations en cours et à venir ;
- Ils affirment leur attachement aux valeurs essentielles qui fondent la société sahélienne : l'attachement à la famille et à la communauté, le respect et l'assistance aux parents, la responsabilité collective dans l'éducation des enfants et des jeunes, la conscience collective des biens communautaires, la protection des faibles et des plus pauvres, l'accueil et le respect de l'étranger, la tolérance, le dialogue et la concertation comme moyen de résolution des problèmes, l'esprit de partage, de solidarité et d'entraide ;
- Les sahélien (nes) tiennent aussi à vivre dans des sociétés et des espaces dont les fondements seraient consolidés et le fonctionnement rendu plus conforme à leurs attentes. C'est ainsi que le Sahel peut développer son identité collective. Celle-ci donnerait aux pays du CILSS, un poids accru sur la scène régionale et internationale. Elle autoriserait la redéfinition de leurs relations de coopération et d'échanges avec le reste du monde.
- Uni autour d'un projet partagé pour la génération à venir, stimulé par la mise en commun des forces des pays qui le constituent, le Sahel sera moins dépendant de l'aide et en mesure de négocier avec les partenaires le contenu et les modalités du partenariat qui lui confèrera la place et le rôle dont ses filles et ses fils rêvent pour le prochain siècle.

Des priorités

Cinq priorités ont été définies pour mettre en œuvre la vision qu'ont les sahéliens de leur avenir :

- Asseoir le développement du Sahel sur une politique volontariste de promotion des ressources humaines ;
- Renforcer le développement rapide et durable des productions agricoles, pastorales, forestières et halieutiques ;
- Assurer la croissance et la diversification économique pour profiter des marchés régionaux et occuper une place dans la mondialisation des échanges ;
- Insérer l'économie sahélienne dans une perspective d'intégration régionale et d'insertion croissante dans l'économie mondiale.



Sécurité Alimentaire



Le Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire Durable

Le 2^{ème} forum des sociétés sahéniennes et la 13^{ème} conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des 9 pays membres du CILSS ont adopté en novembre 2000, ce cadre destiné à relever le défi de la sécurité alimentaire pour tous les sahéniens. Partant du constat que la faim et la malnutrition restent une réalité quotidienne liée à la faiblesse des ressources des ménage, à la crise agricole et écologique et aux insuffisances du marché des produits alimentaires, le CSSA vise à créer les conditions d'une sécurité alimentaire structurelle fondées prioritairement sur la mobilisation systématique et durable des ressources alimentaires de la sous région et à renforcer les capacités de prévention et de gestion des crises conjoncturelles. Pour cela, il a arrêté cinq objectifs en cohérence avec les priorités de Sahel 21 :

- La promotion d'une agriculture productive, diversifiée, durable et régionalement intégrée ;
- Le développement, la fluidification et l'intégration sous régionale des marchés nationaux ;
- L'amélioration durable des conditions d'accès des groupes et des zones vulnérables à l'alimentation et aux services sociaux de base ;
- L'amélioration des dispositifs de prévention et de gestion des crises conjoncturelles, en cohérence avec la construction de la sécurité alimentaire structurelle ;
- Le renforcement des capacités des acteurs et la promotion d'une bonne gouvernance de la sécurité alimentaire.



Le Conseil Régional de Sécurité Alimentaire (CORESA)

Le Conseil Régional de Sécurité Alimentaire (CORESA) est mis en œuvre dans le cadre du processus d'opérationnalisation du Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire (CSSA) adopté en 2001 par les Instances du CILSS. Il est animé sous l'impulsion politique de la CEDEAO et l'UEMOA et vise une meilleure coordination et un suivi efficace des politiques agricoles et de sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest. De manière spécifique, le Conseil vise à :

- Analyser les impacts des politiques agricoles et de sécurité alimentaire à partir d'indicateurs renseignés par des mécanismes dynamiques nationaux et régionaux,
- Renforcer la synergie des efforts mobilisés par la région en matière de promotion agricole et alimentaire,
- Développer des outils de plaidoyer à l'endroit des Etats membres et des partenaires au développement par rapport à leurs engagements respectifs dans le domaine agricole et de la sécurité alimentaire.

Assuré par le CILSS, le Secrétariat technique du Conseil dispose de ce fait une gamme variée de compétences capables de prendre en charge les différentes thématiques traitées dans les politiques agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région. Les actions ci-après constituent de nos jours les interventions du Secrétariat :

Appui à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques agricoles

Cette offre de service aux Etats membres constitue un des axes majeurs d'intervention du CILSS, facilitée notamment par des décennies d'expériences au Sahel dans les domaines de la lutte contre la désertification, de la sécurité alimentaire et de la gestion des ressources naturelles. Erigé en Centre d'Excellence par le NEPAD dans les domaines de la gestion des ressources naturelles et de la sécurité alimentaire, le CILSS a accompagné très activement le processus PDDAA au niveau régional et dans l'ensemble des Etats membres de la CEDEAO en plus de la Mauritanie et du Tchad. Il a pris en charge, en collaboration avec d'autres partenaires techniques, l'opérationnalisation des piliers 1 et 3 dudit Programme. Contrairement à d'autres régions du Continent, celle de l'Afrique de l'Ouest a fait des avancées significatives dans le processus PDDAA et est aux étapes de définition de programmes bancaables et de mobilisation du financement auxquelles la contribution technique du CILSS sera une fois de plus déterminante.

Suivi et analyse des politiques agricoles nationales et régionales

Dans le domaine du suivi-évaluation des politiques agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle, le CILSS appuie les pays du Sahel et d'Afrique de l'Ouest dans la mise en place et/ou le renforcement des mécanismes nationaux de suivi/évaluation des politiques ainsi que dans le cadre de leur animation. A cet effet, des tableaux de bord d'indicateurs prenant en compte toutes les dimensions de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ont été élaborés et partagés par l'ensemble des acteurs impliqués.



La Formation

La formation

La formation diplômante

De 1975 à 2012, le CILSS a formé 1090 cadres sahéliens dont 990 du CILSS répartis comme suit: 685 Techniciens Supérieurs, 227 Ingénieurs de conception et 78 Mastères pour les pays du CILSS et 100 cadres de pays non membres (espace CEDEAO, Afrique Centrale et Australe).

De 1999 à 2007, les formations diplômantes ont été financées par le Gouvernement du Danemark à travers la coopération danoise (DANIDA) en 2 phases :

- 1999 – 2001 : 1.706.000.000 CFA
- 2002 – 2007 : 3.973.945.395 CFA

Diplômés formés par le Centre Régional AGRHYMET pour les pays du CILSS de 1975 à 2012

Pays	Filières		Hydrologie		Protection végétaux		Instrument Microinfo		GCRN	Total
	Ing	TS	Ing	TS	Ing	TS	Ing	TS	Master	Diplômés
Burkina Faso	21	38	11	21	6	51	4	10	8	170
Cap-Vert	4	9	1	3	1	7	2	9	2	38
Gambie	6	6	1	6	1	13	1	5	5	44
Guinée-Bissau	9	7	0	6	3	9	1	8	3	46
Mali	10	14	3	1	5	32	1	6	5	77
Mauritanie	4	8	8	7	3	20	2	9	6	67
Niger	13	23	9	21	19	77	3	11	34	210
Sénégal	15	14	9	21	13	82	4	10	6	174
Tchad	17	23	11	19	4	69	2	10	9	164
Total CILSS	99	142	53	105	55	360	20	78	78	990
Total hors CILSS*	21	39	4	13	0	3	2	11	7	100
TOTAL	120	181	57	118	55	363	22	89	85	1090

GCRN = Gestion Concertée des Ressources Naturelles, Ing = Ingénieur ; TS = Technicien Supérieur ; option GIRE, changement climatique et Développement durable

* Hors CILSS = Bénin, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Conakry, Rwanda, Saô Tomé& Principe, Togo, République Démocratique du Congo



Diplômés du CRA dans des services étatiques des pays membres (%)

Dans la plupart des pays, les services de l'Agrométéorologie, de l'Hydrologie et de la Protection des Végétaux comportent les proportions d'agents les plus élevées formés au CRA.

Pays Services	Burkina Faso	Cap-Vert	Gambie	Guinée-Bissau	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Tchad
Agrométéo	100	60	100	55	70	90	80	50	95
Hydrologie	90	50	20	50	0	100	45	98	95
P. Végétaux	87	100	70	5	60	20	50	60	80

Source: Etude du CILSS en 2004

Les postes occupés par les diplômés

Les diplômés du CILSS forment l'ossature des Services Nationaux de la Météorologie, des Ressources en Eau, de la Protection des Végétaux. Ils sont aussi opérationnels dans les secteurs de la recherche agricole et de l'Enseignement. Les principales tâches effectuées par les diplômés dans les services étatiques des pays membres sont présentées ci-après :

Services d'Agrométéorologie :

- Gestion des réseaux de collecte de données agrométéorologiques ;
- Suivi agrométéorologique des principales cultures ;
- Prévisions et opérations de suivi de la campagne agricole ;
- Gestion des bases de données agrométéorologiques & climatologiques ;
- Analyses agroclimatiques et agrométéorologiques ;
- Conseil et vulgarisation.

Services d'Hydrologie :

- Exploitation des réseaux de mesures hydrologiques sur le terrain (installations des appareils, jaugeages, etc.) ;
- Gestion des bases de données hydrologiques ;
- Prévisions hydrologiques ;
- Analyse & exploitation de données hydrologiques pour la conception d'aménagements hydrauliques et hydroagricoles.

Services de Protection des Végétaux

- Surveillance et prévention phytosanitaires, protection des stocks, vivres et semences ;
- Estimation des dégâts et mise en œuvre des méthodes de lutte intégrée ;
- Conseil, formation et vulgarisation en protection des végétaux ;
- Contrôle phytosanitaire des produits à l'importation et à l'exportation ; gestion des pesticides.

Instruments et Microinformatique :

- Installation d'équipements informatiques, télécommunications et appareils agro-hydro-météorologiques ;
- Maintenance et réparation d'équipements micro-informatiques, télécommunications et appareils agro-hydro-météo
- Gestion des pièces de rechange
- Conseil à l'achat de matériels

Contribution au genre

Le CILSS accorde une grande attention au genre dans la conception et l'exécution de ses activités : encouragement de la participation féminine aux formations ; élaboration/diffusion d'une note sur «les femmes dans la protection des végétaux au Sahel» ; création d'un réseau genre et protection des végétaux.



Les formations continues

Ces formations continues couvrent divers domaines. Les principaux thèmes de formations continues traités par le CILSS sont axés sur la sécurité alimentaire, la gestion des ressources naturelles et l'environnement, la maîtrise de l'eau, population et développement. Ces formations sont conduites au niveau de chacun des 3 sites (Bamako, Ouagadougou et Niamey).

De 1975 à 2011, le Centre Régional AGRHYMET a formé plus de 5000 cadres à travers des formations continues axées sur les thèmes suivants : agriculture durable, protection intégrée des cultures, statistiques agricoles, le cadre harmonisé et bilan alimentaire, l'estimation des pertes de récoltes, les vertébrés nuisibles au Sahel, le contrôle phytosanitaire.

De 1999 à 2011, l'INSAH a organisé plusieurs sessions de formations continues sur divers thèmes tels que : l'éducation environnementale, la réglementation phytosanitaire, la production des semences, les techniques d'édition, le transfert de technologies, les TIC de mise en ligne des bases de données sur les technologies agricoles, les pesticides, la base documentaire et le profil socio-économique, etc. A titre d'exemple, l'INSAH a formé entre 1999 et 2008 :

- 104 chercheurs et techniciens
- 15 400 maîtres et encadreurs
- 672 000 élèves
- 1 270 producteurs



Suivi de la campagne agricole et de la situation alimentaire dans le Sahel

Face aux tragédies provoquées par les grandes sécheresses, particulièrement celles de 1973 et 1985, le CILSS et ses partenaires ont mis en place des dispositifs de production d'informations à des fins de prévisions et de prévention pour la gestion de la sécurité alimentaire et des ressources naturelles. Il s'agit de détecter très tôt un risque de crise, en cerner l'ampleur, identifier les zones à risque et les populations vulnérables qui, confrontées à ce choc, peuvent se retrouver en situation d'insécurité alimentaire voir de famine. Les informations produites par des dispositifs spécialisés sur les différents paramètres de la sécurité alimentaire, à savoir, les productions, les approvisionnements et les prix au niveau des marchés et l'accès aux aliments, sont débattues au sein de cadres de concertation et de décision, associant Etats et donateurs, en mars, juin, septembre, octobre et décembre de chaque année.

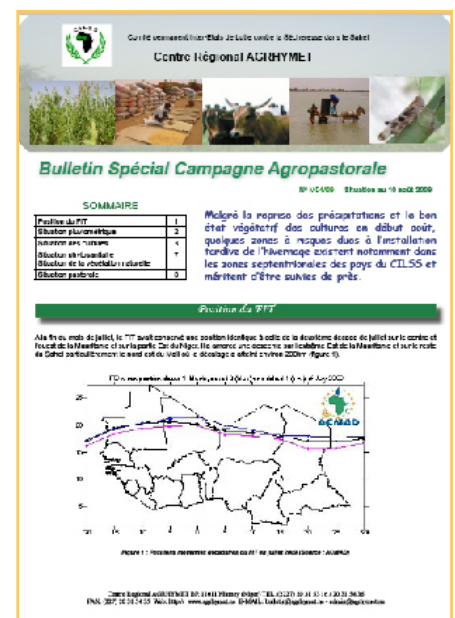
Ce dispositif global de collecte de données et d'informations combine plusieurs niveaux géographiques : le niveau national avec l'enquête agricole permanente, le suivi de la campagne agricole, le système d'information sur les marchés et le système d'alerte précoce, le niveau régional dans le cadre des activités du Centre Régional AGRHYMET avec le suivi agro-hydro-météorologie de la campagne agricole et le niveau international à travers le Réseau de prévention des crises alimentaires qui regroupent le CILSS, la FAO, le FEWS NET, le PAM, les ONG et les donateurs. Les diagnostics issus de ces dispositifs alimentent la décision sur les interventions à enclencher. Depuis 2000, le CILSS a aussi entrepris d'améliorer ses outils d'analyse de la sécurité alimentaire en se focalisant sur l'élaboration du bilan alimentaire, la mise en place du cadre harmonisé d'identification et d'analyse des zones à risque et populations vulnérables.

Le bilan de la campagne agricole constitue la principale source d'information pour la prise de décision dans l'élaboration des stratégies alimentaires en Afrique de l'Ouest et particulièrement au Sahel. Le dispositif de veille mis en place par le CILSS avec l'ensemble de ses partenaires techniques nationaux et régionaux fonctionne permanentement à travers des cadres de concertation réguliers pour la prévention des crises alimentaires au Sahel.

Composition du dispositif de veille régional : outre les délégués des pays membres du CILSS (venant des services des statistiques agricoles, d'Alerte Précoce et des Unités d'Analyse de Sécurité Alimentaire), le dispositif régional comprend les systèmes régionaux et internationaux d'information sur la sécurité alimentaire (CILSS, FAO, PAM, FEWS NET, ONG), ainsi que les partenaires au développement du CILSS (Union européenne, USAID, MIFRAC, ACDI, Coopération Italienne).

Comment fonctionne le dispositif : Il fonctionne suivant des évaluations rapides ponctuelles, des enquêtes agricoles permanentes réalisées dans les pays, des missions d'évaluations conjointes annuelles, l'exploitation des images satellitaires et des données sur les marchés. Les données collectées aux niveaux national et régional par les membres du dispositif de veille régional sont validées à travers cinq concertations régionales qui s'échelonnent sur toute l'année :

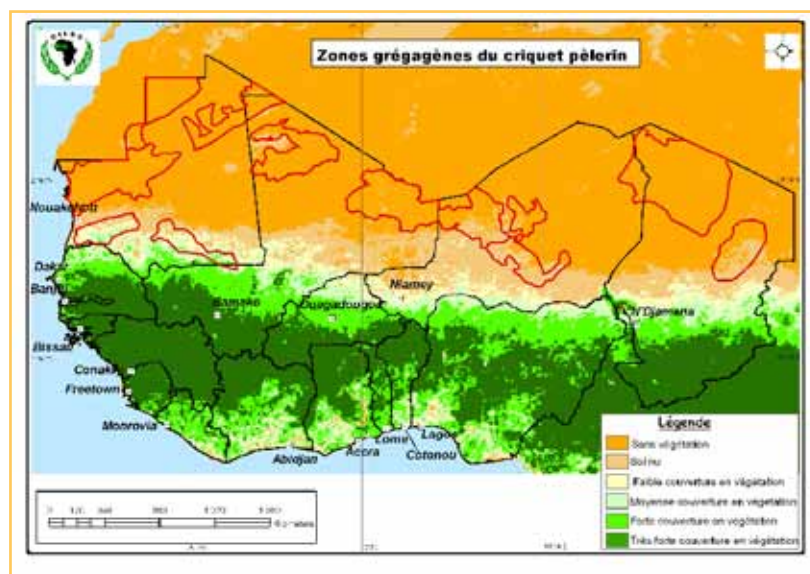
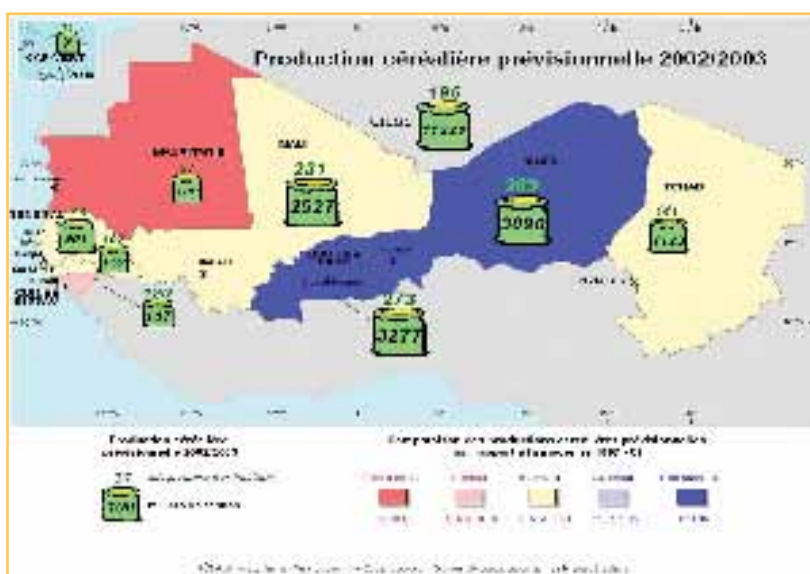
- La réunion de juin sert de cadre de concertation du dispositif de veille régionale pour la réactualisation des zones à risque à l'entrée de la période de soudure. Elle prépare également le démarrage de la campagne agricole au Sahel et fait le point sur le dispositif de suivi;
- La réunion de septembre fait le bilan à mi-parcours de l'hivernage (évaluation qualitative prévisionnelle des récoltes, identification préliminaire des zones à risque et perspectives alimentaires). Elle définit le calendrier et la composition des missions conjointes d'évaluation des récoltes (CILSS/FAO appuyées par FEWS NET) qui ont lieu en octobre dans les pays du Sahel;
- La réunion de novembre sert de cadre de concertation et de validation des résultats préliminaires des productions céréalières, et permet d'établir les bilans céréaliers au niveau national et régional et de dégager les perspectives alimentaires pour la prochaine année;
- La réunion de décembre permet la concertation entre les acteurs de la Sécurité Alimentaire au Sahel et les donateurs au sein du réseau de prévention des crises alimentaires dans le Sahel. Elle fait le bilan global de la situation agricole et alimentaire au Sahel et permet de fournir aux décideurs et aux donateurs du Sahel la synthèse des informations pertinentes pour une meilleure prise de décision;



- La réunion de mars dresse le bilan actualisé de la campagne agricole écoulée avec les chiffres de production définitifs (incluant les productions de contre saison et des cultures tardives), procède à une mise à jour des zones et populations vulnérables à l'insécurité alimentaire, fait le point des interventions et actions d'atténuation et formule des recommandations à l'endroit des Etats et des Partenaires.

Ces différentes concertations techniques dans le cadre du dispositif de veille régionale font l'objet de rapports, d'avis et de communiqués de presse. Elles témoignent de l'existence d'un réseau opérationnel de prévention des crises alimentaires qui s'exportent aujourd'hui vers les autres régions d'Afrique. Avec un tel cadre de concertation permanent regroupant tous les acteurs de la sécurité alimentaire, décideurs politiques, partenaires au développement et société civile et des mécanismes appropriés de réponses existants dans la majorité des pays depuis au moins 20 ans, le Sahel ne saurait être surpris par une quelconque famine. On ne doit pas confondre pour des intérêts inavoués une crise alimentaire et une famine. La dernière notion est le stade ultime de la première et celle-ci incarne une dimension temporelle et spatiale largement incomparable.

Partenaires : FEWS-NET, Club du Sahel, FAO/SMIAR

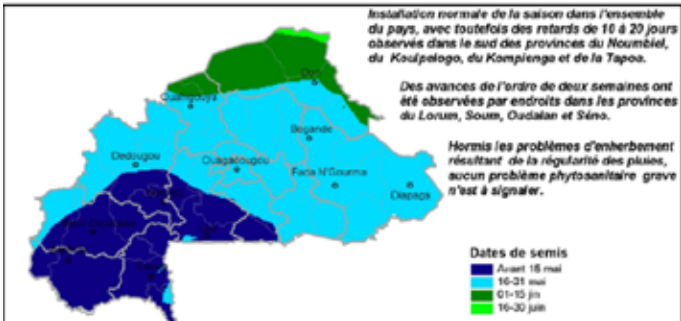


Bulletins décideurs élaborés par le CILSS et transférés aux pays

(extraits de cartes de suivi de la campagne agricole)

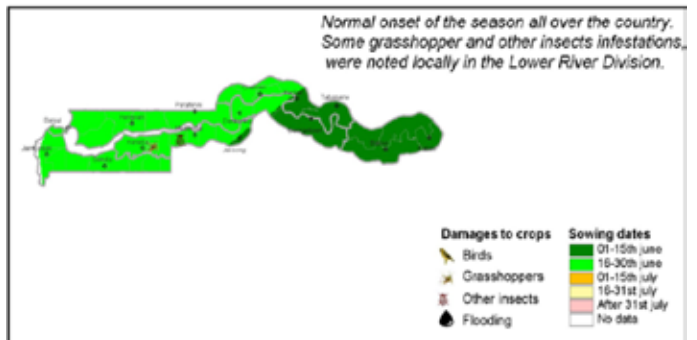
BULLETIN SPECIAL BURKINA FASO

SITUATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE AU 31 JUILLET 2003



SPECIAL BULLETIN FOR THE GAMBIA

SITUATION OF THE AGRICULTURAL CAMPAIGN AS AT 31st JULY 2003



BULLETIN SPECIAL GUINEE BISSAU

SITUATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE AU 31 JUILLET 2003



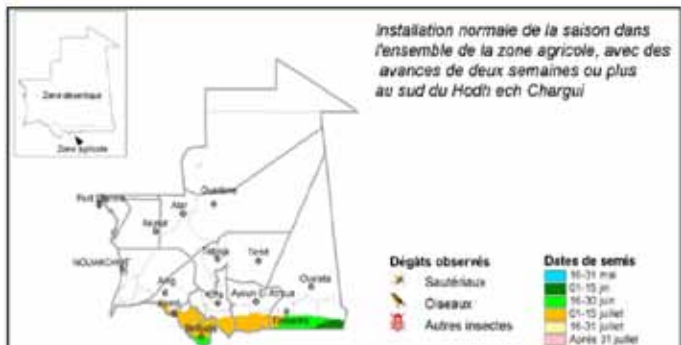
BULLETIN SPECIAL MALI

SITUATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE AU 31 JUILLET 2003



BULLETIN SPECIAL MAURITANIE

SITUATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE AU 31 JUILLET 2003



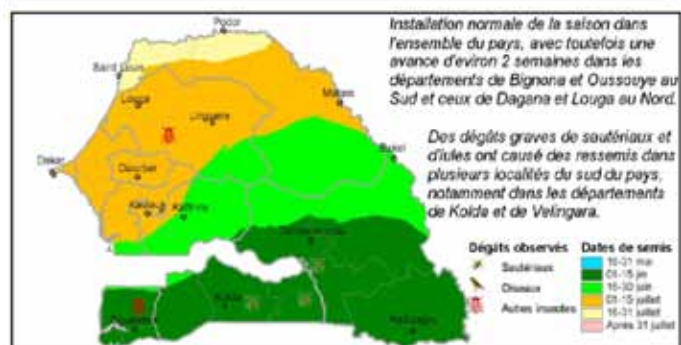
BULLETIN SPECIAL NIGER

SITUATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE AU 31 JUILLET 2003



BULLETIN SPECIAL SENEGAL

SITUATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE AU 31 JUILLET 2003



BULLETIN SPECIAL TCHAD

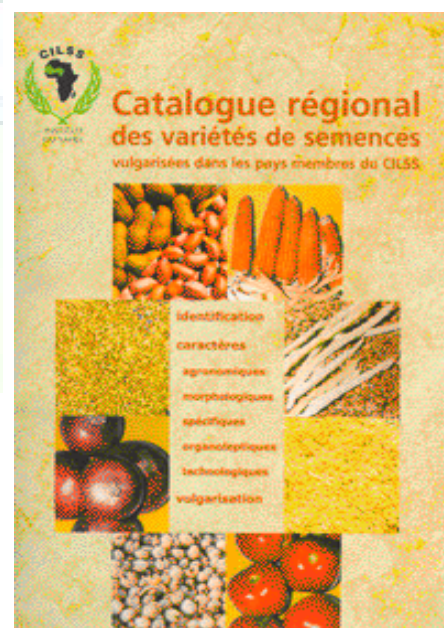
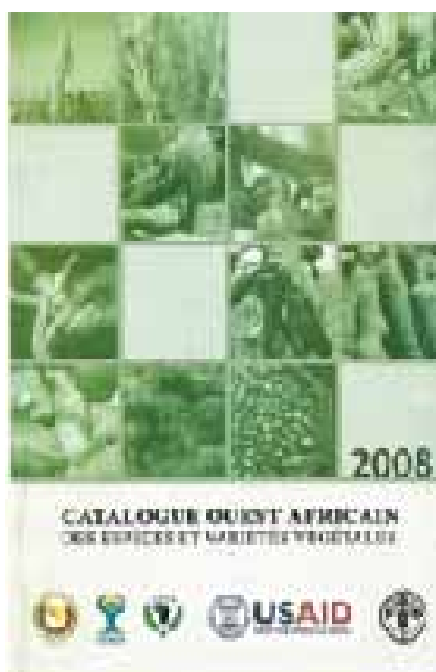
SITUATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE AU 31 JUILLET 2003



Réglementation commune des semences

Le Cadre Régional de Concertation est l'organe chargé de mettre en exécution les conventions cadres sur les semences au nom des États membres du CILSS. Il comprend des experts des États membres ayant ratifié la Réglementation commune, ainsi que des experts externes à ces États membres. De façon plus spécifique, ce cadre vise :

- la relecture des textes législatifs et réglementaires semenciers nationaux, pour s'assurer de leur conformité avec le règlement CEDEAO ;
- la formation en matière de conduite de l'examen des caractères distinctifs, de l'homogénéité et de la stabilité (communément appelé « examen DHS ») et de la valeur agronomique et technologique des variétés candidates (communément appelé « épreuve VAT »). Ces deux épreuves : la DHS et la VAT sont les conditions sine qua non pour qu'une variété végétale candidate soit inscrite au catalogue officiel des espèces et variétés végétales. Ce catalogue officiel étant constitué de la liste des variétés dont les semences peuvent être commercialisées sur le territoire national et donc dans l'espace CEDEAO.



Réglementation en Biosécurité

Convention Cadre instituant une Réglementation Commune de Biosécurité dans l'espace CILSS

Le Cadre Régional de Concertation est l'organe chargé de mettre en exécution les conventions cadres biosécuritaire et semencière au nom des États membres du CILSS. Il est composé des experts des États membres ayant ratifié la Réglementation commune, ainsi que des experts externes à ces États membres. Les objectifs spécifiques de ce cadre sont :

- Instituer dans l'espace CILSS et de la CEDEAO, une réglementation commune biosécuritaire ;
- Assurer la biosécurité et l'éthique dans la recherche et le développement en matière de biotechnologie moderne, de la procédure du mouvement transfrontalier et de la commercialisation des OGM dans l'espace CILSS ;
- Pourvoir l'espace CILSS d'un mécanisme pour l'évaluation, la gestion, la communication et le contrôle des risques inhérents à l'utilisation, la dissémination et le mouvement transfrontalier des OGM tout en exploitant au maximum les avantages de la biotechnologie, de la production des OGM et de leurs produits dérivés.

Les OGM et la biosécurité

Objectif : Conduire des études et recherches relatives à la régionalisation des réglementations sur les semences conventionnelles et transgéniques, les questions de propriété intellectuelle, les mesures sanitaires et phytosanitaires, la collecte, l'analyse et la diffusion de l'information relative à la gestion des organismes nuisibles des plantes et le suivi des Conventions Internationales liées aux produits phytosanitaires.

Démarche



Utilisation en conditions confinées (laboratoire)



Essai au champ en conditions confinées



Dissémination dans l'environnement en milieu ouvert

Programme AGRHYMET

L'objectif de ce Programme était de contribuer à la sécurité alimentaire des Etats membres du CILSS et à l'autosuffisance alimentaire du Sahel par la mise en place d'un système d'information et d'alerte précoce rapides, l'application de l'information agrométéorologique et hydrologique pour accroître la production agricole et la gestion rationnelle des ressources naturelles renouvelables. Ce programme s'est déroulé en trois phases (1975 – 1982), (1983 – 1986) et (1987 – 1991) :

Phase 1 (1975-1982) : l'impact du Programme AGRHYMET s'est traduit par la formation de cadres, la création d'unités agrométéorologiques et hydrologiques et la mise en place des réseaux d'observation, de collecte et d'acquisition de données agrométéorologiques et hydrologiques. Au niveau du Centre, les mécanismes de transfert et de formation en direction des Composantes Nationales ont bien fonctionné.

Phase 2 (1983-1986) : le renforcement des acquis de la première phase dans les domaines de la formation, des réseaux d'observation agrométéorologiques et hydrologiques et de la coordination des activités au niveau national avec la mise en place des Groupes de Travail Pluridisciplinaires (GTP). A cela s'ajoute l'équipement du Centre Régional AGRHYMET et des pays en matériels informatiques de réception et de traitement des données.

Phase 3 (1987-1991) : les résultats obtenus pendant cette phase ont permis une avancée considérable dans la prévision des risques agricoles (système d'alerte). Grâce aux activités de suivi (suivi des cultures, suivi phytosanitaire et acridien, suivi des ressources pastorales) et à la mise au point d'outils de diagnostic et de valorisation des banques de données et de données satellitaires, une avancée dans la prévision des rendements en cours de campagne pluviale a été réalisée. En particulier, le modèle de simulation du bilan hydrique (modèle DHC) est régulièrement utilisé dans tous les pays pour le suivi des cultures pluviales. Le suivi phytosanitaire a également permis grâce à l'outil de la télédétection et aux réseaux d'information entre les CNA et le Centre Régional AGRHYMET, une meilleure prévision des risques d'invasion des criquets au cours des années 90. Les bulletins agrométéorologiques décennaires et les bulletins SAP produits par les pays sont autant d'outils d'aide à la décision pour les pays et leurs partenaires.



Le Réseau de Prévention des Crises Alimentaires

Mille neuf cent quatre vingt quatre (1984), le monde entier découvre avec horreur les conséquences désastreuses d'une sécheresse qui a anéanti hommes et animaux. Un immense élan de solidarité va permettre à la région de passer ce cap difficile en évitant les pires souffrances.

Après la crise, vint le moment du bilan : information trop tardive et peu fiable ; aides trop lentes, trop importantes à certains endroits, trop faibles à d'autres ; produits inconnus des populations ; coordination défailante, évaluation inexistante, etc.

À la demande des ministres du CILSS réunis à Nouakchott en janvier 1984, les secrétariats du CILSS et du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest ont réuni les experts des agences de coopération pour examiner les moyens de répondre aux éventuelles crises futures. Ainsi est né le Réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel, conçu comme un forum de discussion et de réflexion libre et informelle, un lieu d'échanges, de confrontation et d'analyse de l'information, un espace de concertation sur les actions à mener en cas de crise.

Le réseau associe principalement des experts et représentants des agences d'aide bi et multilatérales, des organisations internationales (PAM, FAO, OMM., etc.), du CILSS, quelques O.N.G. spécialisées et des organisations paysannes.

Les travaux du réseau s'inscrivent dans un dispositif large et opérationnel de prévention et de gestion des crises, au sein duquel les pays sahéliens jouent un rôle plus important que par le passé. La réunion annuelle, organisée à la fin de la campagne agricole, constitue le temps fort des activités du réseau. En effet, spécialistes et décideurs se réunissent alternativement dans un pays sahélien ou un pays donateur pour faire le point sur la situation alimentaire de la campagne en cours, et pour échanger et débattre sur des thèmes de réflexion prospective (méthodologie des systèmes d'information, définition de chartes, etc.).

Depuis ces années 80, le Sahel n'avait plus connu de crises alimentaires aiguës ou chroniques. Mais la crise survenue en 2005 est venue rappeler que la bataille contre l'insécurité alimentaire n'est pas gagnée d'avance malgré les énormes avancées. Depuis 1984, les crises alimentaires auxquelles font face les populations sahéliennes ont pris des formes variées et sont devenues plus chroniques et ciblées avec des zones localisées connaissant chaque année une insécurité alimentaire suite à de mauvaises récoltes ou à une insuffisance de revenus pour accéder à l'alimentation.

Cela s'est traduit sur le plan politique, par un changement d'orientation. En effet, on parle moins d'autosuffisance alimentaire céréalière, mais beaucoup plus de sécurité alimentaire, de libéralisation des marchés, d'échanges de produits agricoles et surtout de lutte contre la pauvreté et de meilleure accessibilité des populations aux denrées alimentaires. Autant de nouvelles problématiques qui interpellent les acteurs du réseau de prévention des crises alimentaires.



Le Programme régional d'amélioration des instruments de diagnostic permanent pour la sécurité alimentaire (DIAPER)

L'objectif de ce Programme était d'appuyer techniquement et matériellement les services nationaux de la statistique agricole des pays du CILSS pour l'exécution des enquêtes agricoles et la production d'un bilan céréalier. Les interventions suivantes ont été menées par le DIAPER:

- Phase 1 (1984-1988) : Conception générale du dispositif dont l'architecture a été définie et les services structurés pour démarrer sous un appui régional permanent, les prévisions des productions céréalières. Les activités étaient entièrement financées sur le projet régional.
- Phase 2 (1988-1993) : De nouvelles enquêtes ont été engagées pour raffermir le dispositif et compléter la collecte des données. Cependant la prise en charge était toujours assurée par l'extérieur de même que l'assistance technique. Certaines activités menées débordaient du cadre de sécurité alimentaire et étaient très coûteuses.
- Phase 3 (1994-2000) : Recentrage des activités du projet en relation avec ses objectifs. Mise en place de cadre cohérent de collecte, de validation des données et de leur utilisation. Internalisation technique (formation des capacités humaines dans tous les pays) et financière (prise en charge des opérations de collecte et de diffusion des informations par les Etats).



Ces différentes interventions entreprises par le DIAPER ont contribué au renforcement technique et opérationnel des structures nationales notamment les services statistiques de l'agriculture et de l'élevage. Ces services ont été amenés à exécuter leurs tâches quotidiennes et à mieux remplir leur mission. Ils sont maintenant reconnus comme responsables et compétents dans le domaine des statistiques agropastorales. Ils sont organisés en une composante nationale qui est le cadre technique dans le lequel sont organisées et conduites les activités de collecte, de traitement, de validation et de diffusion de l'information. La valorisation de leurs travaux est prévue dans des comités de sécurité alimentaire qui sont les cadres de facilitation et de définition de la collecte. Ainsi, grâce aux dispositifs en place, la collecte et la diffusion des données peuvent se faire sur un schéma similaire dans tous les pays.

Grâce au DIAPER, des informations pertinentes sur la sécurité alimentaire ont été régulièrement diffusées et des bases de données ont été mises en place aux fins d'analyse de la situation alimentaire structurelle.

Concernant le volet renforcement des capacités, le DIAPER a assuré des modules de formation dans plusieurs domaines notamment :

- La conception et la conduite des enquêtes ;
- L'analyse statistique des données ;
- Le traitement informatique des données ;
- L'analyse socio-économique des données pour la sécurité alimentaire ;
- L'analyse des prix et des marchés ;
- Les techniques de publication et de diffusion des données ;
- La conception et la gestion des banques de données.

RECAPITULATIFS DES BUDGETS ALLOUES AUX PAYS DU CILSS
CAMPAGNE 1996/97 (en ECU)

Pays	COLLECTE				Echantillon	Equipement	Animation Locale	Total	Budget FED	Budget Etat
	Enquête agricole	SIM Bétail	SIM Céréales	Total						
Burkina Faso	26937		26621	53558		8464	28403	90425	68787	21638
Cap Vert	21976		5233	27108	26055	63432	27824	144419	133467	10952
Guinée Bissau	27158		9410	36569		8314	22401	67283	52510	14774
Mali	68503	15278		83780		2308	322402	118330	84483	33487
Mauritanie	32854			32854		29016	24916	86786	73513	13273
Niger	55945	34862	24363	115169		36778	24798	176746	130218	46528
Sénégal	43008	14340	11834	69182		32287	345101	135970	108021	27950
Tchad	54947	10966	20595	86508		49705	27966	164179	129230	34949
ECA										
Total	331228	75445	98055	504729	26055	230303	223051	1251522	1047611	203911

RECAPITULATIFS DES BUDGETS ALLOUES AUX PAYS DU CILSS
CAMPAGNE 1998/99 (en ECU)

Pays	COLLECTE				Equipment	Animation Locale	Total	Budget FED	Budget Etat
	Enquête agricole	SIM Bétail	SIM Céréales	Total					
Burkina Faso	23118		28770	56883		87971	98779	46075	
Cap Vert	22188		7841	30023	30056	72095	107857	24323	
Gambie	30070	14913	4215	49198		65695	75043	39850	
Guinée Bissau	32756		6745	39501	18896	30134	56535	31996	
Mali	98337	26077		124414	34618	63488	86466	136054	
Niger	35603	17045	16432	69080		39150	52275	55955	
Sénégal	38833	15106	13031	66970		55766	68490	54246	
Tchad	70531	13989	153025	99845	9902	36098	64971	80874	
ECA							301036		
Total	356431	87130	92359	535920	93472	450397	911452	469373	

Programme sur l'information et la prise de décision pour améliorer la sécurité alimentaire dans les pays du CILSS et de la CEDEAO

Le Programme sur l'information et la prise de décision pour améliorer la sécurité alimentaire dans les pays du CILSS et de la CEDEAO a pour objectif d'améliorer la sécurité alimentaire des groupes les plus pauvres et les plus vulnérables dans les pays membres de la CEDEAO, la Mauritanie, et le Tchad et de soutenir ces pays pour l'atteinte du premier Objectif du Millénaire pour le Développement.

A ce titre, des décisions et stratégies efficaces de sécurité alimentaire sont mises en œuvre à travers le renforcement des acteurs régionaux et nationaux en charge de la collecte, de l'analyse et de l'utilisation de l'information dans le domaine de la sécurité alimentaire.

Les activités majeures de ce projet sont :

- Renforcer l'appui et le suivi de la mise en œuvre des stratégies nationales et régionales de sécurité alimentaire : appui aux dispositifs nationaux de sécurité alimentaire ; gestion des risques et capacités de résilience des systèmes alimentaires aux crises ; capitalisation et diffusion des bonnes pratiques et expériences positives.
- Améliorer les systèmes d'informations sur la sécurité alimentaire et les marchés : mise à niveau et promotion des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire nationaux des pays de la zones CILSS-CEDEAO et de nouvelles thématiques intégrées dans les systèmes d'information-amélioration des systèmes d'information sur les marchés.
- Renforcer les capacités des structures régionales et nationales via une offre de formation adaptée : lancement des formations de mastère « adaptation des pratiques agricoles au changement climatique » et « protection durable des cultures et de l'environnement »- formation de techniciens supérieurs.

La zone d'intervention du Programme couvre les Etats membres du CILSS et de la CEDEAO (17 Pays). Démarré en 2011, il est financé par l'Union Européenne à hauteur de 7 000 000 euros pour une durée de 4 ans.



Le Programme d'Appui aux Organismes Céréaliers (PAROC)

Initié par le CILSS, ce programme a été financé par la République Fédérale d'Allemagne pour une durée de trois ans (1990–1993).

Objectif du PAROC : augmenter l'efficacité du marché céréalière en vue d'améliorer la sécurité alimentaire.

Les acquis du PAROC :

- Existence d'un consensus sur le cadre général de fonctionnement et d'intervention des organismes céréalières s'appuyant sur les diverses expériences en matière de sécurité alimentaire ;
- Adoption d'une nouvelle conception du stock de sécurité avec une réduction considérable des coûts n'ayant pas d'incidence négative sur l'efficacité du stock.

Elaboration d'outils pour l'amélioration de la gestion. Il s'agit notamment de :

- L'harmonisation et l'optimisation des outils informatiques de gestion ;
- La production d'un plan comptable harmonisé, de manuels et de guides de procédures de gestion par les organismes céréalières en vue de réduire leurs coûts de gestion et de produire des informations financières et comptables fiables.

Un modèle de cadre de concertation entre l'organisme céréalière de l'Etat et les donateurs a été analysé sur la base du modèle d'organisation du Programme de Restructuration du marché céréalière (PRMC) du Mali. Ce modèle a été adapté dans la plupart des pays du CILSS.

Des études ponctuelles ont été conduites par le PAROC à la demande des organismes céréalières, notamment sur :

- La commercialisation ;
- La détermination d'un niveau optimal de stock national de sécurité ;
- Le système d'information sur les marchés ;
- Les procédures de gestion ;
- L'organisation comptable.

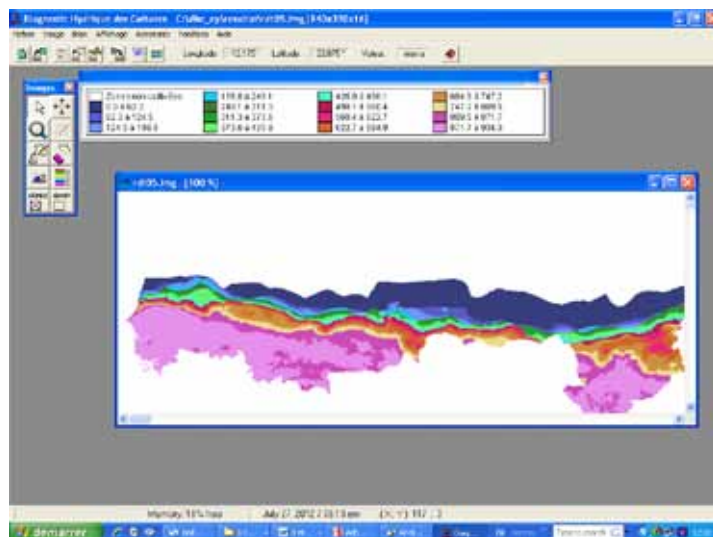


Projet Evaluation et Suivi de la Production Agricole en fonction du climat et de l'Environnement (ESPACE)

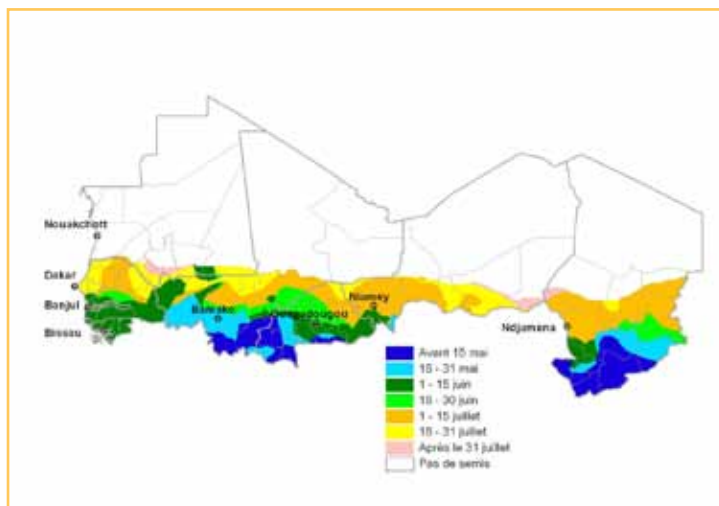
Ce projet a été conduit de 1987 à 1991 dans cinq pays membres du CILSS (Cap Vert, Sénégal, Mali, Burkina Faso, et Niger). Il était financé par la coopération française et coordonné par le Centre Régional AGRHYMET, avec l'implication des services météorologiques et des institutions de recherche agronomique des pays concernés (ISRA Sénégal, IER Mali, DMN et INRAN Niger, INERA Burkina FASO). Le projet a bénéficié de l'appui technique du CIRAD (France) pour lequel il a servi de cadre de validation du modèle de simulation du bilan hydrique des cultures.

L'exécution du projet s'est déroulée en deux volets : un volet régional visant à développer un modèle de prévision des rendements à l'échelle régionale et un volet enquêtes en milieu paysan, conduit par les partenaires nationaux des cinq pays. Des données sur les rendements réels dans les parcelles paysannes, ainsi que les informations agronomiques et climatiques correspondantes, ont été collectées pendant trois à quatre hivernages consécutifs en vue d'établir des relations statistiques expliquant les rendements des cultures en fonction des facteurs du milieu.

A la fin du projet, un modèle de diagnostic hydrique des cultures (DHC) a été validé et transféré à l'ensemble des services météorologiques des pays du CILSS pour le suivi de l'état des cultures en cours de saison et la prévision de leurs rendements 2 à 3 mois avant les récoltes. Ce modèle, qui a connu des évolutions avec le temps, est à présent utilisé par le Centre AGRHYMET et ses composantes nationales (Groupes de Travail Pluridisciplinaires (GTP)) dans les pays membres du CILSS.



Interface de calcul de la dernière version du modèle DHC



Dates de semis réussis au 31 juillet en 2006 dans les pays du CILSS

Le projet Alerte Précoce et Prévision des Productions Agricoles (AP3A)

Le projet AP3A, financé par la Coopération Italienne à travers l'Organisation Mondiale de la Météorologie (OMM) a été mis en œuvre à partir de 1995 avec un financement d'environ 4,3 millions de dollars en deux phases, couvrant respectivement les périodes 1995-1998 et 1999-2002.

Objectif stratégique : le développement de méthodologies orientées à la détermination des zones à risque structurel et conjoncturel au niveau agricole et pastoral.

Principaux résultats

Depuis sept ans, le projet a contribué à créer au niveau régional, une base solide en relation aux données, méthodologies et solutions informatiques. En plus, il a contribué à consolider une nouvelle culture technique dans le domaine de la technologie de l'information dont la durabilité reste un défi commun du Sahel et de ses partenaires afin d'assurer la possibilité pour les pays de la région de ne pas rester marginalisés au niveau mondial.

Réalisations spécifiques :

Produits d'information

- Système de Gestion de Base de Données pour les neuf pays du CILSS sur l'agriculture, l'élevage, la population et l'agro-climatologie (séries décennales et trentenaires) (3500 CD-ROM);
- Visualisateur et cartographie thématique pour les neuf pays (plus de 550 cartes) (3000 CD-ROM);
- Modèles de simulation pour l'alerte précoce (ZAR, Biomasse, SISF et Front de la Végétation);
- Page Web avec documentation, analyses conjoncturelles et couches d'information pour l'alerte précoce ;
- Documentation technique (rapport des analyses inclus sur CD ROM);
- Analyse de la vulnérabilité structurelle sur les neuf pays (rapport);
- Analyse de l'impact de la saison agricole (rapport);
- Analyse des données disponibles dans le Sahel (rapport);
- Analyse des aptitudes agricoles et pastorales des sols dans le Sahel (1000 CD-ROM);
- Analyse des systèmes d'alerte précoce (rapport).

Renforcement des capacités

- Embryon du système régional de BD du CRA ;
- Contribution à la validation de la BD climatique, NOAA et Meteosat du CRA ;
- Participation à la définition du futur SGBD climatique de l'OMM ;
- Formation de 50 cadres techniques des pays pour l'administration du SGBD ;
- Formation des 120 cadres techniques des pays pour l'utilisation des différents outils ;
- Atelier de sensibilisation des institutions nationales et internationales dans les pays ;
- Collaboration avec d'autres programmes internationaux dans la formation des cadres sahéliens ;
- Participation à la dynamique régionale dans le domaine de la vulnérabilité.



Le projet Suivi de la Vulnérabilité au Sahel (SVS)

Le projet Suivi de la Vulnérabilité au Sahel (SVS) s'inscrit dans le processus de consolidation des acquis du projet AP3A afin de mieux répondre aux besoins d'information et d'outils des différentes institutions opérant dans le domaine de la sécurité alimentaire en vue de la prévention des crises et la gestion durable des ressources naturelles.

Objectifs généraux

Le projet a pour objectif d'équiper la région du Sahel d'outils appropriés pour le suivi de la vulnérabilité dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la gestion des ressources naturelles afin d'assurer un développement durable.

Objectifs Spécifiques

Les objectifs spécifiques consistent à renforcer les dispositifs nationaux par:

- des systèmes d'alerte précoce fiables à différentes échelles pour prévenir les différents niveaux de crise ;
- des systèmes d'information intégrés d'appui à la gestion des ressources naturelles et agropastorales.

Agence d'exécution

L'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), institution spécialisée des Nations Unies, est l'Agence d'exécution. L'OMM a la responsabilité générale de la mise en oeuvre du projet en coopération avec le Centre Régional AGRHYMET et les composantes nationales des pays membres du CILSS. Le Protocole d'accord entre le Ministère Italien des Affaires Étrangères, Direction Générale pour la Coopération au Développement (DGCS) et l'OMM a été signé le 20 décembre 2002.

Partenaire financier

Le projet a été entièrement financé par le Ministère Italien des Affaires Étrangères, la Direction Générale pour la Coopération au Développement (DGCS). La contribution totale prévue par le Protocole d'accord sur la base du document de projet est de 2.734.000 Euros.

Bénéficiaires

Le CILSS et ses neuf pays membres sont les bénéficiaires directs par l'intermédiaire du Centre Régional AGRHYMET basé à Niamey au Niger et des services techniques des pays membres appelés Composantes Nationales (CNA.) Les autres institutions nationales opérant dans le domaine de la sécurité alimentaire et la gestion des ressources nationales, ainsi que la communauté internationale sont également bénéficiaires des résultats obtenus par le projet.

La population cible

La population cible concerne les groupes vulnérables à la sécurité alimentaire en raison de leurs conditions socio-économiques, biophysiques structurelles ou conjoncturelles. Au Sahel, la population totale vivant en dessous du seuil de la pauvreté est estimée à 25 millions d'habitants (50%).

Durée planifiée

La durée prévue par le document de projet est de trente six (36) mois.

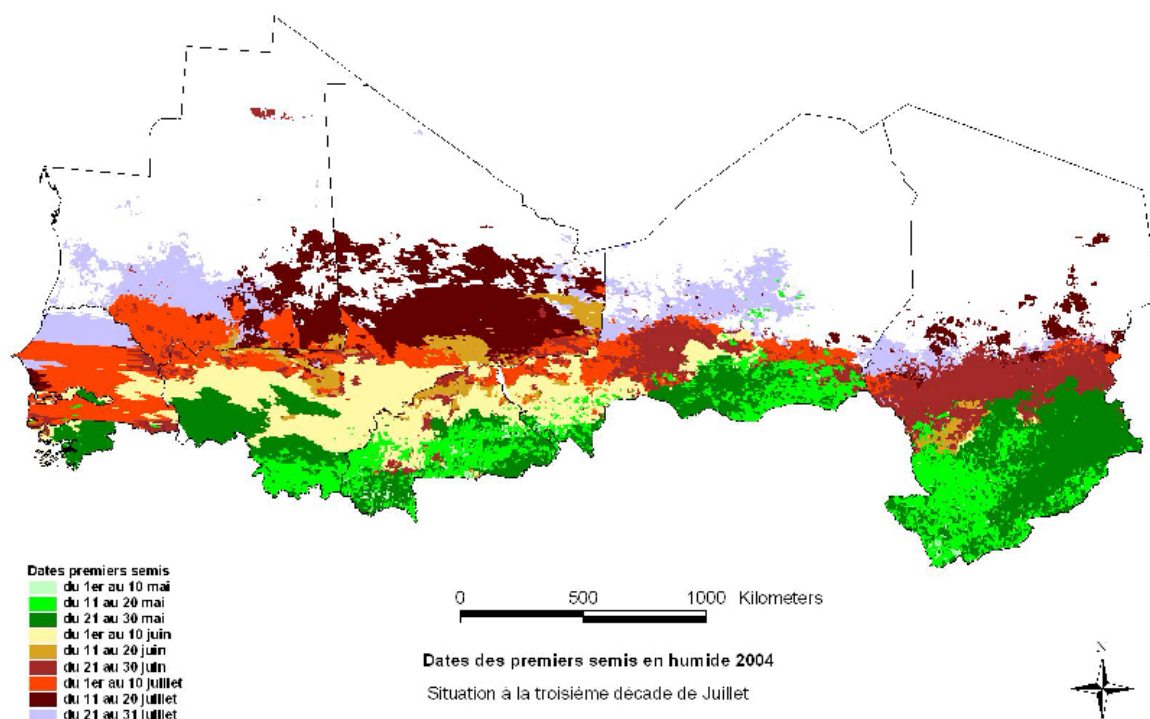
Axes d'activités

Les activités programmées sont réparties entre les axes suivants:

- La caractérisation de la région afin d'identifier les zones les plus structurellement vulnérables
- Le suivi de la campagne agricole à travers le renforcement des capacités des services techniques nationaux à détecter les conditions agropastorales défavorables pouvant conduire à un important déficit alimentaire
- La prévention des crises alimentaires par la consolidation du système national/régional d'alerte précoce
- La réduction de la pauvreté en s'appuyant sur des méthodologies d'analyse de la vulnérabilité et de suivi d'impacts des programmes
- Le suivi de l'environnement afin d'évaluer l'impact des changements climatiques.

Résultats

- La production d'une information appropriée à la prise de décision
- La consolidation du cadre de référence pour l'identification des zones vulnérables et la disponibilité d'indicateurs pour l'évaluation du risque
- La mise en place de bases de données homogènes et standardisées prenant en compte les aspects socio-économiques
- L'utilisation des informations issues du projet dans un contexte de développement durable
- Le Renforcement des Services Techniques Nationaux qui sont les acteurs techniques pour assurer la sécurité alimentaire des populations sahéliennes
- La création d'un système d'information pour le suivi de la vulnérabilité et la gestion des ressources naturelles pour un développement durable.



Carte de zones à risque

Promotion des petites et moyennes entreprises de transformation des produits agro alimentaires (PROCELOS)

Ce programme initié par le CILSS, en collaboration avec le Club du Sahel, avait pour objectif principal de favoriser la consommation de céréales locales dans les villes sahéniennes.

Réalisations et acquis :

- Mise en place de relais nationaux PROCELOS dans tous les pays membres du CILSS et responsabilisation du secteur privé ;
- Rencontres entre relais nationaux pour concertations, échanges d'expériences et planification d'activités communes ;
- Meilleure visibilité du CILSS (signes extérieurs à l'occasion de manifestations publiques diverses, interventions dans la presse écrite et audiovisuelle dans les pays membres et au plan international, etc.) et une plus grande confiance en l'institution (demandes d'appuis techniques et de conseils aux organes nationaux et à la coordination régionale) ;
- Bulletins agroalimentaires édités et diffusés par sept (7) pays ;
- Elargissement et développement du partenariat par la coordination et les organes nationaux du PROCELOS avec de institutions, projets, programmes et réseaux intervenant dans le secteur ;
- Meilleure prise en compte des aspects technologiques dans les programmes de recherche agricole ;
- Création et/ou le renforcement d'associations professionnelles et d'opérateurs économiques de la transformation à l'initiative ou avec l'appui des relais ;
- Forte implication de la société civile dans la vie du projet et en particulier la place et le rôle remarquables des femmes dans les organes nationaux et les activités.

Impacts des actions de mise en œuvre du PROCELOS

Au niveau des acteurs de la transformation :

- une amélioration de leur organisation par la constitution et /ou le renforcement de plusieurs associations professionnelles ;
- des opportunités pour les transformateurs organisés de trouver des marchés à l'exportation vers des pays du Nord avec l'appui de certains relais ;
- des relations de partenariat entre acteurs d'un même pays et entre acteurs de pays différents ;
- une appropriation des relais nationaux par les opérateurs privés avec la conscience de la nécessité de prendre la relève du CILSS pour le financement du fonctionnement et des activités ;
- les opérateurs privés perçoivent mieux l'importance de certaines questions (qualité et emballage, information, conseil, etc.) dans la conduite de leurs activités grâce aux actions de sensibilisation et formation ;
- les bureaux- conseil partenaires du PROCELOS ont amélioré leur expertise dans le conseil personnalisé du fait de leurs contacts avec les micros, petites et moyennes entreprises pendant la durée des contrats qui les ont liés au CILSS ;
- l'exploitation des conclusions et recommandations issues de la réflexion études et ateliers (fonio, emballage, qualité, financement) ont permis de trouver des solutions à certains problèmes qui se posent dans ce domaine ;
- les relais nationaux renforcent leurs positions et compétences dans le domaine et tissent un réseau de partenariat permettant entre autres de trouver au plan national des moyens pour exécuter certaines de leurs activités.

Au niveau des femmes : renforcement de leurs capacités d'intervention

Au niveau des consommateurs : disponibilité de produits répondant de mieux en mieux à leurs attentes, comme atteste la présence de plus en plus remarquée des produits locaux dans les habitudes d'achat et de consommation.



Le projet « Recherche et Développement de la Lutte Intégrée contre les ennemis des principales cultures vivrières dans le Sahel »

Ce projet a été financé par l'USAID et a bénéficié de l'appui technique de la FAO. Il a démarré en 1980 et comportait une Direction régionale basée à Ouagadougou au Burkina et une composante nationale dans chacun des Pays du CILSS (Burkina, Cap Vert, Gambie, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad).

Ce projet avait pour objectifs à long terme « d'augmenter des productions vivrières par la lutte contre les ravageurs, insectes, maladies et mauvaises herbes, et ainsi contribuer à la politique des pays sahéliens de tendre vers l'autosuffisance alimentaire ». Les objectifs à court et moyen terme étaient de :

- développer des infrastructures pour mener les travaux de lutte intégrée,
- implanter dans le Sahel plusieurs postes d'observation pour la surveillance de ravageurs,
- former des spécialistes sahéliens en protection des végétaux,
- identifier les ravageurs d'importance économique des différentes cultures,
- recueillir et analyser un ensemble de données sur ces ravageurs afin de déterminer les stratégies les plus appropriées pour - réduire leur nuisance, en tenant compte de leur rentabilité et de leur acceptation par les paysans sahéliens.

Acquis du projet

a) Mise en place d'un système d'alerte précoce

Ce système était destiné à prévenir les agriculteurs en cas d'infestations et à évaluer les pertes éventuelles causées par les ravageurs dans les cultures. En effet l'un des objectifs à long terme du Projet de Lutte Intégrée dans le Sahel est la mise en place d'un système de surveillance, de prévision et d'avertissement des ennemis des cultures. Ce processus a été fait en deux étapes :

1°/ La mise en place d'un réseau de postes d'observations pour obtenir les données de base nécessaires à une meilleure connaissance des relations entre la plante-hôte, le ravageur et l'environnement :

Installation de 55 postes nationales d'observation dans les Pays du Sahel dont Burkina (11), Gambie (5), Mali (10), Mauritanie (13), Niger (12), Sénégal (4). Chacun des 55 postes d'observations disposait d'un observateur national dans chaque pays formé au cours des sessions de renforcement de capacités organisées par le projet. Au cours de ces formations un enseignement théorique et pratique a été dispensé en entomologie, phytopathologie, malherbologie, agronomie, et météorologie. Le matériel météorologique a été installé sur chaque poste et l'observateur disposait aussi de matériel pour la constitution d'une collection de référence en entomologie.

2°/ Elaboration d'avertissements pour les services de protection des végétaux avec les données de « routine » provenant du réseau surveillance et prévision

b) Plusieurs actions de recherche-développement

Identification des ravageurs d'importance économique et recueil/analyse d'un ensemble de données sur ces ravageurs :

- Ces actions ont été menées afin de déterminer les stratégies les plus appropriées pour réduire leur nuisance, en tenant compte de leur rentabilité et de leur acceptation par les paysans sahéliens,
- Analyse et connaissance exhaustive et approfondie des problèmes entomologiques et phytosanitaires des principales cultures vivrières (mil, sorgho, maïs, riz, niébé, autres) dans les Pays du Sahel.

Contribution du projet à une meilleure connaissance des ennemis spécifiques des principales cultures au Sahel :

Cultures	Maladies fongiques	Maladies foliaires	Insectes ravageurs	Maladies bactériennes	Autres
Mil					
	Charbon de mil				
	Mildiou de mil				
	Ergot de mil				
Sorgho					
		Anthraxnose	Mouche du pied		Moisissures grains
		Maladie des tâches grises	Cécidomyie		Pourriture et brûlures
		Charbon	Chenilles mineuses des tiges		
		Rouilles			
Riz					
			Lépidoptères foreurs de tiges		Pyriculariose
			Chenilles		Nématodes (trois espèces)
Maïs					
	La rouille		Foreurs de tiges	Dépérissement bactérien	
	L'helminthosporiose		Pucerons du maïs	Stries bactériennes	
	L'anthraxnose		Chenilles de Heliothis	Rabougrissement du maïs	
			Citadelles du maïs		
Niébé					
			Thrips		
			Les pucerons		
			Punaises des gousses		
			Chenilles de papillon		
			La bruche		
Coton					
			Chenilles des capsules		Bactériose
			Chenilles des feuilles		Maladie bleue virale
			Piqueurs suceurs		



Elevage de criquets pour une meilleure connaissance de leur métabolisme

- Evaluation des taux de perte causés par les différentes maladies et identification des méthodes de protection appropriées par type de maladie et par culture
- Elaboration des profils d'identification des ravageurs, des ennemis traditionnels et futurs des différentes cultures vivrières (mil, sorgho, maïs, riz, autres) dans les Pays du Sahel
- Analyse des facteurs susceptibles de freiner la vulgarisation de la lutte intégrée en milieu paysan sahélien (contraintes techniques, économiques, sociologiques, institutionnelles)
- Exécution de plusieurs études de bioclimatologie sur différents thèmes dont:
 - i) La détermination de l'incidence et la distribution régionale du Mildiou, Raghuva et striga dans le Sahel,
 - ii) L'identification des corrélations entre l'incidence et la sévérité de ces ravageurs et les facteurs climatologiques,
 - iii) Le développement de modèles pour le mildiou et Raghuva...

c) Traitements

- Le Projet Lutte intégrée a effectué des traitements de près de 2,15 millions Francs CFA au total (Rapport annuel Projet Lutte Intégrée, 1990) dont 30% au Niger, 21% au Mali, 17% au Sénégal et 11% en Gambie.
- Les produits de traitement étaient soit en poudre ou en liquide. Les principaux produits en poudre utilisés sont : Unden 2% et 75%, Sumicombi 1.8%, Basamiod, Fénitrothion 3%, Lindane 80%, Propoxur 75%, Thiodan, Fecam 1% , Dursban 5%, Carbaryl 5%, Féni-févalérate 1.8%, etc.
- Quand aux produits en liquide utilisés, ils regroupent : Fenitrothion EC50, Fenitrothion 20 ULV, Malathion 50EC, Dimethoate 40EC, Diazinon, Sumithion CE, Dursban, Sumicombi, Deltaméthrine, Karaté 4%, Mataphos 4%, etc.

Importance des superficies traitées		
	Superficies	%
Burkina	158450	7 %
Gambie	240000	11 %
Guinee Bissau	4790	1 %
Mali	460634	21 %
Mauritanie	152115	7 %
Niger	660213	30 %
Sénégal	373024	17 %
Tchad	99496	5 %
Total Sahel	2 148 722 ha	100 %

Source : rapport annuel, PLI, 1990 (NB : Cap Vert : non précisé)

Formation

Le projet a formé près de 274 894 personnes dont 255 730 paysans soit 93% et 17 980 brigades villageoises (soit 6,5%) et 1184 agents de l'Etat repartis dans les différents pays sahéliens. Le tableau ci-dessous donne les détails des types et nombre d'agents formés ainsi que les principaux thèmes qui ont fait l'objet de ces formations.

Types et nombre d'agents formés et thèmes de formation :

Pays	Types d'agents	Nombre	Thèmes de formation
BURKINA	Producteurs	8532	Traitement des semences, reconnaissance de 5 acridiens d'importance économique, utilisation sans risques des pesticides, utilisation du Micro-Ulva, protection des denrées stockées
	Agents de la protection des végétaux et autres agents du développement rural (centres régionaux de production agricole, autres institutions du Ministère de l'agriculture)	176	Utilisation des appareils en lutte anti-acridienne, protection des cultures maraichères, Biomodèle <i>Oedaleus senegalensis</i> , Utilisation du Karaté en lutte acridienne, protection des grains entreposés, les dangers des pesticides pour l'être humain et son environnement
CAP VERT	Agents des structures régionales du Ministère du Développement Rural et des Pêches et le personnel des organisations internationales et des Ambassades	NP	Lutte contre les sauteriaux, Quarantaine,
GAMBIE	Paysans	6000	Notions générales de protection des végétaux
	Agents de l'agriculture	165	
MALI	Brigadiers	4660	Prospection en lutte anti acridienne
	Agents de PV et Agents des Opérations de Développement Rural	343	Identification des larves de sauteriaux et de criquets, Défense des cultures et protection des récoltes, Biomodèle <i>Oedaleus senegalensis</i> , Utilisation du Karaté
NIGER	Brigadiers	11601	Formation initiale, recyclage
	Chefs de district et encadreurs	192	Formation initiale, recyclage
SENEGAL	Agents de PV et agents de divers services	301	Lutte antiacridienne, formation de paysans, lutte antimurine
	Producteurs	241198	Evaluation, reconnaissance des rats, piégeage et lutte
TCHAD	Brigades villageoises	1719	Formation initiale et recyclage
	Agents de la PV	7	Surveillance acridienne et lutte antiacridienne, application efficace des pesticides
TOTAL		274 894	

Ce projet a fortement contribué au niveau des différents pays sahéliens à favoriser l'émergence d'une élite nationale capable de diagnostiquer les contraintes, de collecter les données de base et de mettre en œuvre des mesures de protection appropriées dans le cadre de stratégies pertinentes de lutte intégrée contre les ennemis des cultures au Sahel. Ceci a permis au CILSS d'asseoir les bases d'une lutte sereine contre les nuisibles des cultures au Sahel et de se positionner comme leader dans ce domaine.

Le projet de Lutte Biologique contre les Locustes et Sauteriaux (LUBILOSA)

Ce projet a été initié par l'Institut International pour la Lutte Biologique en Angleterre (IIBC/CABI) en collaboration avec l'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA) à Cotonou au Bénin et le Centre Régional AGRHYMET (CRA) à Niamey au Niger.

Objectif : trouver une solution efficace et durable au problème acridien par la mise à la disposition des agriculteurs de pesticides biologiques.

Réalisations du projet :

Première phase (1989-1992)

- identification d'une centaine de souches de champignons qui sont stockées à l'IMI (Institut International de Mycologie au Royaume Uni);
- caractérisation des isolats trouvés parmi lesquels la souche de *Metarhizium anisopliae* var. *acidum* (code IMI: 330189) retrouvée sur *Ornithacris cavroisi* (Finot, 1907) au Niger s'est avérée la plus virulente;
- tests au laboratoire et essais sur le terrain en vue d'étudier le comportement des différentes souches sous certaines conditions de température et d'humidité (notamment sahélo-sahariennes), mais également leur efficacité sur différentes espèces de sautériaux et locustes ;
- études sur différentes formulations huileuses en vue d'une utilisation du biopesticide en formulation Ultra Bas Volume (UBV).



Dégâts de *Oedaleus senegalensis* sur le mil



Formulations huileuses en vue d'une utilisation du biopesticide



Emergence des spores de *Metarhizium* ayant tué un criquet

Seconde phase du Projet (1993-95) : recherche d'un procédé de production de masse des spores et poursuite des travaux sur la caractérisation des isolats, le stockage et la conservation, la formulation et les essais en plein champ. Cette phase consacre la mise au point du biopesticide appelé «GREEN MUSCLE®» disponible sous forme de poudre sèche (TC) et de concentré huileux (OF).

Principal acquis du Projet : le bio pesticide Green Muscle

Le «GREEN MUSCLE®» est un biopesticide à base de champignon entomopathogène *Metarhizium anisopliae*. Il a été développé par le projet LUBILOSA.

Avantages du produit :

- Le champignon peut être facilement produit
- Emploi avec les équipements Ultra Bas Volume
- Longue persistance des spores du champignon et possibilité d'autopropagation
- Le produit n'est pas nocif pour l'environnement, l'homme et le bétail
- Le produit est spécifique aux acridiens et il s'est avéré efficace pour contrôler entre autres *Oedaleus senegalensis* (50g/ha), *Zoncerus variegatus* (12,5 g/ha), *Hieroglyphus daganensis* (12,5 g/ha) et *Schistocerca gregaria* (50 g/ha)

Limites du Green Muscle :

- Efficacité réduite dans des conditions climatiques extrêmes
- Pas d'effet de choc



Le **Projet Régional de Lutte Intégrée contre les Sauteriaux au Sahel** fait suite au projet LUBILOSA. La première phase a été financée pour une durée de trois ans (2003-2005) par DANIDA. Elle a été exécutée conjointement par l'IITA à Cotonou, le Centre Régional AGRHYMET à Niamey, le DNERI et Hedeselskab et Miljø og Energi A/S au Danemark.

Le but du projet est d'élaborer une stratégie intégrée de lutte (IPM) en vue de lutter contre les sauteriaux et mettre au point un système d'aide à la décision pour appuyer la mise en oeuvre de cette stratégie.

L'application du biopesticide Green Muscle et l'interaction avec les ennemis naturels des sauteriaux ont été considérées comme des éléments importants d'une stratégie de lutte intégrée.

Acquis de la première phase du Projet Régional de Lutte Intégrée contre les Sauteriaux au Sahel (PRÉLISS) :

- Des espèces d'oiseaux qui peuvent consommer un grand nombre de sauteriaux ont été identifiées.
- Un système d'aide à la décision a été mis au point pour assister les services nationaux de protection des végétaux en matière de décision des mesures à prendre pour lutter contre les sauteriaux.
- Un modèle de simulation de la dynamique des populations du criquet sénégalais, SahelEco, qui est un modèle de simulation détaillé et axé sur la physiologie.
- Un système d'aide à la décision basé sur le Système d'Information Géographique (SIG) couvrant l'ensemble de la région sahélienne a été élaboré. Ce système est basé sur les données de prospections de sauteriaux, les données du SIG et de la télédétection.

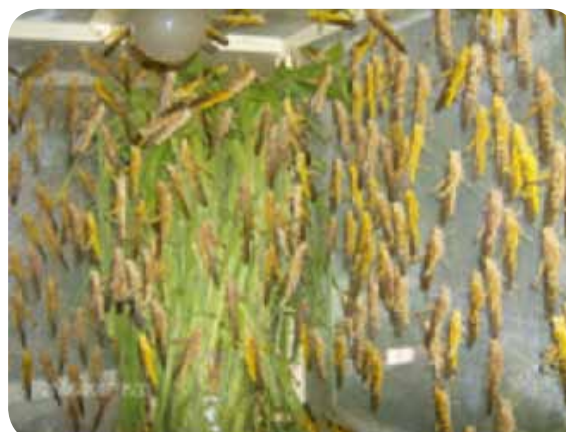


Le Projet d'appui à la lutte antiacridienne

Ce projet a été financé par l'USAID avec comme objectif principal : la réduction de l'impact économique des dégâts du criquet pèlerin et les effets néfastes des opérations de lutte sur l'environnement. Il a été mis en œuvre d'octobre 2006 à Septembre 2008.

Principaux résultats obtenus au cours de l'exécution du projet :

- 03 Commissions Nationales de Gestion des Pesticides (Burkina Faso, Guinée Bissau et Niger) ont conduit des activités de sensibilisation sur les produits phytosanitaires ;
- 03 élevages de masse du criquet pèlerin ont été développés à Niamey, à Agadez et à Abèché ;
- 02 recommandations ont été formulées sur l'utilisation du Green Muscle (GM) et du Phényl-Acétone-Nitrile (PAN), suite aux recherches conduites :
 - Utilisation de 25 g de GM +10 ml de PAN/ha en lutte préventive contre le criquet pèlerin dans les zones grégarigènes
 - Utilisation des pesticides de synthèse tels que le Chlorpyrifos-éthyl, le Malathion, la Lambda-cyhalothrine à la moitié de la dose recommandée + 10 ml par hectare en lutte curative contre le criquet pèlerin.
- 04 étudiants boursiers du projet ont reçu leur diplôme d'Ingénieur en Protection des Végétaux le 24 septembre 2008 ;
- 218 agents des SNPV ont été formés sur les images satellitaires et sur les ennemis trans-frontaliers;
- 3.424 brigadiers phytosanitaires, producteurs et importateurs de produits végétaux et phytosanitaires ont été formés sur les ennemis transfrontaliers dans le cadre de AELGA III (Assistance for Emergency Locust/Grasshopper Abatement) ;
- 11 cadres dont 01 en provenance du CRA ont été formés au Maroc au cours d'une formation conjointe organisée par la CLCPRO (Commission de Lutte contre le Criquet pèlerin en Région Occidentale), le CNLAA (Centre National de Lutte Anti-Acridienne du Maroc) et le CRA ;
- 01 manuel et 04 posters sur les oiseaux granivores ont été élaborés. Ces documents ont été reproduits en 500 exemplaires et distribués aux SNPV des 09 pays membres du CILSS;
- 01 manuel et 04 posters sur les rongeurs ont été élaborés et reproduits en 500 exemplaires et en cours de distribution aux SNPV des 09 pays membres du CILSS;
- 02 voyages d'étude ont été organisés à l'intention des points focaux du projet dans les pays, en Algérie, en Mauritanie et au Maroc en vue du renforcement de la collaboration avec ces pays.



Elevage du criquet pèlerin

Comité Sahélien des Pesticides (CSP)

Un outil de réglementation des pesticides utilisés ou commercialisés dans le Sahel

Le Comité Sahélien des Pesticides (CSP) a été mis en place en 1994. Il constitue la cheville ouvrière de la Réglementation commune en matière des pesticides dans les pays sahéliens. Il a pour tâches de prendre des décisions communes à l'ensemble des pays du CILSS en matière de circulation des pesticides et en vue de leur utilisation judicieuse.

Le CSP :

- examine les demandes d'homologation des pesticides pour suite à donner;
- tient le registre des homologations et des autorisations des pesticides;
- établit une liste des pesticides d'emploi interdit ou sévèrement réglementé dans les pays du CILSS;
- effectue l'inventaire des pesticides utilisés ou commercialisés dans les pays du CILSS;
- définit les méthodes de contrôle de la composition, de la qualité et de l'évaluation des produits à l'égard de l'homme, des animaux et de l'environnement;
- établit la liste des établissements publics autorisés à effectuer les essais;
- dresse la liste des laboratoires habilités à effectuer les analyses de contre expertise;
- maintien des liens avec les Comités nationaux de gestion des pesticides (CNGP) dans les pays du CILSS.

Le CSP est composé :

- d'experts sahéliens spécialistes dans les différentes disciplines de la protection des végétaux, de la toxicologie, de l'éco-toxicologie et de la chimie;
- de représentants des organisations régionales en Afrique (Centre Agrhymet du CILSS, OCLALAV, CPI/OUA etc...);
- de représentants des organisations des Nations Unies (FAO, OMS).

Principaux résultats

- De mars 1994 à décembre 2000, le CSP a enregistré 362 dossiers d'homologation déposés par des firmes agro-pharmaceutiques représentées dans la sous région. Il s'agit principalement d'insecticides (69%) et d'herbicides (17%). Les pesticides composés (insecticides/fongicides, insecticides/nématocides), les fongicides, les avicides et les rodenticides constituent 14%.
- Au cours des onze sessions ordinaires, le CSP a octroyé 128 autorisations provisoires de vente (y compris les renouvellements) et 6 homologations définitives. Les autorisations actuelles n'ont concerné jusqu'à présent que les formulations de pesticides chimiques de synthèse. Les exigences du dossier pour l'homologation des bio-pesticides sont en cours d'élaboration.
- Les listes des autorisations provisoires de vente et des homologations sont envoyées aux Ministres en charge de l'Agriculture dans tous les pays membres du CILSS.



Initiative Nutrition, Sécurité Alimentaire et Politiques Publiques au Sahel (NUSAPPS)

L'initiative « Nutrition, Sécurité Alimentaire et Politiques Publiques au Sahel » (NUSAPPS) vise à aider les pays à intégrer les données nutritionnelles dans leurs analyses et diagnostics afin d'améliorer la surveillance et l'alerte précoce dans les pays de la sous-région. Elle vise également à influencer sur les politiques publiques à travers le renforcement des capacités nationales et la dissémination d'information aux décideurs.

Cette initiative a vu le jour à la suite des recommandations de la réunion du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires (RPCA) tenue à Paris en décembre 2005, peu de temps après que la crise alimentaire et nutritionnelle subie par le Niger ait secoué l'opinion internationale. Cette crise vécue par le Niger en 2005 a révélé les limites des systèmes de prévention et de gestion des crises mis en place depuis les années 80. Elle a dans le même temps remis brutalement en lumière la gravité de la situation nutritionnelle dans les pays du Sahel.

Un diagnostic, enrichi par la prise en compte de la nutrition et des informations nutritionnelles, pourrait permettre la mise en place plus rapide de programme de prévention et de traitement de la malnutrition. Une meilleure compréhension du modèle causal de la malnutrition pourrait permettre aux décideurs de mettre en œuvre des programmes plus pertinents, à court, moyen et long terme.

Les principales activités de NUSAPPS sont :

L'amélioration des systèmes de collecte et d'analyse de l'information nutritionnelle:

- La validation d'indicateurs nutritionnels et d'outils de collecte au niveau régional
- L'intégration d'indicateurs nutritionnels dans les enquêtes annuelles et pluri-annuelles à travers l'appui aux équipes nationales
- La prise en compte systématique de ces informations dans l'analyse et le diagnostic de la sécurité alimentaire et des crises alimentaires au niveau national et régional

Le renforcement des capacités nationales en analyse causale et diagnostic :

- Appui technique à 3 pays tests en 2007 : Niger, Gambie et Sénégal
- Atechnique à un groupe élargi de pays en 2008, intégrant le Cap Vert, la Mauritanie et le Burkina Faso dans l'initiative
- Développement et mise en œuvre de modules de formation pour les équipes nationales

L'information aux décideurs:

- Diffusion de l'information sur la situation alimentaire et nutritionnelle
- Evaluation de la mise en œuvre des politiques publiques



Le Réseau des Femmes Sahéliennes (REFESA)

Le REFESA a été créé à Banjul en septembre 1997 suite à l'exercice de réflexion Sahel 21. Il a pour objectif principal de servir de cadre de mobilisation, de concertation, d'échange d'expériences et d'informations entre les femmes sahéliennes au niveau national et régional. Le REFESA s'implique activement au niveau national et sous régional, dans les activités de développement (lutte contre la pauvreté, promotion de l'éducation de la fille, etc.).

Le REFESA est reconnu par les Chefs d'Etat du CILSS (cf. déclaration du Sommet de Bamako. 2000)

Les appuis du CILSS au REFESA se présentent comme suit :

- Mise en place du Réseau des femmes Sahéliennes
- Mise en place de coordinations nationales dans tous les pays du CILSS à travers des assemblées générales
- Elaboration du plan d'action du REFESA
- Organisation de la première assemblée générale du REFESA
- Invitation à l'exercice Sahel 21
- Financement de la participation du REFESA au Sommet des Chefs d'Etat du CILSS à Banjul en Gambie
- Financement de la formation des formateurs sur les techniques de plaidoyer
- Organisation d'une exposition du REFESA sur les micro jardins tenue à Nouakchott en 2004 en marge du Sommet des Chefs d'Etat du CILSS
- Organisation d'ateliers et de séminaires pour l'amélioration du bien être des femmes sahéliennes.



Le Réseau Sahélien de Documentation (RESADOC)

Objectif principal : Promouvoir une meilleure connaissance du sahel sur la lutte contre la désertification et la recherche de l'autosuffisance alimentaire à travers la mise en place d'un système documentaire sahélien.

Objectifs spécifiques :

- Collecte de la documentation scientifique et technique ;
- Fourniture d'informations aux utilisateurs ;
- Accès aux sources d'information extérieures et transfert des technologies d'information ;
- Perfectionnement du personnel technique ;
- Constitution d'une base de données bibliographiques ;
- Appui aux États du CILSS dans la définition et l'application de politiques documentaires.

Entre 1978 et 1986, RESADOC a consacré 600 millions de francs CFA au service de la documentation dans le Sahel grâce à l'assistance technique et financière de l'USAID, du CRDI, du ministère français de la coopération, du ministère de la coopération économique de la République d'Allemagne, de l'UNESCO, de la FAO et du PNUD.

Principaux acquis :

L'harmonisation au niveau régional, des méthodes de collecte et de traitement documentaire. Un bordereau unique a été élaboré à cette fin. Il est utilisé par l'ensemble des centres de documentation membres du réseau.

Quarante (42) deux centres de documentation sont membres du RESADOC. A travers ce réseau, ces différents centres de documentation qui vivaient de façon cloisonnés, travaillent maintenant ensemble.

Entre 1979 et 1986, quatorze (14) techniciens ont reçu une formation de longue durée (1 ou 2 ans) et deux cent quatre vingt neuf agents ont bénéficié de séminaires, stages et voyages d'études.

RESADOC a doté le Burkina Faso et le Niger, de caméras de microfilmage. Des opérations de microfilmage ont été effectuées pour sauver des fonds documentaires au Sénégal, au Mali, au Niger et au Burkina Faso. La publication de répertoires nationaux de catalogues collectifs a aussi été prise en charge par le RESADOC.

Domaines couverts par le RESADOC : productions végétales; protection des cultures et des récoltes; productions animales; pêche; foresterie; écologie; transport, télécommunications; commercialisation, stockage; démographie, population; santé et sciences médicales; nutrition et alimentation, sécurité alimentaire; ressources humaines (emploi, formation, vulgarisation); sociologie et économie rurales; industrie; planification, politique économique, coopération internationale; politique scientifique, et recherche.

Ressources documentaires : le 31 juillet 1991, le Centre régional de coordination basé à l'INSAH au Mali, disposait d'un fonds documentaire de 10 400 monographies, d'une banque de 12 000 microfiches, d'une base de données de 20 000 références; d'une série de bases de données spécialisées produites par des partenaires extérieurs.

Les bases de données régionales du CILSS

Le CILSS a mis en place un système de base de données qui intègre des séries longues sur la production agricole, les précipitations, l'hydrologie, les pesticides, les technologies, les séries démographiques, etc. Ces données qui sont destinées aux acteurs publics et privés, sont le fruit d'une collaboration entre le CILSS et les services nationaux de l'agriculture, de la météorologie, de l'hydrologie, de l'environnement, de la santé, etc.

Le CILSS dispose principalement de deux (2) bases de données régionales :

- La Base de Données du Centre Régional AGRHYMET
- La Base de Données de l'Institut du Sahel

La base de données du Centre Régional AGRHYMET (www.agrhymet.ne)

Son exploitation permet le suivi opérationnel de la campagne agricole et contribue à l'alerte précoce, la maîtrise de l'eau, la gestion des ressources naturelles et la lutte contre la désertification afin d'élaborer une politique de sécurité alimentaire durable pour les populations sahéniennes.

Les données de la Base du Centre Régional AGRHYMET sont essentiellement de deux types : les données tabulaires et les données à référence spatiale. Les données tabulaires sont pour la plupart constituées de longues séries de données:

- climatologiques (pluviométrie, température, humidité, insolation, vent, etc.) ;
- hydrologiques dont les hauteurs d'eau journalières, les courbes de tarage, les débits journaliers et les caractéristiques géographiques des stations ;
- phytosanitaires (dénombrement des ennemis des cultures ou des dégâts qu'ils causent.) Les comptages sont effectués pendant la durée de la campagne dans la zone agricole pour les ennemis inféodés aux cultures. Pour les ravageurs migrants (acridiens migrants), les comptages sont en principe effectués toute l'année dans les zones de reproduction;
- productions agricoles collectées à différents niveaux de division administrative et provenant de l'enquête de prévision et d'estimation des récoltes dont l'objectif est d'évaluer les superficies, les productions, les rendements des principales cultures de la région et les stocks paysans ;
- productions pastorales portant sur les effectifs du cheptel, les foyers de maladies contagieuses, les données d'immunisation du bétail. Les données des effectifs du cheptel sont issues des estimations publiées par les Services Départementaux de l'élevage et des projections à partir des taux de croît ;
- démographiques (population totale, urbaine, rurale, taux de croissance de la population, etc.) issues des recensements généraux de la population des localités.



La Base de Données de l'Institut du Sahel (www.insah.org/ressources)

Ces dernières années, l'INSAH a développé une série de Bases de Données pour aider au développement de la coopération scientifique et technique entre les acteurs des systèmes nationaux de recherche en agriculture, en élevage et en population et développement des pays membres du CILSS à travers une facilitation de l'accès à la connaissance et à l'information.

Il s'agit des Bases de Données suivantes : Pesticides; Répertoire sur les expertises et les technologies appropriées dans la sous région; Profils démographiques et socio-économiques des pays de la sous région et des Publications scientifiques produites par l'Institution.

Les bases de données de l'INSAH	Description
Technologies	Technologies générées dans le domaine agro-sylvo-pastoral au Sahel
Institutions de recherche	Institutions de recherche dans les Etats membres du CILSS
Chercheurs	Répertoire des Expertises dans les Etats membres du CILSS
Pesticides	Pesticides autorisés dans les Etats membres du CILSS
Documentation	Fond des publications de l'INSAH
Profil	Profils démographiques et socio-économiques des Etats membres du CILSS





Sécurité Alimentaire

Documents de politiques et de stratégies élaborés

Signature de la Convention-cadre du CORESA par le CILSS, la CEDEAO et l'UEMOA. 2011
Trois résolutions d'opérationnalisation du CORESA adoptées respectivement par le CILSS, la CEDEAO et l'UEMOA. 2011
Validation des actes de la Charte PREGEC. 2011
Validation de la Convention cadre du CORESA par les trois OIG (CEDEAO, CILSS, UEMOA). 2009
Le document de formulation de AGRIS. 2008
Un concept note du Programme « Initiative Agriculture Durable et Développement Rural »/Sustainable Agriculture and Rural Development Initiative 'S.A.R.D.I) en collaboration avec la FAO et le FIDA, Sept 2006 : Projet de collaboration avec le FIDA et la FAO en vue de promouvoir les actions structurelles dans le domaine de la Sécurité Alimentaire. 2006
Un Projet de textes constitutifs du Conseil Régional de Sécurité Alimentaire (CORESA)
Un Document de base du Conseil Régional de Sécurité Alimentaire.
Un document sur la biotechnologie et la sécurité alimentaire au Sahel: défis et perspectives, Août 2005
Un diagnostic de la Sécurité Alimentaire au Sahel: « la dimension régionale dans l'espace CILSS » .Juillet 2005 :Présentée dans le cadre de l'atelier national de réflexion et de mobilisation de la société civile pour la sécurité alimentaire au Burkina Faso.
Un document sur l'élaboration et adoption du Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire (CSSA) : Participation des Pays, de la société civile et d'autres OIG.
Un document sur l'appui catalytique et méthodologique aux Pays pour l'élaboration de leurs Stratégies Nationales de Sécurité Alimentaire.

Rapports d'études et outils d'analyse produits et mis à la disposition des Etats

Etude sur la capitalisation des données du PREGEC pour l'analyse de la dynamique de la situation agricole alimentaire et nutritionnelle dans les pays du sahel et de l'Afrique de l'ouest. 2011
Etude de l'articulation et de l'harmonisation des politiques et stratégies de situation alimentaire au niveau national et régional. 2011
Analyse des interactions entre production agricole et évolution démographique au Sahel et en Afrique de l'Ouest.2011
Elaboration de plans d'action par 17pays pour l'intégration effective de la Nutrition dans les PNIA. 2011
Une note méthodologique pour l'évaluation de la prise en compte de la nutrition dans les politiques publiques. 2011
4 notes d'information sur la sécurité alimentaire (NISA). 2011
4 avis sur la situation alimentaire et nutritionnelle. 2011
Les rapports sur la situation nutritionnelle des enfants de moins de cinq ans au Togo et au Mali pour la campagne 2011-2012
4 rapports de formation de 110 agents dans quatre pays (Sénégal et Niger, Ghana et Burkina Faso) sur les tests d'inscription des variétés au catalogue. 2011
Rapport de revue de la réglementation semencière du Sénégal avec le règlement communautaire. 2011
Cinq rapports nationaux d'analyse du projet de cadre régional de biosécurité (Ghana, Guinée, Gambie, Cap Vert et Tchad). 2011
Un document projet de cadre régional de biosécurité. 2011
Un document sur la situation des réglementations de biosécurité en Afrique de l'Ouest. 2011
Une étude sur l'articulation des politiques et stratégies situation alimentaire au niveau national et régional. 2011
Une étude sur la capitalisation des données du PREGEC pour l'analyse de la dynamique de la situation agricole alimentaire et nutritionnelle dans les pays du sahel et de l'Afrique de l'ouest. 2011
Elaboration des plans nationaux d'investissements agricoles de deux pays (Mali et Sénégal). 2010

Un document d'information sur la biosécurité dans 5 pays (le Mali, Ghana, Nigeria, Libéria et Sénégal). 2010
Trois protocoles de travail sur la biosécurité pour la Mauritanie et le Liberia. 2010
17 protocoles spécifiques d'évaluation de l'efficacité biologique des pesticides sur les organismes nuisibles des cultures validés sur des cultures communes aux 2 zones (sahéliennes et humides).2010
Rapport de l'intégration du volet nutrition de l'enquête agricole du Sénégal. 2010
Rapport sur l'analyse des données nutritionnelles issues de l'enquête agricole au Burkina Faso. 2010
4 avis sur la situation alimentaire et nutritionnelle. 2010
3 rapports sur la situation agricole et alimentaire. 2010
7 notes d'information sur la sécurité alimentaire (NISA). 2010
Validation des textes du RESOGEST. 2010
Validation de la charte PREGEC. 2010
3 avis sur la situation alimentaire et nutritionnelle. 2009
3 rapports sur la situation agricole et alimentaire. 2009
7 notes d'information sur la sécurité alimentaire (NISA). 2009
5 bulletins régionaux (2 bulletins spéciaux et 03 bulletins mensuels AGRHYMET. 2009
4 dispositifs de suivi-évaluation mis en place (Cap Vert, Gambie, Niger, Tchad). 2009
Le Projet de règlement d'exécution relatif aux missions, à la composition et au fonctionnement du Comité Ouest Africain des Pesticides. 2009
La réalisation d'enquête de vulnérabilité en milieu urbain dans 5 pays (4 du CILSS et le Bénin). 2009
4 études sur la gestion décentralisées (Sénégal, Guinée Bissau, Mali et Gambie). 2009
4 rapports sur les zones à risques et l'état de la vulnérabilité des populations. 2009
3 rapports sur l'état évolutif de la situation alimentaire et nutritionnelle (Sénégal, mali, Mauritanie). 2009
Développement du modèle conceptuel des données d'alerte précoce, d'identification des zones à risques et de ciblage des populations vulnérables au niveau local. 2009
Intégration des indicateurs nutritionnels dans le système d'information SA au Sénégal, Bénin et Cap Vert avec la collaboration technique et financière de l'OOAS. 2009
Les bilans céréaliers prévisionnels 2008/2009 et ex-post 2007/2008 pour chaque pays du CILSS et pour la zone CEDEAO (publications annuelles)
Les bilans alimentaires prévisionnels pour huit (08) pays CILSS et quatre (04) pays CEDEAO non membres du CILSS ainsi que de bilans alimentaires ex-post pour treize (13) pays dont quatre (04) de la CEDEAO. 2008
Etude pour l'élaboration d'un document relatif aux exigences pour l'homologation des pesticides utilisés en Santé publique. 2008
Etude pour l'élaboration d'un document relatif à la pérennisation du Comité Sahélien des Pesticides. 2008
Une base de données régionale dénommée Système d'Information sur la Sécurité Alimentaire Régionale (SISAR). 2008
La réalisation des enquêtes VAMU (Vulnérabilité en Milieu Urbain) à Banjul et à Ouagadougou. 2008
La production du rapport national sur les trois passages de l'enquête nutritionnelle au Burkina Faso. 2008
Le rapport de l'analyse de l'expérience d'intégration du périmètre brachial dans les enquêtes agricoles (EPA et EPER). 2008
L'analyse des expériences d'intégration des indicateurs nutritionnels dans les SAP. Cette expérience s'est appuyée sur les données collectées par la DGPSA au Burkina Faso et la DSA au Niger. 2008
La réalisation des analyses causales par les pools nationaux en nutrition de la Gambie, du Niger, et du Sénégal, du Tchad, du Burkina Faso et du Mali. 2008
Un tableau de bord et un dispositif de suivi évaluation des indicateurs nationaux et régionaux de la sécurité alimentaire. 2007
Méthodologie de suivi des flux transfrontaliers des produits agricoles et agroalimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest. 2007
Etude sur le dispositif permanent de suivi des flux transfrontaliers des produits agricoles et agroalimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest. 2007
5 rapports de mission de pré-identification pour la prise en compte des aspects nutritionnels en matière de surveillance et d'alerte précoce dans les pays du CILSS, mai-septembre 2006. Pays concernés : Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Gambie.
Une étude d'approfondissement des causes profondes de la vulnérabilité des ménages au Niger. 2006

Etude des dossiers pour le passage de l'Autorisation Provisoire de Vente à l'homologation. 2006
Etude sur l'harmonisation des procédures d'homologation des pesticides dans les pays membres de l'UEMOA et de la CEDEAO. 2006
Etude sur l'harmonisation des procédures d'homologation des pesticides dans les pays membres de l'UEMOA et de la CEDEAO. 2006
Convention cadre instituant une réglementation commune biosécuritaire de prévention des risques biotechnologiques dans l'espace CILSS. 2006
Convention cadre instituant une réglementation commune en matière de semences conventionnelles, semences transgéniques et leurs produits dérivés dans l'espace CILSS. 2006
Des outils de collecte, de traitement et de diffusion des données sur la sécurité alimentaire au Sahel au bénéfice des SAP du Sénégal, de la Gambie et de la Guinée Bissau. 2006.
Une charte de qualité de l'information sur la sécurité alimentaire au Sahel en collaboration avec le Département du Développement rural et de l'environnement de l'UEMOA, décembre 2005.
Le dialogue technique et politique en vue du rapprochement des politiques nationales sectorielles est poursuivi et renforcé. 2005
Deux documents de convention cadre élaborés par le CILSS sur la réglementation commune sur les semences conventionnelles et trans-géniques et la bio sécurité. 2005
Etat des lieux de la réglementation, des directives, de l'autorisation et de la circulation des OGM dans le Sahel. 2004
Une Etude sur les contraintes d'approvisionnement des zones structurellement déficitaires, à partir des excédents locaux, avril 2004 : Pays concernés : Mali et en Mauritanie.
Une Etude des impacts de la crise ivoirienne sur la sécurité alimentaire des pays du Sahel et les dynamiques sous-régionales, 2003. Pays concernés : Niger, Burkina Faso et Mali.
Une synthèse régionale des Etudes d'impacts de la crise ivoirienne sur la sécurité alimentaire des pays du Sahel et les dynamiques sous-régionales, 2003.
Etat des lieux sur les textes réglementaires en biosécurité, les structures de contrôle, les mécanismes de réglementation, les infrastructures et le potentiel scientifique en Afrique de l'Ouest. 2003
Etude sur les perspectives de l'élevage au Sahel. 2002
Catalogue régional de variétés de semences vulgarisées dans les pays membres du CILSS. 2002
4 Etudes de l'impact socio-économique de la grippe aviaire en Afrique de l'Ouest : étude de cas au Burkina-Faso, Nigeria et Niger : Etudes initiées et exécutées en collaboration avec la CEDEAO dans le cadre du plan d'action sous-régional de prévention et de lutte contre la grippe aviaire en Afrique de l'Ouest.
Une Etude sur les contraintes de sécurité alimentaire dans les zones structurellement déficitaires, en particulier dans les zones pastorales, décembre 2002 : Pays concernés : Niger et Tchad.
Un rapport sur l'analyse des déterminants de la hausse des prix des céréales au Burkina Faso, au Mali et au Niger à l'issue de la campagne agricole 2001/2002. Etude conjointe CSAO, CILSS.
Un inventaire et analyse des méthodes d'identification des zones et groupes vulnérables aux crises alimentaires au Sahel, septembre 2001.
4 Etudes pour le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Tchad sur le Crédit/Epargne en milieu rural au Sahel, 2000.
Evaluation de l'Application de la charte de l'Aide alimentaire, 1998, 1999 et 2000
Etudes d'impact de la dévaluation du Franc CFA : i) filière élevage; ii) filière cultures maraîchères; iii) filière coton. 1998
Etudes d'impact de la dévaluation du Franc CFA : aspects micro et macro économiques de certains produits vivriers, filière bétail/viande. 1998
Une note sur la nécessité d'une recapitalisation de la fertilité des sols pour une agriculture durable au Sahel : état de la question et perspectives, avril 1997.
Une synthèse régionale étude promotion de la protection phytosanitaire intégrée au Sahel - mars 1997.
Un bilan diagnostique du secteur de la protection végétale au Cap Vert, 1997.
9 Etudes nationales pour les 9 pays du CILSS sur les filières agro-alimentaires au Sahel
Une synthèse des bilans - diagnostic nationaux sur la problématique des filières agro-alimentaires au Sahel - mars 1997.
9 Etudes nationales pour les 9 pays du CILSS sur les systèmes de production au Sahel, 1996.
Une synthèse des bilans - diagnostics nationaux sur la problématique des systèmes de production au Sahel, Mars 1997.
Un rapport sur le cadre de convergence pour l'harmonisation des méthodes d'identification des zones et populations vulnérables.

9 Etudes nationales sur la protection intégrée des végétaux au Sahel, 1996.
Réalisation du bilan du programme de renforcement des capacités scientifiques des pays membres du CILSS dans le domaine agro-sylvo pastoral (Document national Burkina). 1996
Rapports finaux et perspectives de recherche des projets : i) zonage agro climatique et potentialités agricoles des pays membres du CILSS, ii) amélioration de l'alimentation hydrique et minérale par les techniques culturales en zone soudano-sahélienne (Documents nationaux Burkina). 1996
Evaluation de l'impact économique de la recherche agronomique et de la vulgarisation agricole : cas du maïs dans l'Ouest du Burkina Faso (Illy Larab et Souleymane Ouedraogo/INERA), 1996
Conduite d'essais en lutte intégrée contre les locustes et sauteriaux. 1996
Actualisation des effets de la dévaluation du Franc CFA sur i) les prix et les coûts de production, ii) impact macroscopique des politiques sur l'investissement, la productivité et la compétitivité agricoles et, iii) l'investissement et la compétitivité des filières des produits stratégiques. 1996
Formulation du contenu du Programme DMI/DPM, composante Burkina Faso. 1996
Coordination scientifique du montage définitif du programme régional (Mali, Burkina Faso et Niger) de recherche sur « l'intégration agriculture-élevage et gestion des ressources naturelles », INERA, coordination scientifique. 1996
Production des résultats définitifs du zonage agro climatique et potentialités agricoles des pays membres du CILSS, Composante Burkina. 1996
Production des résultats définitifs de recherche sur « amélioration de l'alimentation hydrique et minérale par les techniques culturales en zone soudano-sahélienne », Composante Burkina. 1996
Elaboration du plan d'appui à la formation et à la planification stratégique de la recherche agricole. Cap Vert 1996
Etude et analyse des mécanismes de financement durable de la recherche agricole, cas du Cap-vert. 1996
Formulation du contenu du Programme DMI/DPM, composante Mali. 1996
Production des résultats des résultats définitifs du zonage agro climatique et potentialités agricoles des pays membres du CILSS, Composante Mali/IER. 1996
Production des résultats définitifs de recherche sur « amélioration alimentation hydrique et minérale par les techniques culturales en zone soudano-sahélienne », Composante Mali 1996
Production du document sur l'identification définitive des observatoires du ROSELT au Mali, observatoire de Bourem. 1996
Réalisation du bilan du programme de renforcement des capacités scientifiques des pays membres du CILSS dans le domaine agro-sylvo pastoral (Document national Niger). 1996
Réalisation de la synthèse nationale sur l'impact de la dévaluation du Franc CFA filière élevage au Niger. 1996
Synthèse régionale de l'impact économique de la recherche agricole, contribution du Niger, thème présenté Mil SOUNA III. 1996
Réalisation du bilan du programme de renforcement des capacités scientifiques des pays membres du CILSS dans le domaine agro-sylvo pastoral (Document national Sénégal). 1996
Rapports finaux et perspectives de recherche des projets : i) zonage agro climatique et potentialités agricoles des pays membres du CILSS, ii) amélioration de l'alimentation hydrique et minérale par les techniques culturales en zone soudano-sahélienne (Documents nationaux Sénégal) 1996.
Etude sur l'impact de la dévaluation du Franc CFA sur les prix et les coûts de production ; i) indice des prix à la consommation au Sénégal (ISRA), 1996, ii) filière pêche artisanale maritime, rentabilité au Sénégal (SRA), 1996
Etude sur l'impact de la dévaluation du Franc CFA sur les opportunités et contraintes des filières agricoles et alimentaires, filière bétail/viande au Sénégal (ISRA). 1996
Formulation du contenu du Programme DMI/DPM, composante Sénégal. 1996
Production des résultats définitifs du zonage agro climatique et potentialités agricoles des pays membres du CILSS, Composante Sénégal. 1996
Mise à disposition de l'ISRA des résultats définitifs de recherche sur « amélioration alimentation hydrique et minérale par les techniques culturales en zone soudano-sahélienne », Composante Sénégal. 1996
Synthèse régionale de l'impact économique de la recherche agricole, contribution du Sénégal, thème présenté aux techniques coton et riz. 1996
Pilotage de la formulation du programme de recherche sur « l'intégration agriculture-élevage et gestion des ressources naturelles ». 1995
Etude sur les échanges régionaux relatifs à l'impact de la dévaluation du Franc CFA, étude nationale finalisée. 1995

Contributions du CILSS dans la production de rapports techniques et autres supports

Une étude sur l'analyse des liens et interactions entre population et sécurité alimentaire pour l'ensemble des 17 pays du CILSS et de la CEDEAO. 2011
Appui du CILSS à deux pays (Guinée-Bissau et Burundi) pour l'élaboration de leurs plans nationaux d'investissements agricoles. 2011
Trois rapports d'analyse de la situation des CNB et des propositions d'appui de WACIP au Burkina Faso, Bénin et Mali. 2009
Elaboration et consolidation de cadres nationaux de réglementation de 7 pays (Bénin, Burkina Faso, Gambie, Mali, Niger, Nigeria). 2009
Collecte et analyse des indicateurs nutritionnels dans l'enquête agricole (Burkina Faso, Sénégal). 2009
Test du cadre harmonisé sur les données de 3 pays. 2009
Mise en œuvre du code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides ». 1998
Validation des activités du thème régional « Agroclimatologie et contraintes variétales » dans le cadre du pôle GRN. 1998
Réalisation de la synthèse nationale sur l'impact de la dévaluation du Franc CFA filière élevage au Niger. 1998
Elaboration du plan national du Niger en protection intégrée des végétaux. 1998
Formulation du document de financement du renforcement du dispositif CERAAS (requête FED/8). 1998
Actualisation de la législation phytosanitaire nationale du Niger. 1998
Validation des activités du thème régional « fixation symbiotique de l'azote » dans le cadre du pôle GRN. 1998
Réalisation de la synthèse nationale sur l'impact de la dévaluation du Franc CFA : i) filière coton, ii) revenus et consommation de ménage, iii) filière bovine au Burkina. 1997
Elaboration du plan national du Burkina en protection intégrée des végétaux. 1997
Actualisation de la législation phytosanitaire nationale du Burkina. 1997
Mise en œuvre des études sur les méthodes de recherche adaptative pour le transfert de technologies (conservation des eaux et fertilité des sols) en Afrique de l'Ouest. 1997
Validation de la thématique « conservation des Eaux et des Sols » du pôle Gestion des Ressources Naturelles. 1997
Harmonisation des méthodes de collecte, d'analyse et de suivi évaluation des données socio-économiques en GRN. 1997
Elaboration du plan national de la Gambie en protection intégrée des végétaux. 1997
Actualisation de la législation phytosanitaire nationale de la Gambie. 1997
Harmonisation des méthodes de collecte, d'analyse et de suivi évaluation des données socio-économiques en GRN en Guinée-Bissau. 1997
Elaboration de la législation phytosanitaire en Guinée-Bissau. 1997
Elaboration du plan national de la Guinée-Bissau en protection intégrée des végétaux. 1997
Mise en œuvre des études sur les méthodes de recherche adaptative pour le transfert de technologies (conservation des eaux et fertilité des sols) en Afrique de l'Ouest. 1997
Validation de la thématique « Agroclimatologie et Contrainte variétale ». 1997
Planification des activités de l'initiative «intégration agriculture élevage et gestion des ressources naturelles», composante Mali. 1997
Elaboration du plan national du Mali en protection intégrée des végétaux. 1997
Actualisation de la législation phytosanitaire nationale du Mali. 1997
Mise en œuvre des études sur les méthodes de recherche adaptative pour le transfert de technologies (conservation des eaux et fertilité des sols) en Afrique de l'Ouest. Inter CRSP. 1997
Etudes sur les méthodes de recherche adaptative pour le transfert de technologies (conservation des eaux et fertilité des sols) en Afrique de l'Ouest. 1997
Validation de la thématique « Gestion des sols de l'environnement des systèmes irrigués », INRA. 1997
Planification des activités de l'initiative «intégration agriculture élevage et gestion des ressources naturelles», composante Niger. 1997
Mise en œuvre des études sur les méthodes de recherche adaptative pour le transfert de technologies (conservation des eaux et fertilité des sols) en Afrique de l'Ouest. 1997
Validation de la thématique « Fixation symbiotique de l'azote » 1997

Réalisation de la synthèse nationale sur l'impact de la dévaluation du Franc CFA : i) filière coton, ii) revenus et consommation de ménage, iii) secteur pêche artisanale maritime au Sénégal. 1997
Elaboration du plan national du Sénégal en protection intégrée des végétaux. 1997
Actualisation de la législation phytosanitaire nationale du Sénégal. 1997
Elaboration du plan national du Cap-Vert en protection intégrée des végétaux. 1997
Elaboration de la législation phytosanitaire nationale du Cap-Vert. 1997
Elaboration du plan national du Niger en protection intégrée des végétaux. 1996
Actualisation de la législation phytosanitaire nationale du Niger. 1996
Formulation du contenu du Programme DMI/DPM, composante Niger. 1996
Participation au processus de montage définitif du programme régional (Mali, Burkina Faso et Niger) de recherche sur « l'intégration agriculture-élevage et gestion des ressources naturelles » INRAN. 1996

Réunions / Ateliers organisés

Réunion annuelle du CORESA. 2011. 2010
Atelier pour l'opérationnaliser AGRIS. 2010
Atelier national de dissémination de la brochure sur l'analyse causale de la malnutrition des enfants au Sahel. 2010;
Réunion du PREGEC avec la participation de 17 pays. 2010
Trois (3) SAP ont été mis en place (Liberia, Côte d'ivoire et Sierra Leone)
Sessions ordinaires (2) du Comité Sahélien des Pesticides. 2009
Réunion du PREGEC avec la participation de 17 pays. 2009
Concertations (4) sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle (mars, juin, septembre, novembre). 2009
Réunion annuelle du RPCA. 2009
Concertation régionale des points focaux nutrition de la CEDEAO et des SAP sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest. 2008
Une réunion du Comité de pilotage/technique chargé de la mise en œuvre du cadre harmonisé. 2008
Réunion annuelle du CORESA (Conseil Régional de Sécurité Alimentaire) en Avril 2008 à Ouagadougou (Burkina Faso)
Atelier de validation du Cadre stratégique de sécurité alimentaire pour l'Afrique (CSSAA). 2007
Une réunion régionale consultative sur la sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Lieu : Burkina Faso.
Un atelier régional sur l'amélioration des outils d'analyse sur la sécurité alimentaire, juillet 2006
1ère édition de la conférence régionale sur la situation agricole et alimentaire et les perspectives d'échanges au Sahel et en Afrique de l'Ouest. 2006
2 ateliers pour la mise en place d'un système d'Alerte précoce. Pays concernés : Guinée Bissau, Gambie, Sénégal. 2006
4 conférences régionales sur la situation agricole et alimentaire et les opportunités d'échanges dans le Sahel et en Afrique de l'ouest en 2003, 2004 et en 2005 au Mali.
Une réunion du Comité technique de réflexion sur l'harmonisation des méthodes d'analyse de la vulnérabilité au Sahel. Burkina Faso en juillet 2005
Une rencontre régionale sur le « Crédit/ Epargne au Sahel ». Banjul du 07 au 09 Janvier 2002.
Une réunion du Comité technique de réflexion sur l'harmonisation des méthodes d'analyse de la vulnérabilité au Sahel. Mauritanie en mars 2002.
9 ateliers Nationaux de validation des études Crédit-Epargne et Femmes-Gestion des Ressources Naturelles, Mai 2000.
9 ateliers nationaux d'élaboration du projet PREGEC, 1998.
Un atelier régional de validation du document PREGEC, Niamey 1998
Une rencontre régionale sur les problématiques des systèmes de production, des filières agro-alimentaires et de la promotion de la lutte intégrée au Sahel à Nouakchott (Mauritanie). Avril 1997.
9 Ateliers nationaux de validation technique des plans d'action sur la protection intégrée des végétaux. Septembre 1996.

Cadres de concertation mis en place

Cinq équipes nationales d'analyse causale de la malnutrition (Mali, Tchad, Mauritanie, Guinée Bissau, Sénégal). 2011
Quatre réseaux d'experts nationaux en sécurité alimentaire. 2010
Une équipe nationale d'analyse causale de la malnutrition au Mali. 2010
Sept cadres de concertation pluridisciplinaires (agriculture, santé, sécurité alimentaire) dans les pays suivants : Sénégal, Gambie, Niger, Mali, Mauritanie, Cap Vert et le Bénin. 2009
Un réseau de sociétés chargées de la gestion des stocks (Bénin, Mali, Burkina Faso, Sénégal et Mauritanie). 2009
Un cadre de collaboration CILSS-OAS / CEDEAO, août 2006.
Un cadre de collaboration CSAO-CILSS, juin 2006.
Un cadre régional de concertation sur la réglementation en semences et biosécurité, proposé par le CILSS a été approuvé par les pays. 2005
Deux cadres de concertation technique CILSS-UEMOA, septembre 2004.
Un Comité régional d'analyse de la vulnérabilité (CRAV)

Appuis catalytiques

Appuis catalytiques des pays pour le suivi rapproché de l'hivernage destinés à l'achat de carburant et de fourniture de bureau pour le suivi de l'hivernage.
Appuis catalytiques des pays pour le suivi de la vulnérabilité.

Ouvrages produits

N°7 de la série « monographies sahéliennes » de l'INSAH. 2010
N°14 et 15 de la revue « études et recherches Sahéliennes » de l'INSAH. 2010
Document cadre portant sur l'harmonisation des règles régissant le contrôle de qualité, la certification et la commercialisation des semences végétales et plants dans l'espace CEDEAO. 2010
Profil nutritionnel du Sénégal. 2010
Processus d'intégration d'indicateurs nutritionnels. 2010
Un annuaire des cadres formés par le CILSS. 2009
Un catalogue sur les technologies générées par le CILSS. 2009
2 plaquettes d'information sur les modèles Sahel OSE et Sahel Eco
Un manuel de procédures d'analyse de risque phytosanitaire pour les sautériaux. 2007;
« 20 ans de prévention des crises alimentaires ». Décembre 2004.
Analyse de l'impact de la dévaluation du Franc CFA sur la filière bovine au Burkina Faso, Synthèse, CDRES/Université de Ouagadougou-INSAH. Par Kaboré T. Samuel, Pierre T. Zoungrana. 1997
Impact de la dévaluation du Franc CFA sur la consommation alimentaire dans le District de Bamako », Rapport d'étude, ECOFIL/IER-INSAH par Singaré, K. Y. Camara, T. Reardon, B. Temé, O. Sanogo. 1997.
Impact de la dévaluation du Franc CFA sur la consommation alimentaire à domicile des Bamakois Avant et Après la dévaluation » Bulletin de synthèse ECOFIL/IER-INSAH par Singaré, K. Y. Camara, T. Reardon, B. Temé, O. Sanogo. 1997.
Etude du sous-secteur de l'élevage de bovins au Mali, suite à la dévaluation du Franc CFA » Bulletin de synthèse ECOFIL/IER-INSAH par Youssouf Siaka Koné, Ousmane Sanogo. 1997
Etude de la dévaluation du franc CFA sur la compétitivité, l'investissement et la durabilité de la filière bétail/viande au Sénégal ». ISRA-INSAH, par Ndione, Cheikh Mbacké. 1997
Synthèse régionale de l'impact économique de la recherche agricole, contribution du Burkina Faso. Thème présenté : techniques anti-érosives et perspectives. 1996
Publication d'une étude nationale concertée d'échanges régionaux relatifs à l'impact de la dévaluation du Franc CFA, étude nationale finalisée. 1995
Publication de l'acte de l'atelier national de restitution de l'étude nationale sur l'impact de la dévaluation du Franc CFA. 1995
Apprenons à protéger nos champs et nos récoltes (version Moré). 1995

Lutte contre la Désertification et Gestion des Ressources Naturelles



La politique et les acquis du CILSS en matière de lutte contre la désertification

La politique du CILSS en matière de Lutte contre la désertification (LCD)

Les fondements

Issu d'une longue démarche consensuelle ayant regroupé des représentants des acteurs concernés (les Etats, les sociétés civiles sahéliennes, les OIG et les partenaires au développement), le Programme d'Action Sous-Régional de lutte contre la désertification en Afrique de l'Ouest et au Tchad (PASR/AO) constitue le référentiel d'orientation, d'arbitrage et de mise en cohérence des actions de lutte contre la désertification et les effets néfastes de la sécheresse en Afrique de l'Ouest et au Tchad. Le CILSS en assure le secrétariat technique. Le PASR/AO est complémentaire des stratégies nationales (PAN/LCD) et cherche à assurer leur convergence.

La mission du PASR sont de développer la coopération sous régionale en matière de gestion rationnelle des ressources naturelles partagées et/ou transfrontalières en vue :

- D'assurer la sécurité alimentaire et énergétique des populations de la sous région ainsi que la durabilité de la croissance économique ;
- De jeter les bases d'un véritable développement durable et de lutter contre la pauvreté ;
- De prévenir et résoudre les conflits liés à l'accès et au contrôle des ressources naturelles partagées et/ou transfrontalières ;
- D'harmoniser, compléter et rendre plus efficaces les programmes d'action nationaux de lutte contre la désertification.

Pour l'atteinte de ces objectifs, trois axes d'intervention et huit (8) domaines prioritaires ont été retenus. Il s'agit de :

- la gestion durable des ressources naturelles;
- la maîtrise durable des contraintes et aléas en matière de gestion des ressources naturelles;
- les mesures d'appui ou mesures d'accompagnement pour une bonne gestion des ressources naturelles.

Les huit (8) domaines d'intervention prioritaires sont :

- (1) La gestion durable des ressources hydrauliques partagées,
- (2) La gestion des ressources végétales et animales transfrontalières,
- (3) La gestion durable des ressources énergétiques,
- (4) La lutte contre les ennemis des cultures et des essences forestières,
- (5) L'alerte précoce et l'atténuation des effets de la sécheresse,
- (6) La coopération scientifique et technique,
- (7) L'information, la formation et la communication,
- (8) Le développement des échanges commerciaux intra régionaux des produits locaux.



Diguettes anti érosives - Burkina Faso



Comité de gestion de la forêt - Guinée Bissau

Le Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire (CSSA) du CILSS adopté en 2000, constitue aussi le référentiel d'orientation et de coordination des interventions pour tous les acteurs impliqués dans la recherche de la sécurité alimentaire dans le Sahel : les Etats, les sociétés civiles sahéliennes, les OIG et les partenaires au développement. Il est complémentaire des stratégies nationales et cherche à assurer leur convergence.

Le cadre stratégique a comme finalité de « créer les conditions d'une sécurité alimentaire régionale durable et de réduire structurellement la pauvreté et les inégalités dans le Sahel » et comme objectif « d'assurer l'accès de toutes les Sahéliennes et de tous les Sahéliens, à tout moment, aux aliments nécessaires pour mener une vie saine et active à l'horizon 2015 ».

Cet objectif général se décline en cinq objectifs spécifiques :

1. promouvoir une agriculture plus productive, plus diversifiée, durable et régionalement mieux intégrée ;
2. développer les marchés nationaux et les rendre plus fluides et mieux intégrés au niveau de la sous région ;
3. améliorer durablement les conditions d'accès des groupes et zones vulnérables à l'alimentation et aux services sociaux de base ;
4. améliorer durablement les dispositifs de prévention et de gestion des crises conjoncturelles en cohérence avec la construction de la sécurité alimentaire ;
5. renforcer les capacités des acteurs et assurer la promotion d'une bonne gouvernance de la sécurité alimentaire.

Lors du sommet qui s'est tenu en janvier 2004 à Nouakchott, les Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats membres du CILSS ont réaffirmé l'importance et le caractère prioritaire de la lutte contre la désertification dans la recherche de la sécurité alimentaire au Sahel. Dans la direction des instructions reçues, le Conseil des Ministres du CILSS, au cours de sa session extraordinaire en juin 2004 a adopté un nouvel organigramme du CILSS qui le structure entre autres, en trois programmes Régionaux : (i) Sécurité Alimentaire, Lutte contre la désertification, Population et Développement ; (ii) Accès aux marchés ; (iii) Maîtrise de l'Eau.

Egalement en exécution des instructions des chefs d'Etat et de Gouvernement, le CILSS a élaboré un cadre stratégique 2004-2008 et en tant que Secrétariat Technique du PASR-AO, le CILSS va consacrer cette période à :

- l'accroissement de la compatibilité et de la synergie des actions de l'ensemble des acteurs de la lutte contre la désertification, afin de consolider les bases de développement durable de la région ;
- l'appui à l'animation des réseaux mis en place pour le partage d'expérience et la circulation de l'information sur la gestion des ressources partagées / transfrontalières ;
- la mise en œuvre et/ou la coordination d'un certain nombre de projets déjà identifiés (Azaouak et Cure Salée retenus dans le cadre du NEPAD);
- la réalisation d'études de faisabilité de nouveaux projets transfrontaliers notamment dans les domaines de la gestion intégrée des ressources en eaux, la promotion des énergies renouvelables et domestiques, la sauvegarde de la biodiversité, le pastoralisme ;
- l'organisation d'un forum sous régional sur l'état de mise en œuvre du PASR ;
- l'élaboration des rapports sous régionaux à soumettre aux Conférences des Parties.



Les acquis du CILSS en matière de LCD/GRN

Le CILSS a une expérience de plus de 30 ans dans les quatre domaines que sont la sécurité alimentaire, la coordination des politiques nationales en matière de LCD/GRN, de population et développement et le renforcement de capacités. Pour le cas spécifique de la LCD/GRN, les actions du CILSS et de ses partenaires au cours des 30 dernières années passées ont induit des changements dans les orientations, l'organisation, les moyens techniques et les résultats de la gestion des ressources naturelles au Sahel. Même si au plan physique les résultats de la GRN/LCD restent en deçà des espérances, de bonnes bases ont été jetées. Les acquis et expériences en matière de LCD/GRN qui seront exposés dans cette partie concernent les interventions du système CILSS des six dernières années.

Sur le plan de l'appui institutionnel et à la formulation de politiques et stratégies

Le CILSS a apporté des appuis techniques et financiers aux pays membres dans leurs politiques et stratégies de LCD/GRN. Ces appuis multiformes ont permis les acquis suivants :

- Une évolution du rôle des Etats vers des fonctions d'orientation, d'appui, de contrôle et de régulation ;
- Une adhésion générale des acteurs aux principes de démocratisation et de bonne gouvernance (décentralisation, déconcentration, responsabilisation et transparence) ;
- Un plus grand souci d'orientation et de mise en cohérence des politiques, d'harmonisation des approches, de suivi et de capitalisation des expériences à travers la mise en place de mécanismes et de structures tels que les Organes Nationaux de Coordination de la CCD (le Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable (CONEDD) au Burkina Faso, le Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable (CNEDD) au Niger, le Conseil supérieur de l'environnement et des ressources naturelles (CONSERE) au Sénégal, le Comité sous-régional de coordination du programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification en Afrique de l'Ouest (CSRC), aide à l'élaboration des rapports nationaux et des rapports sous régionaux sur l'état de la LCD, etc.;
- L'existence de 13 Programmes d'Action Nationaux de Lutte contre la Désertification sur 17 pays (Afrique de l'Ouest) ;
- L'élaboration et appui à la mise en Œuvre du Programme d'Action sous Régional de lutte contre la désertification en Afrique de l'Ouest (PASR/AO) ;
- Une plus grande adaptabilité des pays à la mobilisation des ressources financières complémentaires pour la mise en œuvre des PAN/LCD ;
- La mise en œuvre des micro-projets de LCD/RP par les programmes IREMLCD et le Fonds Italie ;
- La validation technique et mise en œuvre des stratégies nationales en énergie domestique (SED) dans les pays CILSS grâce au PREDAS ;
- La publication et la capitalisation des expériences et bonnes pratiques en matière de gestion des énergies domestiques
- La mise en œuvre d'un projet de relance de la production et diffusion massive de foyers améliorés au Mali et au Burkina Faso (financement Pays Bas) ;
- La modification significative et dynamique des politiques et des législations afin de créer un environnement plus favorable à une gestion décentralisée et participative des ressources naturelles.

Sur le plan de la formation et information

Le CILSS à travers le centre régional AGRHYMET a poursuivi la formation des spécialistes dans le domaine de la gestion des ressources naturelles. Ces formations continues et de longues durées ont permis de doter les pays de compétences dans divers domaines du développement. Le CRA a développé aussi au profit des pays des outils d'aide à la décision dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la gestion des ressources naturelles.

Quant à l'INSAH, les recherches menées au cours de ces dernières années à travers 4 programmes thématiques régionaux en matière de gestion de ressources naturelles, ont produit d'importants acquis en termes de résultats offrant des possibilités d'orientations de politiques agricoles et d'aide à la décision dans les investissements au Sahel. On peut citer entre autres, les recherches sur :

- Les systèmes de production
- Le palmier dattier ;
- Le riz irrigué
- Les contraintes Agro-climatiques
- Les techniques de conservation des eaux
- Population et développement

Sur le plan du renforcement du partenariat avec les autres Organisations Internationales ou Intergouvernementales

Le CILSS a développé et noué des rapports de collaboration avec des organisations régionales et internationales parmi lesquelles on peut citer : l'UEMOA, la CEDEAO, le PNUD, la FAO, le Mécanisme Mondial (MM), le Secrétariat de la CCD, l'UMA, l'OSS, etc. Ces collaborations portent sur l'harmonisation et sur la mise en synergie des politiques et programmes dans les domaines de la LCD/GRN et la sécurité alimentaire.

Programme régional de gestion durable des terres et d'adaptation aux changements climatiques au Sahel et en Afrique de l'Ouest (PRGDT)

Depuis mars 2011, le CILSS met en œuvre un Programme Régional de gestion durable des terres et d'adaptation aux changements climatiques au Sahel et en Afrique de l'Ouest (PRGDT) qui est financé par l'Union Européenne, le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) à hauteur de 13 250 033 Euros pour une durée de cinq (05) ans. Il a pour objectif de contribuer à la gestion durable des terres (GDT) et au renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques (CC) dans les Etats membres de l'espace CEDEAO et du CILSS.

Les interventions du PRGDT couvrent les 17 pays de la zone CILSS et CEDEAO et prévoient un important volet relatif à la mise en œuvre de projets d'investissement pour la récupération des terres dégradées (environ 15 000 à 20 000 Ha) afin d'améliorer la production agro-sylvo-pastorale.

Sur la base d'une analyse croisée de plusieurs critères échelonnés et discriminatifs, (9) pays ont été retenus pour être éligibles aux financements FFEM et onze (11) au financement UE. Ce choix des pays a été validé par le comité régional de pilotage du projet en juin 2011 à Abuja/Nigeria.

Le PRGDT financera au total une vingtaine de projets d'investissement et deux projets transfrontaliers pour un montant total de 5 893 803 Euros.

A travers ce programme, le CILSS, contribue sans doute à la mise en œuvre du processus de la décentralisation dans les pays d'intervention dont la plupart en début de décentralisation ont transféré les compétences aux collectivités territoriales naissantes sans pour autant s'assurer que les mesures d'accompagnement (ressources financières, compétences, etc.) soient effectives.

En effet, l'exercice de la maîtrise d'ouvrage est une compétence essentielle dans la mise en œuvre de la décentralisation dans un contexte de rareté de ressources. Pour s'y faire, l'approche adoptée par le PRGDT est l'apprentissage par la pratique.

A ce titre, il apporte le financement et renforce les capacités des collectivités dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage par l'accompagnement dans la mise en œuvre des projets ; le processus adopté partant de l'identification du potentiel local, sa valorisation, son exploitation rationnelle et optimale en vue de la satisfaction durable des besoins des populations.

L'appropriation de l'exercice a pour finalité la bonne gouvernance des ressources.



Initiative «Support to the Global Climate Change Alliance (GCCA)» ou Alliance Mondiale contre le changement climatique (AMCC)

Le GCCA est une initiative entre l'Union européenne et les pays ACP les plus exposés aux effets du changement climatique. Pour notre région, son objectif est d'appuyer les pays de l'espace CILSS et CEDEAO à faire face aux changements climatiques par la mise en œuvre d'actions prioritaires d'adaptation et d'atténuation en vue de la réduction de la pauvreté.

Pour atteindre cet objectif, le projet développera trois activités majeures :

- Améliorer les systèmes d'informations hydro climatologiques ainsi que les capacités d'analyse de l'évolution du climat et ses conséquences en Afrique de l'Ouest ;
- Améliorer l'intégration de la problématique des changements climatiques et des solutions à faible émission de carbone et de résilience vis-à-vis du climat dans les stratégies nationales et régionales de développement ;
- Renforcer les capacités de négociations sur le climat et les capacités d'accès aux mécanismes de financement carbone en Afrique de l'Ouest.

La zone d'intervention couvre les 17 pays de l'espace CILSS /CEDEAO : Bénin, Burkina, Cote d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Guinée, Cap Vert, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Libéria, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo.

Démarré en 2011, le GCCA est financé par l'Union Européenne à hauteur de 4 000 000 euros pour une durée de 4 ans.



Suivi de l'Environnement pour un Développement durable en Afrique (AMESD)

Le projet Suivi de l'Environnement pour un Développement durable en Afrique (AMESD) a été mis en œuvre par le Centre Régional AGRHYMET à partir de 2009 pour un montant de 1,8 millions d'euros. De façon spécifique, le Centre Régional AGRHYMET a été désigné pour la mise en œuvre de l'action thématique portant sur « la gestion des ressources en eau pour l'agriculture et l'élevage » dans 16 pays d'Afrique de l'Ouest membres du CILSS et de la CEDEAO (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Gambie, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo). Ce projet visait le renforcement de l'usage opérationnel des technologies d'observation de la terre et à garantir la pérennité des applications environnementales et climatologiques en Afrique. Parmi les résultats obtenus par ce projet, figurent :

Améliorer l'accès aux données

- En fin juillet 2011, 17 stations AMESD installées dans 16 pays et 18 stations PUMA mises à jour dans les services météorologiques par Telespazio avec l'appui du CRA pour certains pays
- Le système eStation a été installé pour les stations AMESD dans tous les pays. L'installation dans les services météorologiques est en cours (14 pays sur 16). La base de données des indicateurs est mise à jour.
- Un Géo portail Web contenant des données historiques et récentes sera opérationnel. Ce qui permettra aux utilisateurs d'avoir un accès direct à la base de données du CRA.

Suivi de la végétation et de la sécheresse

Au niveau régional:

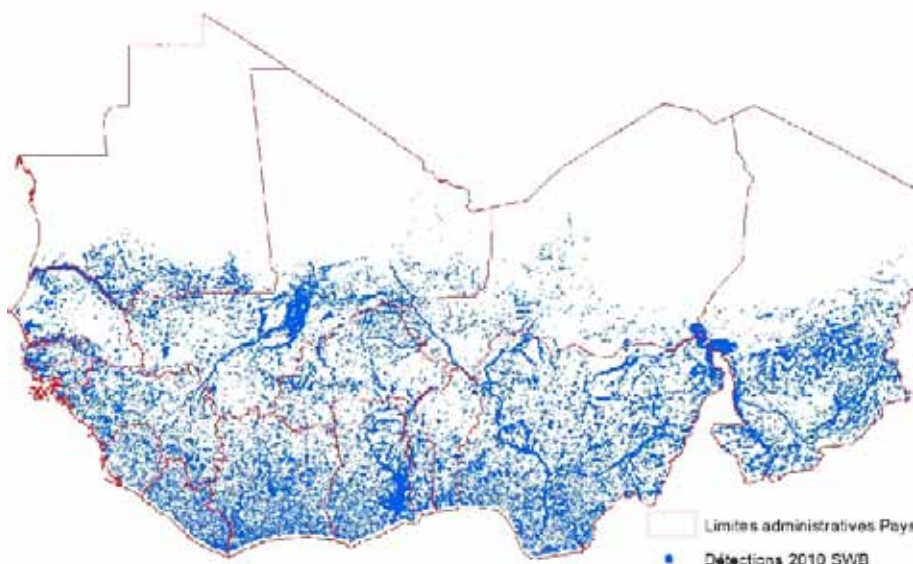
- Des produits et indicateurs sur la végétation (NDVI, VPI, DMP, etc..) ont été définis et intégrés dans le système eStation
- Six bulletins ont été élaborés et diffusés de manière régulière depuis juillet 2009 (chaque année :1 en août et 1 en novembre)
- Les bulletins sont utilisés par nos partenaires pour produire des notes d'information. Exemple: le groupe conjoint CILSS/FAO/PAM/FEWSNET utilisent les bulletins pour l'évaluation de la production agricole.
- Trois campagnes de validation des produits de végétation ont été organisées à partir de 2009 dans le cadre du suivi de la campagne agro pastorale

Au niveau national:

- Le Sénégal, le Burkina Faso et le Togo utilisent les données et produits dans leurs bulletins et élaborent des brochures, posters, etc.

Suivi des plans d'eau de surface

- Utilisation des produits issus de eStation (Small Water Body)
- Trois (3) bulletins ont été élaborés et diffusés de manière régulière en 2010, 2011 et 2012
- Campagnes de validation des plans d'eau (Small Water Body) au Sénégal et au Burkina Faso en 2010 et 2011.



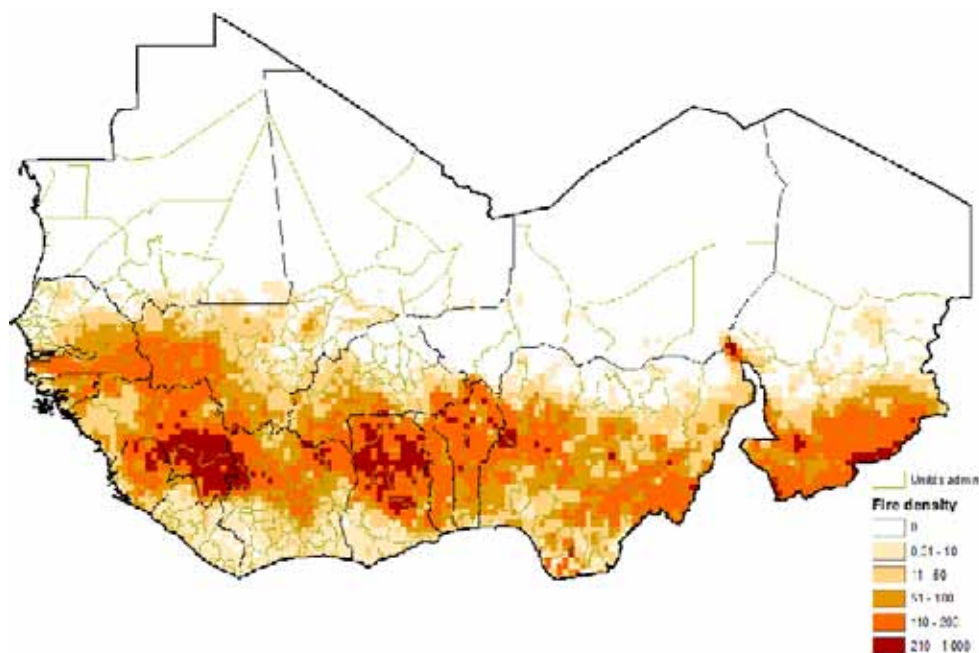
Suivi des feux de brousse

Au niveau régional:

- Utilisation des produits issus de eStation (Burnt area) et ceux de la société FIRMS ;
- Trois (3) bulletins ont été élaborés et diffusés de manière régulière en 2010, 2011 et en 2012 ;
- Le CRA a organisé 2 campagnes de validation des feux au Sénégal et au Bénin en 2010 et 2011.

Au niveau national:

- Le Sénégal dispose d'un système opérationnel sur le suivi des feux de brousse
- Le Togo a élaboré un draft de bulletin sur les feux en 2012



Information et sensibilisation des utilisateurs à tous les niveaux sur les produits et services de AMESD

- Atelier d'information et de sensibilisation dans les pays (2010 et 2011)
- Mise en place du réseau national dans les pays en 2010 et 2011
- Forum des décideurs à Lomé en juillet 2011
- Participation à plusieurs rencontres de niveau variable, où nos produits sont présentés (Evaluation de la campagne avec les partenaires techniques, réunion des Ministres des services Météo, Conseil des Ministres du CILSS, COP7, etc.)
- Edition et diffusion des posters, brochures, dépliants sur les activités du projet.

Renforcement des capacités

- Formation des formateurs sur les produits AMESD, en Mai 2010 au CRA Niamey - Niger (9 cadres des pays et 5 experts du CRA) par le CCR de Ispra (Etienne Bartholomé)
- Formation des experts du Centre AGRHYMET sur la gestion (administration et développement) et les indicateurs de la E_station au Niger, au CCR de Ispra - Italie et à Nairobi 2010
- Deux séries de formation sur les produits AMESD dans les pays en 2010/2011 et en 2012. Chaque formation regroupe 25 à 30 participants
- Formation des administrateurs système AMESD à Lomé en 2011
- Formation des thématiciens sur les produits AMESD à Lomé en 2011
- En 2012 formation dans les pays sur le système e-station et les produits AMESD.

Programme Régional Gaz Butane

Les pays du CILSS ont décidé en 1986 de consacrer à la lutte contre la désertification, la majorité des fonds régionaux du VI^{ème} FED affectés à l'Afrique sahélienne. C'est dans ce cadre que fut signée début 1989, la convention de financement du Programme régional de promotion de l'utilisation du gaz butane (PRG).

Ce programme d'une durée de 3 ans a été financé par la Commission des Communautés Européennes pour un montant de 2,9 milliards de francs CFA.

Impacts et résultats obtenus

- Le PRG a globalement réalisé à plus de 80% ses objectifs quantitatifs en matière d'accroissement de la consommation de gaz butane. Mais il convient de nuancer ce résultat apparemment encourageant dans la mesure où les meilleurs résultats ont été obtenus au Cap Vert, en Gambie et en Mauritanie. En outre, concernant les ventes de réchauds, domaine où pourtant il est intervenu très directement, les objectifs ont été réalisés à moins de 35%, avec 35867 réchauds à gaz (2,75 et 6kg) commercialisés.
- Le PRG a bénéficié quasi exclusivement aux habitants des capitales des pays du CILSS, hormis le Sénégal où la diffusion du gaz a touché également, mais partiellement, les autres grandes villes. Tout laisse à penser que les nouveaux consommateurs ralliés au gaz depuis le lancement du PRG étaient issus des classes moyennes. Il est à souligner toutefois que, mis à part le Niger et le Sénégal, aucune enquête significative n'avait été conduite auprès des consommateurs en vue d'une confirmation. Par ailleurs, le PRG n'a pas réussi à mobiliser de façon significative, les associations de femmes.
- Dans la plupart des pays, le PRG a surtout bénéficié aux compagnies pétrolières. Il ne semble pourtant pas avoir eu d'impact significatif sur leur comportement : hormis les PMC (Cap Vert, Mauritanie et Sénégal), ces compagnies ne considéraient toujours pas le gaz butane comme un produit porteur et poursuivaient leur politique prudente d'investissement. Si le PRG a permis d'augmenter leur stock-outil en bouteilles, les ruptures d'équipements (réservoirs et réchauds) n'ont pas été évitées et les stocks constitués étaient encore insuffisants pour accompagner une croissance soutenue de la demande. D'une manière générale, l'approvisionnement en gaz n'a pas non plus été assuré de façon continue. Les ruptures de gaz ou de réchauds au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Tchad ont souvent empêché la poursuite des activités de promotion.
- Hormis en Gambie et au Burkina Faso, les autres opérateurs privés (importateurs, gros commerçants, etc.), qui auraient pourtant pu jouer un rôle important dans la chaîne d'approvisionnement et de distribution, n'ont pas été touchés par le PRG. Il en est de même pour le secteur de la petite distribution composé des revendeurs de gaz et de réchauds. En outre, le PRG n'a pas permis de développer une activité artisanale autonome de production de supports marmites pour les réchauds à gaz, qui constituait pourtant une de ses composantes.



Le Programme de Formation et d'Information pour l'Environnement (PFIE)

Emergence d'une génération nouvelle de gestionnaires de l'environnement

Le CILSS avec le soutien financier et technique de l'Union Européenne a initié le Programme de Formation et d'Information pour l'Environnement (PFIE), premier palier d'un vaste programme d'éducation environnementale dénommé Programme Sahélien d'Education (PSE) adopté par le Sommet des Chefs d'Etat du CILSS (N'Djamena, 1988).

Ce programme fait de l'éducation environnementale, une stratégie complémentaire de lutte contre la sécheresse et la désertification.

- Le PFIE est un programme qui met l'élève sahélien du primaire au centre des préoccupations
- Il épouse les fondements de la stratégie révisée du CILSS visant à faire de l'homme le moteur du développement
- Il rentre en droite ligne des axes majeurs de l'Agenda 21 du Sommet Planète Terre de Rio
- Il participe à la mise en oeuvre de la Convention Internationale de la lutte contre la sécheresse et la désertification
- Il consolide l'engagement à long terme des Etats du CILSS pour l'Education Environnementale (EE) à travers une déclaration dite Déclaration de Dakar : Contrat pour une génération nouvelle de gestionnaires de l'environnement
- Cette déclaration comporte l'adoption de stratégies nationales et de mesures pour la pérennisation de l'Education

L'intervention du PFIE dans les écoles a combiné trois approches :

- Approche pédagogique auprès des maîtres et des élèves pour l'introduction de l'EE dans l'enseignement. Il s'agit de l'introduction d'un contenu (l'éducation environnementale) à travers une méthode pédagogique (pédagogie par objectifs, pédagogie active). Elle s'appuie sur la formation des maîtres et la réalisation de matériels pédagogiques pour les élèves et leurs maîtres.
- Approche de communication en direction de la communauté (parents, maîtres, autorités locales, etc.) pour les sensibiliser sur les enjeux environnementaux et recueillir leur participation à travers des initiatives de sauvegarde de l'environnement.
- Approche partenariale en développant des liens entre l'école, les services techniques, les projets et autres intervenants engagés dans des actions de lutte contre la désertification.

Principaux outils pédagogiques d'éducation environnementale produits par le PFIE (manuels, dépliants, posters, présentoirs d'images, cartes, etc.)

Outils pédagogiques régionaux

- [Vivre au Sahel](#) : Comprendre, respecter et protéger son environnement
- [Education environnementale au sahel](#) : Guide pratique du formateur
- [Cartes écologiques scolaires pour l'éducation environnementale](#)
- [PESAH et HELSA à la découverte du Sahel](#)



Outils pédagogiques nationaux

- L'éducation environnementale 4ème année : cahier d'exercices
- L'éducation environnementale 4ème année : cahier de messages
- L'éducation environnementale 5ème année fondamentale : cahier d'exercices
- L'éducation environnementale 5ème année fondamentale : cahier d'exercices
- L'éducation environnementale : livre du maître
- L'éducation environnementale 4ème année : livre de l'élève
- L'éducation environnementale à l'école fondamentale. Guide du maître
- L'éducation environnementale à l'école fondamentale : relation école village. Guide du maître
- L'éducation environnementale. Présentoir d'images
- Quelques conseils pratiques pour vivre dans un environnement sain
- Guide méthodologique : Quelques notions sur l'environnement, niveau CM, etc.



Résultats de la formation sur l'éducation environnementale

	Ecoles		Enfants		Enseignants	
	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations
Burkina Faso	520	523	104000	113857	2100	4776
Cap Vert	210	218	40000	88620	1500	2532
Gambie	135	95	53000	51169	1700	997
Mali	350	358	86000	150360	1800	3463
Mauritanie	450	340	74000	140000	1600	3400
Niger	500	384	77000	87938	2000	4106
Sénégal	500	503	128000	153209	3000	6521
Tchad	350	376	110000	128080	1700	3180
Total	3015	2797	672000	913233	15400	28975

Le Programme de suivi de l'évolution de l'occupation des terres et de l'utilisation des sols au Sahel. (Programme LU / LC)

Ce programme financé par l'USAID, comporte deux phases :

- la première (1997-2001) est axée sur la méthodologie de collecte de données, des études socio économiques, la photographie aérienne par satellite Corona et Argon dans les pays suivants : Gambie, Mali (Kalokani), Burkina Faso (mare des hippopotames) et le Niger Mahayi)
- la seconde phase (2002-2007), porte essentiellement sur le suivi à long terme de l'occupation et de l'utilisation des terres au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Ce programme montre l'importance, l'ampleur et l'extension spatiale des modifications anthropiques de la surface des terres dans la gestion des ressources terrestres en Afrique occidentale. Il vise à promouvoir une opportunité de documenter, de décrire et de quantifier les impacts des tendances en matière de ressources environnementales et terrestres en Afrique occidentale.

La documentation disponible sur cette problématique était insuffisante voir même inexistante. Pour la première fois, le CRA a obtenu des données-images d'une série chronologique complète des années 60 à nos jours.

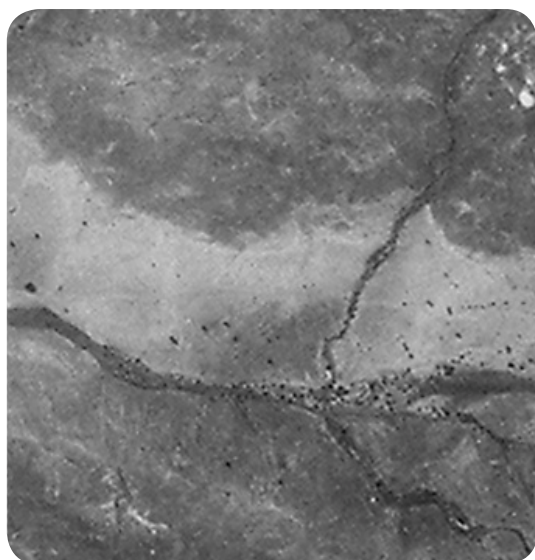
L'observation de ces images et l'étude des actions de l'homme et du climat sur les ressources terrestres permettront de mieux comprendre les tendances probables sur les 50 années à venir et les possibilités d'atténuation de leurs effets.

Objectif

Le but global du programme est de promouvoir la prise de conscience et l'utilisation d'informations graphiques et spatialement explicites sur des tendances des ressources naturelles auprès des décideurs nationaux et régionaux et de les impliquer dans la modélisation des futurs scénarios qui les aideront à formuler des politiques d'intervention rationnelles et durables menant à une meilleure gestion des ressources naturelles.

Laba au Niger : renaissance des zones Agricoles

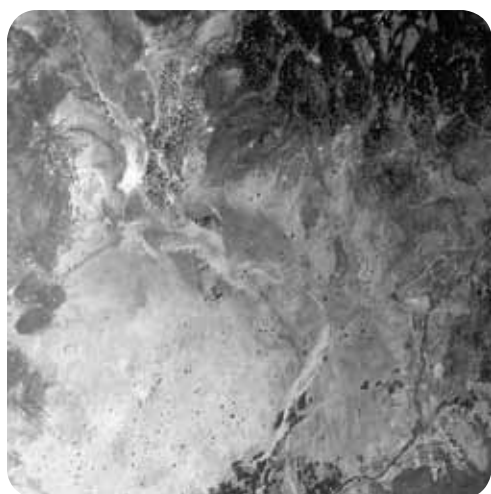
1975



2005



Le terroir de Tama au Niger en 1975 et 2002
Brises Vents, Gestion de régénération naturelle



Réalisations dans les pays non CILSS

Pays	Nbre de Personnes formées	Durée de Formation	Equipements	Données fournies	Résultats	Montant
Bénin	2	3 mois	- 1 micro-ordinateur - logiciel ARCGIS	- Image Landsat 1972, 1986, 2000 - Photo Corona 1960	- Carte Occupation des sols 1972, 2000 - Carte des régions agroécologiques	25,000,000
Côte d'Ivoire	2	2 mois		- Image Landsat 1972, 1986, 2000		10,000,000
Ghana	2	4 mois	- 1 micro-ordinateur - logiciel ARCGIS	- Image Landsat 1972, 1986, 2000 - Photo Corona 1960	- Carte Occupation des sols 1972, 2000 - Carte des régions agroécologiques	25,000,000
Guinée Conakry	2	4 mois	- 1 micro-ordinateur - logiciel ARCGIS	- Image Landsat 1972, 1986, 2000 - Photo Corona 1960	- Carte Occupation des sols 1972, 2000 - Carte des régions agroécologiques	25,000,000
Nigeria	2	4 mois	- 1 micro-ordinateur - logiciel ARCGIS	- Image Landsat 1972, 1986, 2000 - Photo Corona 1960	- Carte Occupation des sols 1972, 2000 - Carte des régions agroécologiques	20,000,000
Togo	2	4 mois	- 1 micro-ordinateur - logiciel ARCGIS	- Image Landsat 1972, 1986, 2000 - Photo Corona 1960	- Carte Occupation des sols 1972, 2000 - Carte des régions agroécologiques	25,000,000

Réalisations dans les pays du CILSS

Pays	Nbre de Personnes formées	Durée de Formation	Equipements	Données fournies	Résultats	Montant
Burkina Faso	6	5 mois	- 2 micro-ordinateurs - logiciel ERDAS - logiciel ARCGIS	- Image Landsat 1972, 1986, 2000 - Photo Corona 1960	- Carte Occupation des sols de la marre aux hippopotames 1972, 1986, 2000 - Atelier de Validation - Carte des régions agroécologiques	50, 000,000
Cap Vert	10	3 mois		- Image Spot 2,5 m		25, 000,000
Gambie	6	4 mois	- 2 micro-ordinateurs - logiciel ERDAS - logiciel ARCGIS	- Image Landsat 1972, 1986, 2000 - Photo Corona 1960	- Carte Occupation des sols 1960, 1972, 1986, 2000 - Etude Politico institutionnelle sur Séré Kunda - Carte des régions agroécologiques	30,000,000
Guinée Bissau	3	2 mois				
Mali	3	6 mois	- 2 micro-ordinateurs - logiciel ERDAS - logiciel ARCGIS	- Image Landsat 1972, 1986, 2000 - Photo Corona 1960	- Carte Occupation des sols 1960, 1972, 1986, 2000 - Etude Politico institutionnelle sur Kolokani - Atelier de validation - Carte des régions agroécologiques	70,000,000
Mauritanie	4	5 mois	1 micro-ordinateur - logiciel ERDAS - logiciel ARCGIS	- Image Landsat 1972, 1986, 2000 - Photo Corona	- Carte Occupation des sols Gorgol et Guidimaka 1972, 1986, 2000 - Atelier de validation - Carte des régions agroécologiques	40,000,000
Niger	4	6 mois	- 2 micro-ordinateurs - logiciel ERDAS - logiciel ARCGIS	- Image Landsat 1972, 1986, 2000 - Photo Corona 1960	- Carte Occupation des sols 1960, 1972, 1986, 2000 - Etude Politico institutionnelle sur Mahayi - Atelier de validation - Carte des régions agroécologiques	90,000,000
Sénégal	1	2 mois	- logiciel ERDAS	- Image Landsat 1972, 1986, 2000 - Photo Corona 1960	- Carte Occupation des sols 1960, 1972, 1986, 2000 - Carte des régions agroécologiques	20,000,000
Tchad	5	5 mois	- 1 micro-ordinateur - logiciel ARCGIS	- Image Landsat 1972, 1986, 2000 - Photo Corona 1960	- Carte Occupation des sols 1972, 1986, 2000 sur lac Fitri - Atelier de validation - Carte des régions agroécologiques	40,000,000

Projet d'appui aux capacités d'adaptation aux changements climatiques au Sahel

Le principal résultat attendu du projet : Réduire la vulnérabilité des populations sahéniennes vis-à-vis des effets néfastes des changements climatiques

Source de financement : Gouvernement Canadien (Fond Canadien de Développement pour le Changement Climatique)

Durée du projet : 3, 5 ans

Lancement du projet : octobre 2002.

Fin du projet : décembre 2006

Les principaux axes d'intervention du projet sont :

- L'amélioration des connaissances sur les changements et leurs implications au Sahel
- Le renforcement des capacités des pays et des populations sahéniennes à faire face aux changements climatiques
- La collecte des données sur les stratégies d'adaptation des populations dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des ressources en eau.

Les extrants atteints dans le domaine de l'amélioration des connaissances sur les changements climatiques et leurs implications :

- La mise à niveau des banques des données climatiques, hydrologiques, agro météorologiques, phytosanitaires et environnementales du Centre Régional AGRHYMET en vue d'études d'impacts, de vulnérabilité et d'adaptation
- Le renforcement du système de gestion, de traitement et de sauvegarde/sécurisation des données aux niveaux régional (Centre AGRHYMET) et national (acquisition d'équipements, de matériels informatiques et de logiciels)
- L'élaboration d'une série d'indicateurs climatiques à l'échelle régionale
- Le constitution au Centre Régional AGRHYMET de banque de données de scénarios de changements climatiques pour certaines régions du Sahel (sites des projets pilotes)
- Des études d'impacts des changements climatiques ont été réalisées dans les secteurs suivants : les ressources en eau, l'agriculture, l'élevage et sur le criquet pèlerin
- La réalisation d'atlas sur les ressources au Sahel.

Les extrants atteints dans le domaine de l'accroissement de la capacité des pays du Sahel ainsi que des populations concernées à participer à la lutte Contre le changement climatique.

- L'organisation de deux ateliers régionaux sur les méthodes et les outils d'évaluation des impacts des changements climatiques et d'élaboration de stratégies d'adaptation
- La dotation des pays en équipements informatiques, en logiciels et en données (sorties des modèles) pour des études spécifiques sur les changements climatiques
- La mise en réseau de l'expertise sahénienne dans le domaine du changement climatique (GIEC-Sahel)
- Attributions de bourses d'études et de stage
- L'organisation de 9 ateliers nationaux sur les outils et stratégies de communication sur les enjeux des changements climatiques
- La mise en place dans chaque pays d'un réseau de communicateurs sur les enjeux des changements climatiques;
- La réalisation de documentaires audiovisuels sur les changements climatiques et leurs implications : le cas de la production agricole sur le plateau Central du Burkina.

Les projets pilotes

Objectif principal : Collecter des données et des informations au niveau local en vue d'évaluer de façon plus précise les différentes inter-actions entre le climat et les impacts sur les activités socio-économiques dans les sites considérés, ainsi que les mesures et stratégies mises en œuvre par les populations afin de faire face à ces impacts.

Secteurs socio-économiques ciblés par les projets pilotes :

- La gestion intégrée des ressources en eau
- La lutte contre l'érosion hydrique
- Le pastoralisme
- L'agro pastoralisme
- La production agricole et la gestion de la fertilité des sols.

Les sites des projets pilotes :

Burkina Faso : deux projets pilotes

- Projet pilote « Adaptation au changement climatique pour le système hydrologique des fleuves sahéliens et des bassins versants de leurs affluents : cas de la Sirba au Burkina Faso »
- Projet pilote « Gestion de la fertilité des sols dans un contexte de changement climatique dans la partie nord du plateau central au Burkina Faso ».

Niger : deux projets pilotes

- Projet pilote « Impacts des changements climatiques sur la gestion des pâturages au Sahel et sur les relations entre éleveurs et agriculteurs à Tahoua au Niger »
- Projet pilote « Gestion communautaire des pâturages en zone sahélienne et soudano - sahélienne à Fakara au Niger ».

Mali : un projet pilote : « Adaptation au changement climatique au niveau du Delta central du fleuve Niger au Mali ».

Principaux extrants atteints par les projets pilotes :

- Une enquête générale sur les itinéraires d'adaptation des populations des sites des projets pilotes a été conduite;
- Constitution d'une base de données originale sur les pratiques locales d'adaptation à la variabilité et aux changements climatiques;
- Des actions d'adaptation sous forme de champs écoles ou de sites de démonstration ont été conduites pendant deux campagnes agricoles sur des techniques de conservation et de restauration, et fertilisation des sols;
- La création d'un répertoire sur les pratiques locales de gestion des risques climatiques.



Réalisation de site de démonstration sur le plateau central au Burkina Faso

Le Programme Fertilité des Sols (FERSOL)

L'initiative FERSOL s'inscrit dans le développement de la production de connaissances et le renforcement des capacités des acteurs en matière de gestion des ressources naturelles et d'adaptation aux changements climatiques. FERSOL doit contribuer à l'amélioration de la gestion des connaissances et de l'information et au renforcement des capacités des acteurs à travers la production et la mise à disposition des acteurs des outils d'information en Gestion des Ressources Naturelles.

Le CILSS, avec l'appui de l'Union européenne, a entrepris de réaliser, pour une durée de cinq ans, une capitalisation globale des actions de gestion durable de la fertilité des sols agricoles et pastoraux menées au Burkina Faso, depuis le début des années 80 et à les valoriser grâce à des outils permettant la diffusion et le partage de l'information et la prise de décision pour des initiatives nationales. Cette initiative est intitulée « capitalisation des actions d'amélioration durable de la fertilité des sols pour l'aide à la décision au Burkina Faso » (FERSOL) ».

Les acquis de l'Initiative de 2008 à 2011

Les efforts entrepris dans le cadre de l'Initiative « Capitalisation des actions d'amélioration durable de la fertilité des sols pour l'aide à la décision au Burkina Faso (FERSOL) ont porté sur cinq activités principales. A cette date et par activité principale, les acquis principaux sont les suivants :

- La première activité porte sur la réalisation d'un inventaire national des activités d'investissement pour l'amélioration de la fertilité des sols entrepris ces 25 dernières années au Burkina Faso. Son exécution a permis de produire les acquis suivants :

- une banque de données bibliographiques d'environ 15 000 documents référencés ;
- les synthèses et catégorisations thématiques des documents collectés par centre de documentation pour la construction de la base de données FERSOL. Une dizaine de documents numériques a été analysée pour ne retenir que les documents les plus pertinents pour la construction de la base géo-référencée de documents scientifiques ;
- la tenue de quatre ateliers de capitalisation participative des innovations paysannes dans les quatre zones agro-écologiques du Burkina Faso (Centre, Ouest, Sahel et Est) qui ont permis d'élaborer des documents de référence (livrets, modules de formation) ;
- et la mise en place de la base de données de 712 références documentaires, ainsi que leurs caractérisations et descriptions.

- La deuxième activité est une capitalisation des expériences menées au Burkina Faso, caractérisation des bonnes pratiques et recommandations pour la recherche et la vulgarisation. La conduite de l'activité a permis d'enregistrer des acquis tels que :

- la production d'une vingtaine de documents de capitalisation dont dix (10) sont édités. Il s'agit (i) du rapport de synthèse sur « l'évaluation quantitative de l'impact des aménagements mécaniques de récupération des sols fortement dégradés à des fins agro-sylvo-pastorales à partir de la charrue Delphino », acquis de l'ONG REACH au Sahel, (ii) de six (6) documents récapitulatifs des documents catégorisés de six (6) centres documentaires pour alimenter la base de données FERSOL, (iii) de quatre (4) livrets de capitalisation participative des initiatives pour les zones Centre, Ouest, Sahel et Est du Burkina Faso, (iv) de huit (8) modules de formation sur les 8 meilleures pratiques retenues, et (v) de l'état des lieux des politiques, stratégies, plans, programmes et projets d'investissement dans l'amélioration durable de la fertilité des sols entrepris par les acteurs de la production agricole au Burkina Faso depuis les 25 dernières années ;

- l'élaboration d'un catalogue de référence de 59 bonnes pratiques pour l'amélioration durable de la fertilité des sols intitulé « Bonnes Pratiques agro-sylvo-pastorales d'amélioration durable de la fertilité des sols au Burkina Faso » ;

- la capitalisation documentaire et les priorités exprimées lors des ateliers de capitalisations participatives dans les régions administratives du Burkina ont permis l'identification de thèmes prioritaires à approfondir pour une plus large adoption des bonnes pratiques identifiées. Le Comité Scientifique et technique de FERSOL, après analyse a retenu trois thèmes d'études : (i) les effets des technologies et bonnes pratiques sur l'amortissement des chocs climatiques induits par les investissements d'amélioration de la fertilité des sols, (ii) les déterminants de l'adoption des technologies GRN éprouvées (y compris les recommandations pour la recherche et la vulgarisation) et (iii) la Construction d'un modèle d'interface cartographique d'aide à la décision pour les investissements aux différentes échelles spatiales pour la production agricole axé sur les potentialités agronomiques des sols en lien avec les pratiques et leurs coûts ».

- La troisième activité porte sur « l'approfondissement des thématiques spécifiques selon des critères géographiques, économiques, stratégiques ou sociologiques » :

Trois (3) études ont été réalisées :

- les effets sur l'amortissement des chocs climatiques induits par les investissements d'amélioration de la fertilité des sols ;
- les déterminants de l'adoption des technologies GRN éprouvées ;
- le modèle d'interface cartographique d'aide à la décision pour les investissements aux différentes échelles spatiales ou d'investissement pour la production agricole ;
- Un mémoire de DEA a été produit en co-encadrement IDR/INERA/CILSS sur le thème « Impact agronomique des options technologiques sur les principales cultures (Sorgho, niébé, coton, maïs) de l'Est du Burkina-Faso » en 2011 ;
- Etudes doctorales en cours dans un protocole CILSS/IDR/INERA : Effets agronomiques des options technologiques de gestion de la fertilité des sols dans les trois bassins cotonniers du Burkina-Faso.

- La quatrième activité concerne la conception et la mise à disposition de la communauté des parties prenantes d'une interface graphique webmapping valorisant les résultats des études menées, servant de base de dialogue transparent pour la programmation et l'action. L'exécution de cette activité qui part des données capitalisées, fait principalement appel aux compétences de l'expert SIG/ Webmapping de FERSOL, à travers un processus interactif de conception et de réalisation en tandem avec les experts GRN impliqués. Elle a permis :

- la conception et la mise en place d'une base de données à références spatiales prenant en compte les références des documents scientifiques, les connaissances locales des paysans innovateurs et les acquis des projets de développement ;
- la conception, la réalisation et la mise en ligne d'une application web cartographique permettant la consultation des données de capitalisation à travers des requêtes spatiales par simples clics sur la carte. Elle est accessible à l'adresse suivante : <http://fersolmap.cilss.bf>.

- Enfin, la dernière activité intitulée partage et diffusion des enseignements acquis dans FERSOL, comptabilise cinq (5) groupes d'extrants et de produits que sont :

- le développement et la mise en ligne du portail web du projet FERSOL, publiant des informations sur les activités et les résultats du projet ;
- la participation à des rencontres nationales et internationales parmi lesquelles on peut citer :
 - la 5^{ème} édition de la Semaine africaine des sciences agricoles et de l'Assemblée générale du Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA) du 19 au 24 juillet 2010 à Ouagadougou au Burkina Faso ;
 - le Symposium International sur la Gestion Durable des Terres à Ouagadougou au Burkina Faso du 20 au 24 septembre 2010,
 - la neuvième session de la revue de la mise en œuvre de la Convention sur la désertification (CRIC9) du 14 au 26 février 2011 à Bonn en Allemagne ;
- les publications des reportages des activités du programme FERSOL dans les quotidiens de la place et dans les télévisions nationales (RTB, SMTV) et les radios locales ;
- la diffusion des fiches de synthèse produites sur la GDFS à travers des réunions et conférences mondiales dont : (i) la conférence des parties (COP 17 et 18) de la Convention des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) et la 8^{ème} session à la réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CRP-7 et 8).



Programme Régional de Promotion des Energies Domestiques et Alternatives au Sahel (PREDAS)

Le PREDAS a été lancé en 2001 en cofinancement suite à la signature de deux conventions entre le CILSS et la coopération allemande (en 2000) d'un montant d'environ 650 000 euros d'une part et entre le CILSS et la Commission Européenne (en 2002) d'un montant de 5 400 000 Euros d'autre part. Il est la résultante d'un travail préparatoire mené par étape en coordination étroite avec les Etats membres, les opérateurs de la filière et l'ensemble des bailleurs de fonds intéressés par l'énergie domestique au Sahel. Prévu pour une durée de 5 ans, la durée du PREDAS a été prolongée jusqu'en fin 2009 suite à l'évaluation à mi-parcours qui a conclu à une bonne gestion et à l'efficacité du programme et recommandé sa prolongation pour se donner plus de temps afin d'atteindre les résultats attendus.

A la fin de la convention de financement de la Commission Européenne le PREDAS a bénéficié du soutien de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) pour une phase intérimaire (2010-2012) avant l'obtention des financements pour la seconde phase du Programme.

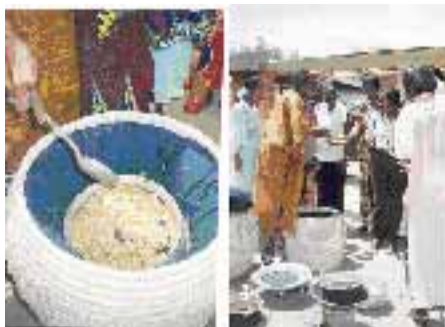
Objectifs

L'objectif global de développement auquel entend contribuer le PREDAS est la recherche d'une gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre la pauvreté au Sahel.

L'objectif spécifique du projet est de créer un cadre favorable à une gestion organisée et durable des ressources en énergies domestiques en assurant aux populations les plus pauvres un approvisionnement en bois/énergie au moindre coût et de manière durable.

Les principaux résultats attendus du programme :

- R1 : La cohérence des politiques en "énergies domestiques" est améliorée ;
- R2 : Un réseau de professionnels sahéliens en énergies domestiques (PESED) est constitué et un système d'informatique technologique sur l'énergie (SITE) pour la collecte et la mise à disposition de chacune des données sur l'énergie domestique au Sahel est mis en place ;
- R3 : Les Etats membres du CILSS disposent d'une méthode simple et normalisée de suivi écologique des ressources ligneuses disponibles dans les bassins d'approvisionnement en bois / énergie des grandes villes du Sahel.



Etat des principales réalisations

Dans le cadre de la coordination du programme

- Organisation d'un atelier régional de planification stratégique du programme avec les représentants de tous les pays ;
- Organisation d'ateliers nationaux de lancement du programme.

Dans le cadre du R1 : La cohérence des politiques en "énergies domestiques" est améliorée

- Mise en place, dans chaque pays membre, d'un cadre unique de concertation sur les énergies, à rôle consultatif et de transition entre les acteurs impliqués dans cette thématique ;
- Production et publication d'un guide méthodologique d'élaboration des stratégies énergies domestiques (SED) ;
- Pour les pays ne disposant pas d'une stratégie énergie domestique (SED) et d'un plan énergie domestique (PLED) ou programme d'investissement dans le sous secteur (6 pays : Burkina Faso, Cap vert, Gambie, Guinée Bissau, Sénégal et Mauritanie), leurs SED et PLED ont été élaborés et validés techniquement avec l'appui du PREDAS. Tous ces pays hormis le Burkina Faso ont signé des lettres de politique qui reprennent les termes des SED et des PLED élaborés. Les PNED élaborés représentent entre 25 et 40 millions d'Euros par pays et certains ont déjà été présenté ou servis de supports aux bailleurs de fonds
- Pour les pays ayant déjà une SED, un état des lieux a été réalisé dans les 3 pays (Mali, Niger et Tchad) et des appuis ciblés apportés pour améliorer la mise en œuvre de ces SED ;
- Enquête de consommation de combustibles domestiques dans ces pays pour mieux planifier les actions futures ;
- Appui au Niger ayant conduit à la création de la société de commercialisation du charbon minéral comme substitut au bois à travers l'étude de faisabilité financée par le PREDAS ;
- Appui apporté au Mali (agence malienne des énergies domestiques et électrification rurale financée par la Banque Mondiale) pour la formulation du plan d'action national énergie domestique ;
- Etat de lieux SED et étude sur l'utilisation de gaz butane et du pétrole au Tchad (désormais pays producteur de pétrole) ayant abouti à la relance du dossier de la seconde phase du projet Energie domestique qui sera financé par la Banque Mondiale ;
- En outre, tous ces pays ont bénéficié d'un appui pour réaliser des enquêtes de consommation dont les résultats seront valorisés notamment dans les nouveaux projets en négociation ;
- Elaboration et diffusion de fiches de présentation des procédures de certains bailleurs de fonds pour faciliter le montage de requêtes de financement. Le PREDAS a contribué à mobiliser un financement de 800.000 euros à la Coopération Neerlandaise (DGIS) pour la relance de la production et la commercialisation de foyers améliorés au Burkina Faso et au Mali. D'autres requêtes de financements sont formulées notamment à l'endroit de la facilité Energie de l'Union européenne ;
- Mise en œuvre, à la demande des pays, de projets pilotes destinés à démontrer la faisabilité de nouvelles filières d'énergies domestiques notamment la valorisation énergétique du TYPHA australis par la mise en place d'une unité pilote de démonstration à Niono dans la zone Office du Niger au Mali;
- Divers partenariats conclus pour favoriser la synergie avec d'autres initiatives au niveau régional : PRBE/UEMOA, PPS/GEF, PERACOD/Sénégal.

Dans le cadre du R2 : Un réseau de professionnels sahéliens en énergies domestiques (PESED) est constitué et un système d'informatique technologique sur l'énergie (SITE) pour la collecte et la mise à disposition de chacune des données sur l'énergie domestique au Sahel est mis en place

- Une centaine d'experts inscrits dans la base de données et mis en ligne sur le site web du PREDAS (www.cilss.bf/predas) et seront progressivement organisés en réseaux thématiques de professionnels sur les énergies domestiques ;
- Plusieurs forums électroniques de discussion organisés ;
- Conception d'un modèle d'intégration des données en énergies domestiques (MIDED) ; bases de données nationales et régionales en cours de constitution ;

- Echanges et capitalisation d'expériences autour de plusieurs thèmes d'intérêt régional, dont : l'aménagement des forêts pour la production du bois énergie, la carbonisation, la fiscalité et la réglementation sur le bois énergie, la labellisation des équipements Energie Domestique ; l'évaluation des possibilités de valorisation énergétique du typha australis (plante envahissante) ;
- Publication de plusieurs guides et documents techniques : mise en place des marchés ruraux de bois énergie, évaluation rapide des ressources ligneuses d'un terroir, techniques améliorées de carbonisation, aménagement forestier villageois pour la production de bois énergie... ;
- Plusieurs sessions de formation organisées au niveau régional et national : cadre logique appliqué aux SED, montage de projets en énergies domestiques, aménagement et inventaires simplifiés, confection de l'autocuiseur bitatooré, carbonisation améliorée, création de marchés ruraux de bois énergie, etc.;
- Plusieurs voyages d'études organisés au profit d'acteurs nationaux des pays membres : sur la plateforme multifonctionnelle au Mali, sur la valorisation énergétique de l'huile de Pourghère, sur la production de charbon de tiges de cotonnier et de Typha australis.

Dans le cadre du R3 : Les Etats membres du CILSS disposent d'une méthode simple et normalisée de suivi écologique des ressources ligneuses disponibles dans les bassins d'approvisionnement en bois / énergie des grandes villes du Sahel

- Inventaire dans tous les pays des sites, outils et résultats des actions de suivi écologique afin que les actions à venir puissent profiter des expériences passées ;
- Conception et validation technique des indicateurs, d'un protocole régional simplifié de suivi écologique des ressources ligneuses. Ce protocole a été testé et livré aux pays pour servir de guide.



Le Projet régional foyers améliorés

Entre 1980 et 1984, plus de sept millions de ménages dans les pays du CILSS, ont été touchés par la vulgarisation des foyers améliorés.

But du projet : identifier et diffuser les meilleurs foyers utilisés dans le Sahel en vue de la protection de l'environnement et de l'amélioration de la condition de la femme.

Financement : Pays Bas, USAID, United Nations Financing System for Science and Technology Development (UNFSSTD), United Nations Soudano Sahelian Office (UNSO).

Le projet a été exécuté en 2 étapes: une étape de recherche et d'expérimentation (1981-1983) et une étape de dissémination massive (1984-1988).

Acquis du projet

- Formation des agents de terrain et des femmes des pays du CILSS à la construction et à l'utilisation des foyers,
- Sensibilisation des masses sur la nécessité de mener des actions de reboisement,
- Sensibilisation des pouvoirs publics et assistance aux chercheurs sahéliens dans l'étude des foyers existants,
- Production d'un manuel de référence pour la construction et l'utilisation des foyers améliorés,
- Diffusion et conception de modèles de foyers performants,
- Echanges d'expériences par le biais des rencontres régionales sur les foyers améliorés,
- Formation de potières à la technique de fabrication du foyer amélioré « tulipe ».

Ce projet a aussi le mérite d'avoir fait progresser la recherche dans la conception de foyers alliant durabilité, esthétique, accessibilité (coût) et adaptabilité sociale. Il a aussi réussi à sensibiliser une frange importante de la population aux questions relatives à la protection de l'environnement. En effet le projet a permis la diffusion de 1 030 000 foyers améliorés tous modèles confondus. Les effets induits des actions de diffusion des foyers améliorés se sont traduits par une amélioration de l'emploi et des revenus dans le secteur artisanal.



Le foyer à 2 trous parallèles



Le foyer céramique adapté au charbon



Le foyer 3 PA avec anneau en aluminium



Le foyer mixte ou foyer Burkina

L'Initiative Régionale Environnement Mondial et Lutte contre la Désertification (IREMLCD)

L'IREM/LCD est un programme spécifique du CILSS financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et le Ministère Français des Affaires Etrangères (MAE). Il poursuit trois objectifs :

- Permettre à des petits porteurs de projets locaux de lutte contre la désertification d'accéder à des fonds destinés à préserver l'environnement mondial et tester les mécanismes de ce type de financement ;
- Mettre en évidence les liens entre environnement mondial - désertification - pauvreté et contribuer au niveau local à la synergie des conventions de Rio ;
- Participer au renforcement des capacités des pays et des bénéficiaires à travers la mise en place d'un dispositif de suivi - évaluation - capitalisation scientifique et technique sur la base d'indicateurs fiables.

Bénéficiaires et actions éligibles

L'IREM/LCD est exclusivement dédié au mouvement associatif (ONG nationales ou internationales, associations villageoises, fédérations d'associations, organisations communautaires, etc.) qui œuvre de façon large dans les domaines de l'environnement et de la désertification, du développement social et économique local.

Les actions financées ont concerné le reboisement, la conservation des eaux, la restauration de la fertilité et la gestion durable des espaces agro sylvo pastoraux, les plantations forestières et la gestion des forêts villageoises, la valorisation des pars agroforestiers, l'arboriculture fruitière et la gestion des forêts villageoises, l'arboriculture forestière, la gestion des zones pastorales, l'aménagement des bas fonds, l'économie d'énergie (bois de chauffe, etc).



Principaux résultats

De 2002 à 2007, le programme a enregistré et instruit environ 155 projets et 36 projets ont été validés et approuvés pour l'ensemble des 9 Etats membres du CILSS. Il a permis à la société civile sahélienne de mobiliser 2.530.447 euros (soit 1 659 864 508 FCFA) répartis comme suit :

Pays	Microprojets/nombre de conventions de financement signées	Montant mobilisé
Burkina Faso	8	399 155 021
Cap Vert	2	131 459 016
Gambie	1	65 595 700
Guinée Bissau	3	153 032 183
Mali	5	174 625 063
Mauritanie	4	192 198 896
Niger	6	245 204 428
Sénégal	5	180 578 354
Tchad	2	118 015 847
Total	36	1 659 864 508



Fosse compostière au Burkina Faso

Les enseignements

La particularité de l'IREM/LCD est de donner l'initiative des actions de lutte contre la désertification aux acteurs de terrain. Sa mise en oeuvre est très appréciée par la société civile sahélienne et constitue ainsi un modèle de guichet au niveau régional de financement de la désertification. Elle permet ainsi la prise en compte à la fois de la problématique commune de la zone sahélienne et de la diversité des situations nationales.

• Aspect transversal et pluridisciplinaire des projets

Les projets mis en oeuvre couvrent les aspects environnementaux et lutte contre la désertification, mais également des aspects socio-économiques et d'amélioration des connaissances techniques. Cette approche intégrée et complémentaire des projets est porteuse de changements tant au plan de la lutte contre la désertification que la réduction de la pauvreté. Beaucoup d'activités de LCD menées sont rentables économiquement (aménagement de sites anti-érosifs, fosses fumières, foyers améliorés, production de plants, etc.) et certaines approches se sont révélées efficaces (reboisement à caractère privé par exemple).

• Faible capacité des porteurs

L'expérience de l'instruction a révélé la faible capacité des porteurs de projets dans la mise en oeuvre. Un effort de formation a été fait en direction des ONG en vue du renforcement de leurs capacités (montage de projet, gestion technique et financière, structuration des comités de gestion...).

• Un dispositif de financement original

Centré sur la lutte contre la désertification et spécifique à la société civile, le fonds IREMLCD est unique en Afrique de l'Ouest. Les volumes financiers attribués dans les pays sont comparables à supérieurs à ceux des petites subventions du FEM.

• Des synergies au niveau local

La mise en oeuvre des microprojets en milieu rural se traduit par des aménagements concourant à la lutte contre la désertification mais qui sont également des moyens d'adaptation aux changements climatiques.



Aménagements de bas fonds



Construction d'un puits

Fonds Italie CILSS

Lutte contre la désertification pour la réduction de la pauvreté au Sahel

Une initiative novatrice pour renforcer les institutions régionales, les gouvernements locaux et la société civile dans leur capacité d'accroître les opportunités de développement des couches les plus vulnérables de la population.

En 2005, les projets communautaires ont été approuvés par les Comités Nationaux de Pilotage des quatre pays : Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal. Au total, 381 interventions ont été financées (754 micro projets pour un montant de 4.594.711.273 et 77 projets structurants pour un montant de 1 655 366 754).

Composante	Secteur	Burkina Faso			Mali			Niger		Sénégal			Total
		Kou.	Oub.	Zon.	Dou.	Kol.	Nio.	Ill	Log.	Big.	Lou.	Mat.	
Appui au Développement Communautaire (ADC)	Hydraulique villageoise	7	5	11	4		2	10			2	7	48
	Santé de base			1	1	1	1			1	1	1	7
	Education de base		1	3	1	2				6	3	4	20
	Désenclavement (pistes rurales)												0
	Total ADC	7	5	15	6	3	3	10	0	7	6	12	75
Appui au Développement Socio-économique (ADS)	Agriculture		1	2	3	1	2			2		1	12
	Elevage	1	2		1		1				1	1	7
	Pêche												0
	Stockage/Commerce	3	2	5	3			28	13	2	2	2	55
	Transformation		1	1	1								3
	Total ADS	4	6	8	8	1	3	28	13	2	2	2	77
Appui à la Gestion des Ressources Naturelles (AGRN)	Conservation des eaux et des sols							8	14				22
	Gestion des ressources forestières	3			1								4
	Total AGRN	3	0	0	1	0	0	8	14	0	0	0	26
		14	12	23	15	4	6	46	27	9	8	14	178





Lutte contre la Désertification et Gestion des Ressources Naturelles

Documents de politiques et de stratégies élaborés

Elaboration et validation du PASR_RV sous l'égide de la CEDEAO. 2009
Elaboration d'un cadre stratégique sous régional de gestion durable des terres et maîtrise de l'eau. 2009
Une stratégie CILSS d'appui au processus du PDDAA pour 5 ans dans les pays et au niveau régional est élaborée ; a) un plan opérationnel de la stratégie est élaboré ; b) un plan d'urgence CILSS (1 an) d'appui au processus des tables rondes est élaboré
Elaboration d'une stratégie CILSS d'appui au processus du PDDAA pour 5 ans dans les pays et au niveau régional. 2009
Etudes sur l'impact des investissements dans la GRN (Etudes Sahel). 2008
9 études nationales et une étude régionale sur l'élaboration des situations de référence (niveau indicateur) dans les pays sur la gestion des ressources naturelles. 2008
Elaboration des plans nationaux d'action énergie domestique : Sénégal, Guinée Bissau et Burkina Faso. 2008
Capitalisation de l'expérience sahélienne en matière de biocarburant. 2008
Elaboration du Cadre Stratégique de Gestion des ressources Naturelles. 2008
Elaboration des plans d'action énergie domestique de la Mauritanie et du Niger et le lancement de la formulation du plan d'action de la Gambie. 2007
Contribution du CILSS aux processus : i) d'élaboration et de validation du cadre stratégique du pilier 1 et ii) de mise en œuvre de l'initiative foncière du consortium UA-BAD-CEA apports du CILSS et retombées pour les pays. 2007
Elaboration du plan d'action et du budget pluriannuel de la feuille de route pour l'élaboration et la mise en œuvre de la Charte régionale sur le foncier rural au Sahel et en Afrique de l'Ouest. 2007
Appui à l'élaboration de plans d'action nationaux énergie domestique au Cap Vert, Sénégal et Burkina Faso. 2007
Finalisation des PAN/LCD de la Sierra Leone et la Guinée Bissau. 2007
Appui au Burkina, au Niger et au Tchad dans l'opérationnalisation de leurs PAN/LCD. 2007
Appui à l'élaboration du cadre de vision et de politiques foncières en Afrique. 2007
Elaboration d'une stratégie CILSS d'appui au processus du PDDAA pour 5 ans dans les pays et au niveau régional. 2009

Rapports d'études et autres outils d'analyse produits

Etude de base du programme Changements Climatiques, Agriculture et Sécurité Alimentaire dans cinq pays de l'Afrique de l'Ouest. 2011
Rapport d'état des lieux des technologies et stratégies de gestion durable des ressources naturelles comportant un répertoire des technologies au Mali et au Burkina Faso. 2011
2 bulletins thématiques (eau de surface, feux de brousse). 2011
Une étude sur le coût des dispositifs de surveillance environnementale. 2010
Etat des lieux des technologies et stratégies de gestion durable des ressources naturelles comportant un répertoire des technologies au Mali et au Burkina Faso. 2010
4 bulletins thématiques sur le suivi environnemental. 2010
Un manuel de boîte à outils méthodologiques sur l'évaluation des impacts des changements climatiques. 2010
Un répertoire et une base de connaissance des indicateurs de prévision saisonnière traditionnelle. 2010
Un rapport d'étude sur l'accaparement des terres en Afrique de l'Ouest en collaboration avec le CSAO. 2010
Un rapport d'étude de faisabilité sur le renforcement des services vétérinaires et la promotion des viandes sahéliennes. 2010
Une banque de données bibliographiques d'environ 15 000 documents référencés. 2010
2 Rapports nationaux (Guinée Bissau et Mauritanie) sur le suivi environnemental. 2009

Protocole de suivi des ressources ligneuses. 2009
Document de capitalisation sur les bonnes pratiques de GDT et leurs impacts économiques. 2009
Rapport de synthèse de l'Étude Sahel. 2009
Programme sur l'amélioration des moyens d'existence et de gestion des ressources naturelles. 2009
Validation des plans énergies domestiques du Cap Vert, Gambie, Guinée Bissau, Mauritanie, Sénégal et Niger. 2009
7 études nationales dans 7 pays du CILSS (état des lieux des dispositifs de veille existants, y compris les GTP). 2008
Acquis du CILSS en matière de foncier et de pastoralisme. 2008
Impacts des investissements dans la gestion des ressources naturelles (GRN) au Burkina Faso, Mali, Sénégal. 2008
Trois études de capitalisation des acquis de la LCD/GRN (Études Sahel) dans trois pays (Burkina Faso, Mali, Sénégal). 2008
Bois énergie, lutte contre la pauvreté et environnement au Sahel. 2007
Capitalisation de l'expérience sahéenne en aménagement des forêts naturelles pour la production de bois énergie
Structure de suivi écologique/environnemental des ressources ligneuses dans les pays du CILSS au 31 décembre 2005. 2007
Études de diagnostics et de caractérisations des sites pastoraux au Mali, Niger et Burkina Faso. 2006
Étude de capitalisation réalisée dans le cadre de la capitalisation des acquis de la lutte contre la désertification au Sahel et en Afrique Côtière : Étude Sahel de l'Étude Sahel en collaboration avec le CREASA. 2006
Impacts des investissements dans la gestion des ressources naturelles (GRN) au Niger. 2006
Dix rapports nationaux produits dans le cadre de l'organisation de l'atelier régional de relance du processus de Praia+9 organisé à Bamako en Novembre 2006
Réformes foncières dans les pays depuis 2003. 2006
Étude diagnostic et de caractérisation du site pilote du Niger (région de Tillabéry) dans le cadre du dispositif de veille environnementale et de surveillance des conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles. 2006
Expérience sahéenne en matière de carbonisation et d'agglomération briquetage tenue à Bamako en juin 2004. 2005
Expérience sahéenne en matière d'aménagement pour la production de bois énergie tenu à Niamey au Niger en avril 2004.
Le Typha australis : menace ou richesse 2004 ; en français et en anglais), 2004
Guides et manuels publiés par le PREDAS dans le domaine de l'énergie domestique, la gestion et l'aménagement des forêts sèches, des stratégies d'énergie domestique et de création des marchés ruraux de bois de 2004 à 2006
Actes du forum régional Praia+9. 2003
Programme d'Action sous-régional de lutte contre la désertification en Afrique de l'Ouest (PASR/AO : groupe thématique Coopération Scientifique et technique, cadre de coopération. 2003
État de l'environnement au Sahel. 2003
Étude sur la gestion forestière et les communautés rurales en Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Niger, Sénégal, Gambie, Guinée, Bénin et Ghana). 2002
Étude institutionnelle sur la plate forme paysanne sahéenne dans 3 pays : Guinée Bissau, Sénégal et Mali. 2002.
Atelier sous-régional sur la mobilisation des ressources dans le cadre de la mise en œuvre de la CCD : Saly Portugal (Dakar) du 22 au 26 avril 2002
15 études nationales préparatoires du PASR
3 études préparatoires au PASR : l'étude pour l'identification initiale des éléments constitutifs du PASR; la réflexion sur la méthodologie d'élaboration du PASR et l'étude relative à l'évaluation du paysage institutionnel de l'Afrique de l'Ouest.
Études institutionnelles sur la plate forme paysanne sahéenne : Guinée Bissau, Sénégal et Mali. 2002
Étude socio économique de l'utilisation des pesticides au Mali. 2001
Pôle régional de recherche sur la gestion des ressources naturelles et systèmes de production : un programme de coopération scientifique sous-régionale . 2000
Pôle régional de recherche sur la gestion des ressources naturelles et systèmes de production : organisation et fonctionnement. 2000
Actes du forum régional sur : « Gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles renouvelables et des services publics au Sahel » Bobo Dioulasso. 2000 ;

3 Etudes pour le Burkina Faso, le Niger et le Mali sur les Femmes et la Gestion des Ressources Naturelles au Sahel, 2000
Actes du Colloque sur la Promotion de la recherche et la formation sur le foncier pour le développement durable au Sahel. 1998
Une synthèse régionale des études nationales sur le bilan de l'état de la Préparation à la sécheresse et à l'atténuation de ses effets au Sahel, Sept 98
9 Etudes nationales pour les 9 pays du CILSS sur le bilan de l'état de la préparation à la sécheresse et à l'atténuation de ses effets au Sahel, 1997/98
Rapports d'étude sur la gestion décentralisée des ressources naturelles dans trois pays du Sahel : Sénégal, Mali et Burkina Faso. 1997
Edition d'un guide du programme sahélien en éducation environnementale pour la Gambie. 1997
Edition d'un guide du programme sahélien en éducation environnementale pour la Mauritanie. 1997
Evaluation de l'impact économique des cordons pierreux : cas du plateau central au Burkina Faso, 1996
Production du document sur l'état des lieux de la recherche en gestion des ressources naturelles au Cap-Vert. 1996.
Production du Document sur l'état des lieux de la recherche en gestion des ressources naturelles, volet Mali. 1996
Production du document sur l'état des lieux de la recherche en gestion des ressources naturelles, volet Sénégal. 1996
Identification définitive des observatoires du ROSELT au Cap-Vert (Rebeira Sera et principal). 1996
Contribution à l'identification des observatoires du Réseau d'Observatoires de Surveillance Ecologique à Long Terme (ROSELT) : Banizoumbou et Keita au Niger. 1996
Formulation du programme du Réseau d'observatoire de Surveillance Ecologique à Long Terme (ROSELT), choix des sites pilotes (Document Niger). 1995
Finalisation des arrangements institutionnels 2ème phase PFIE (Document Niger). 1995
Production des résultats relatifs à la définition du contenu des activités du futur Pôle Gestion des Ressources Naturelles (Document Niger). 1995
Etudes sur la gestion alternatives des conflits (GAC) en Mauritanie, Gambie, Tchad, cap Vert et Guinée Bissau. 1995
Production des résultats relatifs à la mise en œuvre du Programme régional sur le « Desert Margin Initiative », DMI. 1995
Production des résultats relatifs à la définition du contenu des activités du futur Pôle Gestion des Ressources Naturelles. 1995
Synthèse régionale des études GAC. 1995.
Finalisation des arrangements institutionnels 2ème phase PFIE. 1995
Rapport d'étude sur la problématique foncière au Tchad. 1994
Rapport de synthèse de la conférence régionale sur la problématique foncière et la décentralisation au Sahel. 1994.
Actes de la conférence régionale sur la problématique foncière et la décentralisation au Sahel. 1994
Document de synthèse : Atelier national sur la problématique foncière et la décentralisation – Bobo Dioulasso au Burkina Faso. février 1993.
Rapport final de la rencontre nationale sur la gestion des terroirs au Cap Vert. 1990
Rapport final de la rencontre régionale de Ségou sur la gestion des terroirs sahéliens : Expériences d'une concertation. 1989.
Rapport sur les orientations de Ségou : Rencontre Régionale de Ségou au Mali sur la gestion des terroirs sahéliens. 1989
Rapport sur l'analyse des textes législatifs et réglementaires des pays membres du CILSS en matière de gestion des ressources naturelles. 1894
Le Sahel en lutte contre la désertification – Leçons d'expériences – Editions Rochette. 1984
Dispositif de veille environnementale et de surveillance des conflits fonciers
Stratégie régionale de lutte contre la désertification au Sahel adoptée à Nouakchott en 1984
Manuel des techniques de conservation des eaux et es sols au Sahel

Contributions du CILSS dans la production de rapports techniques et autres supports

Etudes sur l'occupation des sols et l'utilisation des terres (Kolokani). 1998
Harmonisation des méthodes de collecte, d'analyse et de suivi évaluation des données socio-économiques en GRN. 1997
Mise en œuvre des études sur l'occupation des sols et l'utilisation des terres (Land Use/Land Cover) au Burkina Faso. 1997
Mise en œuvre des études sur l'occupation des sols et l'utilisation des terres (Land Use/Land Cover), observatoire de la Gambie (West Gambia). 1997
Harmonisation des méthodes de collecte, d'analyse et de suivi évaluation des données socio-économiques en GRN. 1997
Mise en œuvre des études sur l'occupation des sols et l'utilisation des terres (Land Use/Land Cover), approfondissement de la méthodologie de l'étude pilote en zone OHNV au Mali. 1997
Labellisation et mise en place de l'observatoire ROSELT de Bourem. 1997
Harmonisation des méthodes de collecte, d'analyse et de suivi-évaluation des données socio-économiques en GRN. 1997
Mise en œuvre des études sur l'occupation des sols et l'utilisation des terres (Land Use/Land Cover). 1997
Labellisation et mise en place de l'observatoire ROSELT de Boutilimit, Banc Arguin et Nouakchott. 1997
Labellisation et à la mise en place des observatoires ROSELT Banizoumbou et Keita au Niger. 1997
labellisation et à la mise en place de l'observatoire ROSELT de Ferlo. 1997
Harmonisation des méthodes de collecte, d'analyse et de suivi évaluation des données socio-économiques en GRN. 1997
Formulation du programme du Réseau d'observatoire de Surveillance Ecologique à Long Terme (ROSELT), choix des sites pilotes. 1995

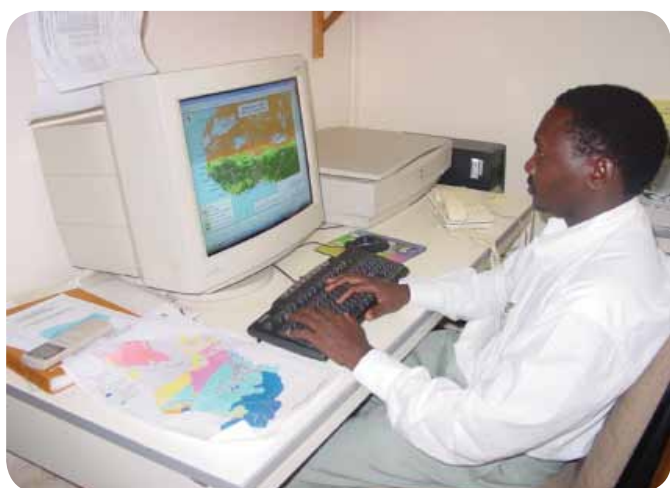
Cadres de concertation mis en place

Mise en place du comité de suivi de l'élaboration d'une charte foncière pour l'Afrique de l'Ouest et le Tchad. 2007
Mise en œuvre de la Déclaration de Dakar : « une nouvelle génération de gestionnaire de l'environnement », PFIE. 1998.
Mise en place de la coordination régionale du pôle GRN/SP au sein de l'INERA. 1997.
Mise en place d'un courrier électronique au niveau de la coordination nationale du PFIE Burkina Faso. 1997
Mise en place d'un réseau national de communicateurs du Cap-Vert sur l'éducation environnementale. 1997
Mise en place d'un courrier électronique au niveau de la coordination nationale du PFIE Cap-Vert. 1997
Mise en place d'un réseau de communicateurs spécialisés en éducation environnementale en Gambie. 1997
Mise en place d'un courrier électronique au niveau de la coordination nationale du PFIE Gambie. 1997
Mise en place d'un réseau national de communicateurs du Mali sur l'éducation environnementale. 1997
Mise en place d'un courrier électronique au niveau de la coordination nationale du PFIE Mali. 1997
Mise en place d'un réseau national de communicateurs du Niger sur l'éducation environnementale. 1997
Mise en place d'un réseau national de communicateurs de la Mauritanie sur l'éducation environnementale. 1997
Mise en place d'un réseau de communicateurs spécialisés en éducation environnementale au Niger. 1997
Mise en place d'un courrier électronique au niveau de la coordination nationale du PFIE Mauritanie. 1997
Contribution à la décentralisation de la Banque des Données PFIE au Niger. 1997
Mise en place d'un courrier électronique au niveau de la coordination nationale du PFIE Sénégal. 1997

Ateliers et autres rencontres organisés

Un atelier de popularisation de la SED en Mauritanie. 2011
2 ateliers d'information et de sensibilisation des décideurs africains sur les produits d'AMESD. 2011
3 ateliers de capitalisation participative sur la fertilité des sols. 2010
Atelier de validation du protocole de suivi des ressources ligneuses. 2009
Un atelier régional sur la dissémination des outils et méthodologies d'évaluation de la vulnérabilité, d'impacts et d'adaptation aux changements climatiques. 2009
Un forum sur l'élevage par le CILSS-CEDEAO-UEMOA-ROPPA. 2009
Atelier de partage sur les expériences de IREMLCD. 2009
Atelier de partage des acquis de l'IREM/LCD. 2009
Atelier sur les directives pour l'alignement des PAN et du PASR. 2009
Atelier de validation des résultats de l'étude sur les foyers améliorés. 2009
Une réunion technique régionale sur les technologies énergies domestiques. 2009
Tenue de la seconde édition du Marché des énergies renouvelables au Sahel et en Afrique de l'Ouest (MERS-AO). 2008
Organisation d'un voyage international de presse sur la thématique de l'adaptation au changement climatique et à la sécheresse dans le Sahel. 2008
Lancement de 8 projets IREM/LCD au Sénégal, le 31 mai 2006 et au Burkina Faso le 16 juin 2006
Atelier de lancement des Etudes Sahel Ouahigouya. Burkina Faso 2005
Réunion préparatoire à la participation des Pays Parties à la septième Conférence des Parties de l'UNCCD. Ouagadougou 11-13 octobre 2005
Atelier sous-régional sur les leçons apprises et les bonnes pratiques dans le contexte des rapports nationaux sur la mise en œuvre de la convention des nations unies sur la lutte contre la désertification (CCD). Ouagadougou, Burkina Faso. 9-11 février 2005
Atelier sous-régional sur les leçons apprises et les bonnes pratiques dans le contexte des rapports nationaux sur la mise en œuvre de la convention des nations unies sur la lutte contre la désertification. 9-11 février 2005 Ouagadougou 2005
Forum Régional Praia+9 – Foncier rural et développement durable au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Bamako au Mali du 17 au 21 novembre 2003
Atelier sous Régional pour les pays de l'Afrique centrale sur la mise en œuvre de la convention des nations unies sur la lutte contre la désertification (CCD). 30 juillet – 1er août 2003. Hôtel intercontinental, Libreville – Gabon.
Réunion préparatoire des représentants de l'Afrique de l'ouest au conseil d'administration du FEM, Ouagadougou, 5-6 mai 2003
Réunion des Responsables des Groupes d'Organisations Non Gouvernementales et Organisations Communautaires de Base de l'Afrique de l'Ouest. Ouagadougou, 17- 18 février 2003
Table ronde régionale de partage des résultats du PCP du 6 au 9 Mai 2002
Atelier régional sur la gestion des arbres et des forêts en Afrique de l'Ouest. Evolution et perspectives du 16 au 19 Juillet 2002 – CILSS/USAID
CSRC. Ouagadougou. Octobre 2002
Ateliers de planification des actions de gouvernance locale dans la GRN et des services publics dans une perspective de lutte contre la pauvreté : Mali du 26 au 29 Juin 2001 et Sénégal du 03 au 06 Juillet 2001
Rencontre des CONACILSS et des Points Focaux sur les Conventions de Rio Bamako, 13 -15 août 2001
International workshop on CCD indicators and benchmarks. Ouagadougou, 21-25 May 2001
Conférence ouest – africaine préparatoire au sommet mondial sur le développement durable. Abidjan : 1er – 3 octobre 2001
Rencontre sur la gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles renouvelables et des services publics. Bobo Dioulasso au Burkina Faso. 2000
Réunion sous-régionale Afrique de l'ouest sur la synergie des conventions Conakry, 2 - 4 octobre 2000.
Atelier régional sur les Expériences de la Gestion des Ressources Naturelles: Evolution et Perspectives : Koudougou au Burkina Faso. Du 6 au 10 Décembre 1999
Atelier de lancement du Projet «Système de Circulation de l'Information sur la Désertification et de Suivi de l'Environnement sur Internet» en Afrique de l'Ouest (SID/SISEI-AO). Ouagadougou, 28 au 30 Avril 1999

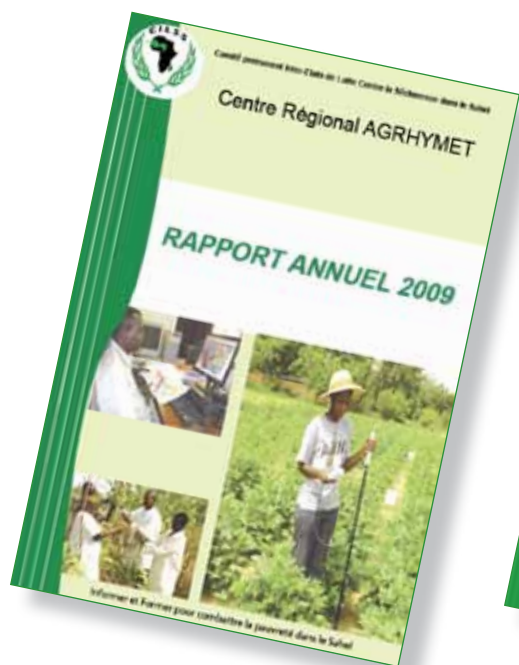
CSRC. Lomé en septembre 1999
CSRC une seconde fois à Cotonou en septembre 1998.
CSRC à Accra en décembre 1997
Forum des acteurs pour l'identification des priorités sous-régionales. Juillet 1997 à Niamey.
Atelier régional sur la décentralisation et les réformes foncières au Sahel. N'Djamena, 1997
Colloque international sur le foncier au Sahel : « Promouvoir la recherche et la formation sur le foncier pour le développement durable au Sahel » ; Saint Louis au Sénégal. Du 21 au 25 avril 1997
Un atelier sur le démarrage des études Femmes/Gestion des Ressources Naturelles et Crédit-Epargne. Bamako du 14 au 16 Mai 1997
Réunion des OIG, Rôle des OIG dans le processus d'élaboration du PASR. Février 1996 à Lomé
Ateliers méthodologiques sur les résultats de Praia : Burkina Faso, Sénégal, Niger, Mali. 1995
Ateliers nationaux sur la Gestion alternative des conflits (GAC) : Burkina Faso, Mali, Niger 1995
Conférence sous-régionale des points focaux nationaux de la CCD, des représentants des ONG et des OIG et partenaires de développement. Juillet 1995 à Dakar
Atelier régional sur la gestion alternative des conflits à Niamey au Niger. 1995
Réunion des experts de la sous région pour définir la méthodologie d'élaboration (du PASR). Décembre 1994 à Bamako
Séminaire sur la désertification à Nouakchott. 1984
Rencontre des Ministres de l'Environnement de la sous-région à Ouagadougou au Burkina Faso. Septembre 1994
Conférence Régionale sur la problématique foncière et la décentralisation au Sahel.. Praia au Cap Vert en 1994
Rencontre nationale sur la gestion des terroirs au Cap vert en 1990
Forum régional sur la gestion des terroirs sahéliens. Ségou au Mali. 1989



Formation des éleveurs en cartographie

Ouvrages et autres supports produits

Trois livrets de capitalisation et six modules de formation sur la GDFS. 2011
Le Sahel face aux changements climatiques : Enjeux pour un développement durable. 2010
3 publications (anglais et français) sur de bonnes pratiques de lutte contre la désertification. 2009
7 publications (anglais et français) sur les expériences capitalisées et de renforcement des capacités des acteurs. 2009
Collection « guides techniques du PREDAS : les guides sur les marchés ruraux, la carbonisation, femmes et énergie». 2008
Une plaquette sur la gestion durable des terres par la société civile dans le Sahel. 2008
Les outils pédagogiques dans le cadre du PFIE. 1998
Guide du programme sahélien en éducation environnementale. 1997
Etat des lieux de la recherche en gestion des ressources naturelles en Gambie. 1996
Etude sur la conservation de la biodiversité en Gambie. document national, volet inter CRSP 1996
Etat des lieux de la recherche sur la gestion des ressources naturelles en Guinée-Bissau. 1996
Production du document sur l'état des lieux de la recherche en gestion des ressources naturelles en Mauritanie. 1996
Production du document sur l'identification définitive des observatoires du ROSELT en Mauritanie (Nouakchott, Banc d'Arguin et Boutilimit). 1996
Etat des lieux de la recherche en gestion des ressources naturelles au Niger. 1996
Bilan 1ère phase du programme de formation et d'information environnementale au Sahel (1990-1993)
Monographie sur les pratiques de gestion des ressources naturelles au Sahel. 1995
Publication d'une monographie relative à l'état des lieux des pratiques de gestion des ressources naturelles au Sahel. 1995
Résultats relatifs à la définition du contenu des activités du futur Pôle Gestion des Ressources Naturelles. 1995



Population et Développement

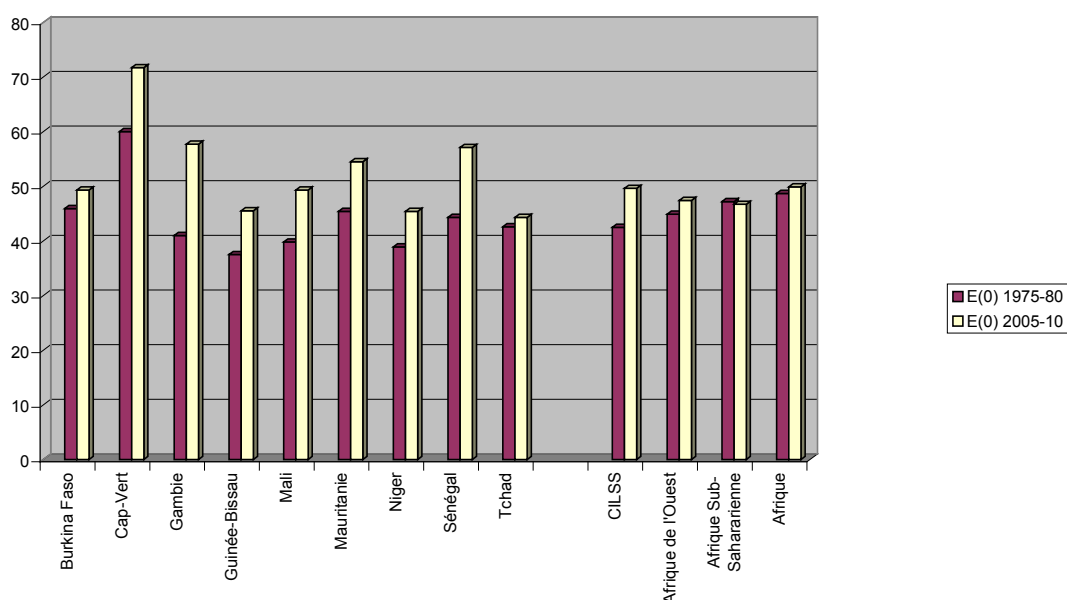


Acquis et défis du CILSS en population & développement depuis 1975

Le CILSS a mis à la disposition des Etats membres, des partenaires techniques et financiers et de la communauté internationale, des informations pertinentes sur la population sahélienne telles que l'espérance de vie, l'insuffisance pondérale des enfants, l'indice de fécondité et le taux de croissance.

Une espérance de vie à la naissance qui augmente au Sahel alors qu'elle stagne ou diminue dans le reste de l'Afrique Sub-Saharienne.

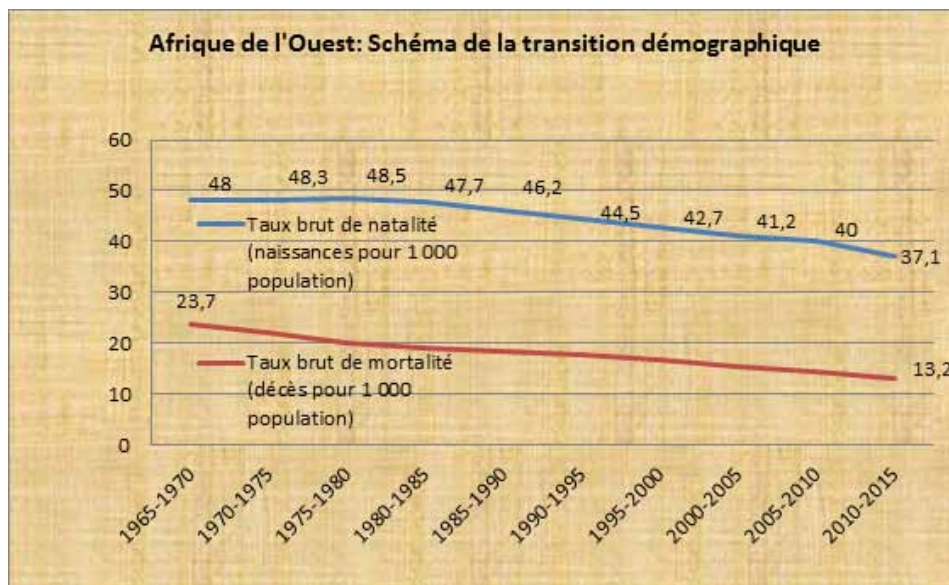
**Espérance de vie à la naissance
1975-80 à 2005-2010**



Durant ces trente dernières années (de 1975 à 2005), tous les pays du Sahel ont connu une augmentation de l'espérance de vie à la naissance même si les gains en durée de vie sont variables d'un pays à l'autre. Le Cap-Vert, la Gambie, la Mauritanie et le Sénégal enregistrent les gains les plus appréciables comparativement au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Tchad. Avec une espérance de vie de l'ordre de 50 ans en moyenne en 2005, les pays du Sahel ont accompli des progrès non négligeables depuis 1975. Alors que la durée de vie moyenne de ces pays était inférieure à celle de l'Afrique de l'Ouest et de toute l'Afrique Sub-Saharienne en 1975, la comparaison s'établit aujourd'hui en faveur des pays du CILSS.

En effet, on note depuis quelques décennies une baisse de la mortalité dans la zone Afrique de l'Ouest. De 1965 à 1970, le taux général de mortalité s'élevait à 23.7 décès pour 1000 habitants. De 2005 à 2012, il tombe à 14.4 décès pour 1000 habitants c'est-à-dire une baisse de 9.3% en 40 ans (soit 2.7% par an). Au Sahel sur la même période, on passe de 24.5 décès pour 1000 à 14.1 pour 1000 habitants.

Ceci laisse penser que les politiques et programmes de développement socio-économiques et de développement humain ont fait plus d'impact que dans le reste de l'Afrique de l'Ouest. Ainsi, l'amélioration des conditions d'hygiène et de santé, l'amélioration de l'assistance à la maternité, les différentes luttes contre le paludisme et autres maladies tropicales, le rapprochement des centres de santé aux lieux de résidence des populations et tant d'autres actions ont contribué à la baisse de la mortalité.

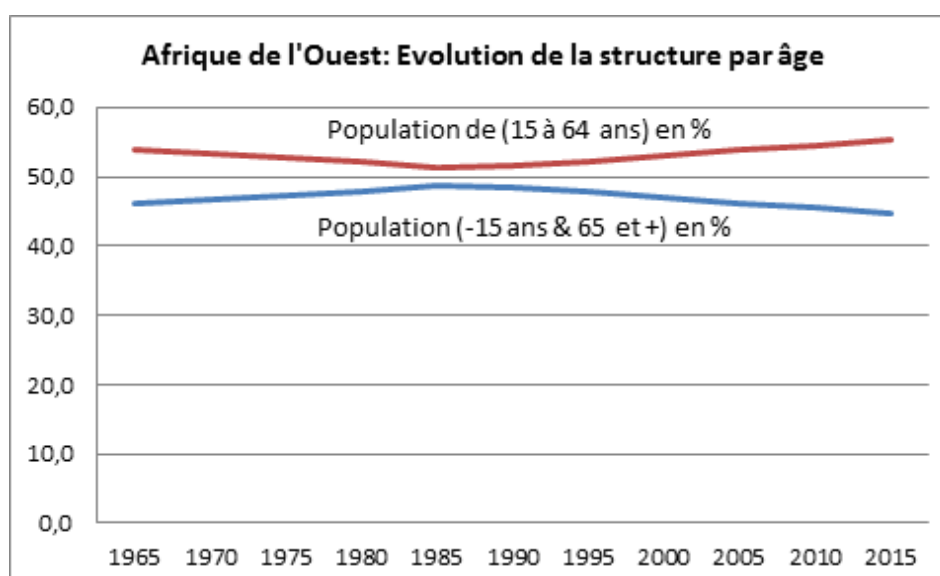


L'explication de la différence avec le reste de l'Afrique Sub-Saharienne peut trouver un écho dans le fait que le SIDA a un plus grand impact dans la stagnation ou la diminution de l'espérance de vie à la naissance dans cette partie de l'Afrique. Cette espérance de vie est la manifestation évidente de la baisse de la mortalité citée plus haut. On note que dans l'espace Afrique de l'Ouest, l'espérance de vie à la naissance est passée de 40,6ans dans la période 195-70 à 51 ans pour la période 2005-2010 soit un gain de 10.4 ans. Dans les pays du sahel par contre, l'espérance de vie est passée en 40 ans, de 42 ans à 51.6 ans. Malgré ces progressions, l'espérance de vie à la naissance de nos pays reste faible par rapport à celui des pays les plus développés Ainsi, l'espérance de vie à la naissance est de 76,2 ans en moyenne en Europe Occidentale en 2005 contre 49,6 ans au Sahel. On constate donc une différence énorme et inacceptable du point de vue droit à la vie.

L'espérance de vie croissant, le taux de mortalité en baisse, nous assistons alors à un boom démographique dans l'espace Sahel et Afrique de l'Ouest. Cette explosion démographique ne s'est cependant pas faite suivant une structure identique.

Au Sahel et en Afrique de l'Ouest, les personnes de moins de 15ans représentent constamment plus de 40% de la population totale depuis 1950. En 2010, la proportion de jeune a été de 42.6% après avoir atteint un niveau nettement supérieur de 45.6% en 1990.

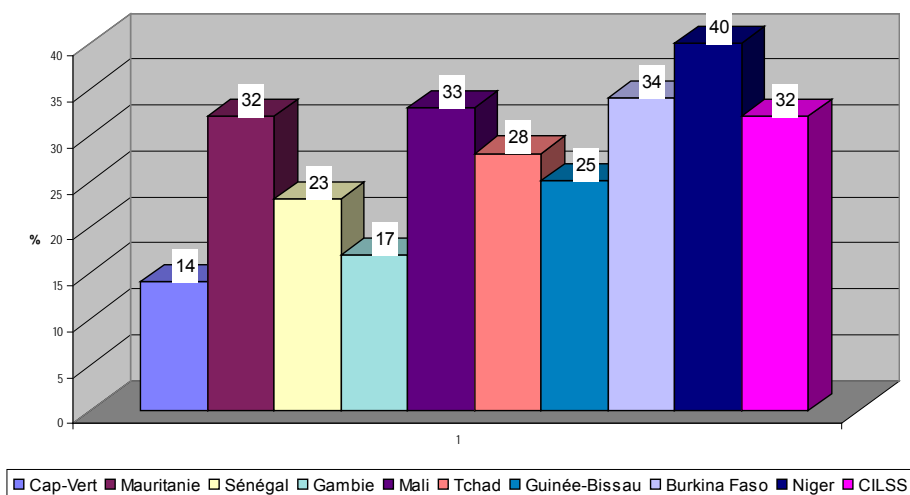
La proportion des personnes de 15-64 ans (adultes) dans la population totale est en nette augmentation depuis 1990 passant de 55.2% en 1950 à 51.5% en 1990. A partir de ce moment, elle a amorcé une hausse régulière qui se maintient jusqu'en 2010. Cette tendance à la hausse implique de toute évidence la nécessité pour les pays de déployer des efforts subséquents en matière de création d'emplois agricoles et non agricoles.



Le grand défi c'est comment faire pour que le Sahélien vive aussi longtemps que l'Européen ou l'Américain.

La malnutrition, une dimension non moins importante de l'insécurité alimentaire au Sahel.

Insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans (1995-2003) en %



L'insuffisance pondérale est un indicateur de malnutrition aiguë ou chronique. Elle est très prévalente en Afrique où 32% des enfants de moins de 5 ans, au Sahel ont souffert en moyenne de ce type de malnutrition entre 1995-2003. Le taux était dans le même ordre de grandeur en Afrique Sub-Saharienne (31%).

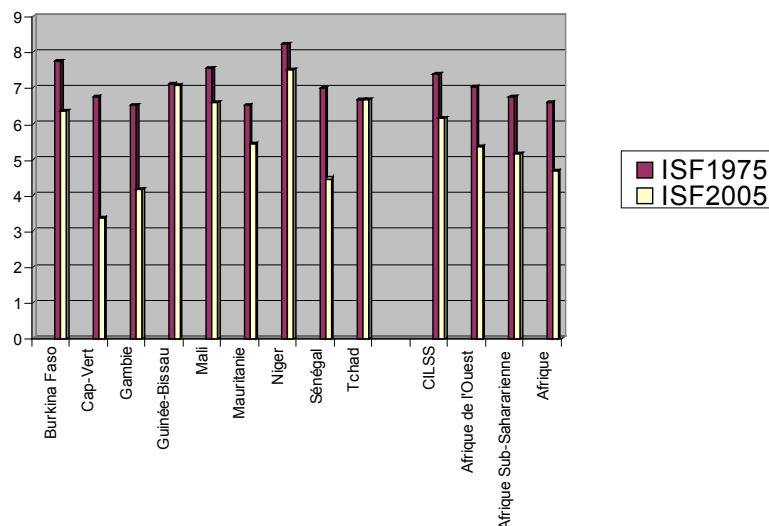
Le Niger détient le triste record de 40% d'enfants de moins de 5 ans mal nourris pendant que les pays du Sahel maritime s'opposent avec un taux n'excédant pas 25%, aux pays continentaux Sahéliens où le taux varie de 28 à 40%. La Mauritanie faisant exception avec un taux plus élevé (32%). Le Cap-Vert enregistre le plus faible taux 14% suivi de la Gambie 17% et du Sénégal 23%.

Cette opposition pays maritimes à pays continentaux s'explique t-elle par un état plus ou moins marqué de l'insécurité alimentaire ou par d'autres raisons comme entre autres, des maternités nombreuses et plus rapprochées ?



Les pays du Sahel apparaissent aujourd'hui comme le dernier bastion de la forte fécondité en Afrique et dans le monde.

Indice synthétique de fécondité 1975-80 à 2005-2010

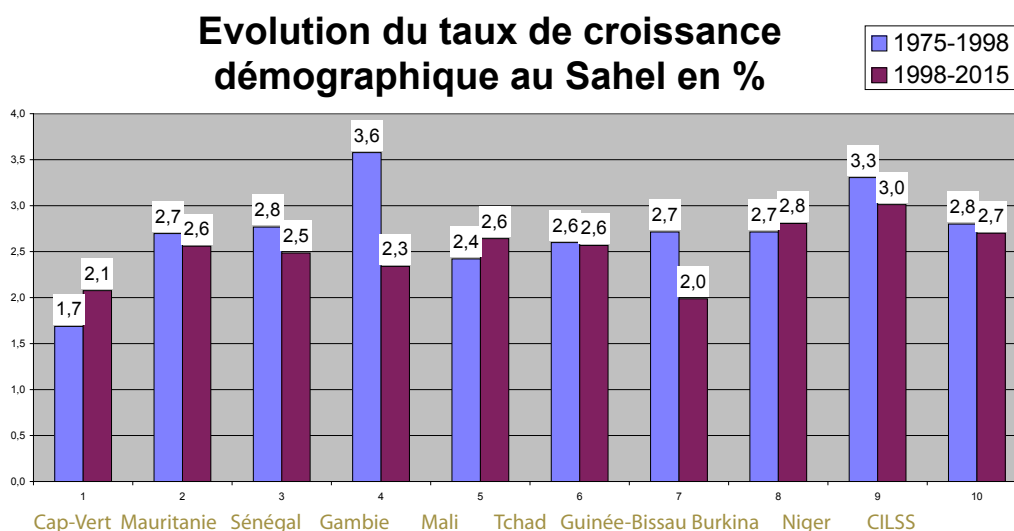


De 1975 à 1980, tous les pays du CILSS avaient une fécondité moyenne d'au moins 6,5 enfants par femme âgée de 40-44 ans. La moyenne régionale était de 7,4 enfants par femme. Après 30 ans, le niveau de fécondité reste encore très élevé, avec une moyenne régionale de 6,2 enfants par femme et, des moyennes nationales dépassant 6,3 enfants par femme dans cinq pays. Le Niger détient le record avec plus de 7,5 enfants par femme suivi de la Guinée-Bissau avec une moyenne de 7,1 sans aucun changement dans le passé le plus proche. Le Tchad (6,7) partant avec une moyenne légèrement plus faible n'a subi aucune modification de son régime de fécondité. Le Burkina Faso (6,3), le Mali (6,6) et la Mauritanie (5,5) enregistrent un changement d'à peine un enfant en moins, comparé au niveau de 1975-80. Les changements les plus remarquables et importants se sont opérés au Cap-Vert (6,8 à 3,4 enfants), en Gambie (6,5 à 4,2) et au Sénégal (7,0 à 4,5).

La transition de la fécondité a cependant débuté partout en milieu urbain sahélien. A quand sera-t-il le tour du milieu rural au Sahel ?



Parmi les principaux défis et enjeux de la sécurité alimentaire durable, il faut répondre aux besoins d'une population en forte croissance et de plus en plus urbaine.



La population des pays de la zone CILSS a dépassé en 2005, 68 millions de personnes contre près de 30 millions en 1975. Le taux de croissance démographique annuel est estimé aujourd'hui à 2,7%. La population double à cet effet tous les 26 ans environ. La part de la population vivant en milieu rural reste élevée, de l'ordre de 70%. Toutefois, la part de la population vivant en milieu urbain s'accroît fortement. En 2030, à l'analyse des projections démographiques, plus de la moitié (51%) de la population du Sahel devrait vivre en ville. D'ores et déjà, trois pays, le Cap Vert (56%), le Sénégal (50%) et la Mauritanie (62%) ont atteint et même dépassé en 2003 une population urbaine de 50 %. En 2030, le taux d'urbanisation atteindra 81% en Mauritanie, 73% au Cap-Vert, 67% au Sénégal, 55% en Gambie et 52% au Mali.

L'émigration rurale constitue un des facteurs principaux de la croissance urbaine au Sahel. Les aléas climatiques, ajoutés à une agriculture extensive et la tendance générale à l'aridification, laissent penser que le potentiel d'accroissement démographique du milieu rural sera difficilement absorbé par ce milieu. Il en résulte un surplus qui alimente des mouvements importants de jeunes et de femmes en quête d'emploi et de mieux être dans les villes.

L'effectif et le taux de croissance de la population au Sahel sont les éléments fondamentaux pour l'évolution de l'environnement. Ces mutations démographiques des sociétés sahéniennes constituent au regard de la sécurité alimentaire, de la lutte contre la désertification et de la lutte contre la pauvreté à la fois une contrainte forte et une opportunité majeure. Une contrainte dans la mesure où la fourniture des services essentiels (alimentation, santé, éducation, cadre de vie / assainissement...), déjà très insuffisante aujourd'hui, nécessitera des moyens considérables. Une population accrue utilisera davantage d'énergie, consommera davantage de ressources et soumettra l'environnement à davantage de pressions, quel que soit le niveau de développement atteint. Au Sahel, la pauvreté et la croissance rapide de la population intensifient les pressions sur les ressources disponibles. Pour trouver des aliments, du combustible et un abri, les collectivités sont contraintes de recourir à des pratiques difficiles à soutenir à long terme, telles que la coupe des forêts, la surexploitation ou la mauvaise exploitation des terres agricoles, la pollution de l'environnement et l'épuisement des réserves en eau.

Ces mutations démographiques constituent à la fois une chance dans la mesure où les producteurs agricoles sahéniens et plus généralement l'ensemble des acteurs des filières agroalimentaires ont beaucoup souffert par le passé de la faible taille des marchés. L'accroissement des débouchés (dans la zone sahénienne mais également dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest) est déterminant pour financer le développement agricole et l'intensification des systèmes productifs.

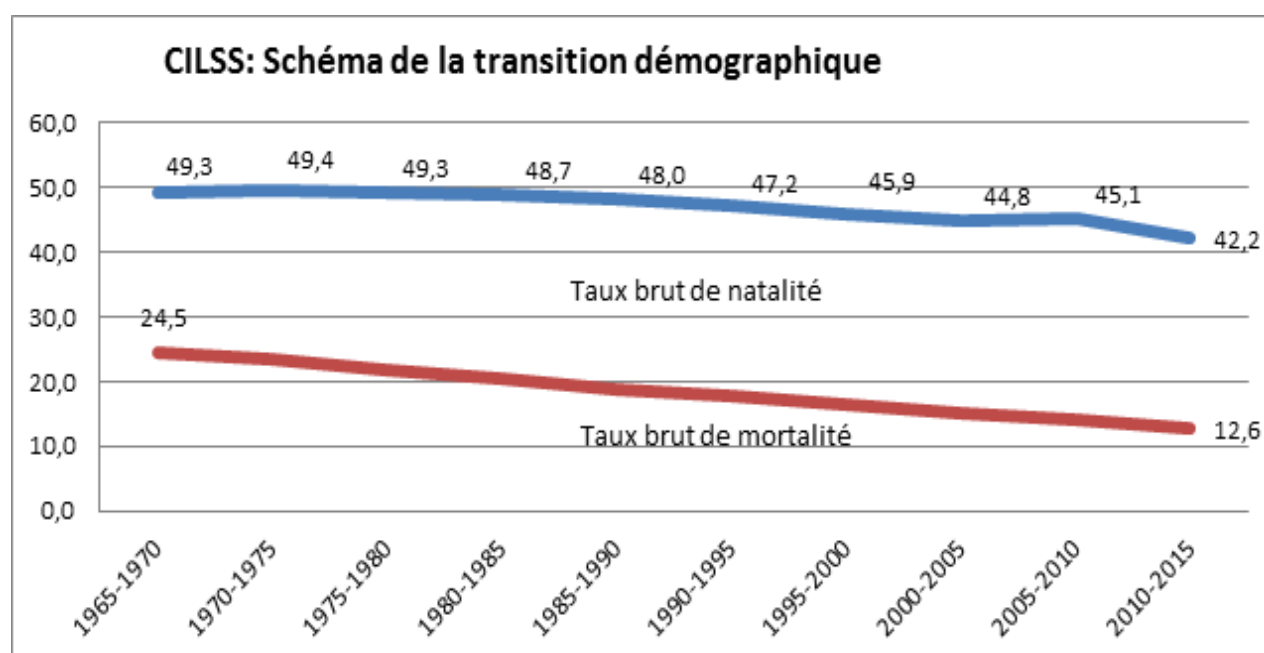
Les enjeux liés à la démographie, aux migrations et plus largement aux questions de développement social sont essentiels au regard de la sécurité alimentaire. La maîtrise de la croissance démographique loin d'être une fin en soi, est un élément central d'une stratégie visant à retrouver la sécurité alimentaire et un nouvel équilibre écologique au Sahel. Les pays sahéniens en sont pleinement conscients et mettent en œuvre des politiques de population multisectorielles qui touchent de multiples domaines et intègrent désormais une part importante des préoccupations portées par les cadres stratégiques de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté. Au niveau régional, le CILSS joue un rôle déterminant dans l'impulsion, la coordination de ces politiques de population et développe une activité de recherche conséquente sur ces questions au service des pays. Le rôle joué par le CILSS dans ces différentes problématiques est un élément favorable à l'amélioration des dispositifs de prévention et de gestion des crises en cohérence avec la construction de la sécurité alimentaire durable. Il donne un appui à la systématisation de dispositifs performants de concertation et de coordination des acteurs en matière de prévention et de gestion des crises alimentaires.

Tableau d'indicateurs des pays du CILSS

Pays	Indice synthétique de fécondité		Femmes(15-49) en milliers		Population totale en milliers			Urbain en % du total	
	1975-1980	2005-2010	1975	2005	1975	2005	2030	2003	2030
Burkina Faso	7,75	6,34	1 246	2 934	5 947	13 228	27 910	17,8	33,0
Cap-Vert	6,75	3,37	61	133	278	507	706	55,9	72,7
Gambie	6,50	4,17	134	366	555	1 517	2 339	26,1	35,7
Guinée-Bissau	7,10	7,07	148	346	651	1 586	3 153	34,0	54,9
Mali	7,56	6,58	1 398	2 971	6 211	13 518	29 572	32,3	52,0
Mauritanie	6,50	5,45	331	724	1 423	3 069	1 483	61,8	81,1
Niger	8,20	7,51	1 151	2 947	5 325	13 957	30 337	22,2	41,0
Sénégal	7,00	4,46	1 197	3 279	5 262	11 658	16 927	49,6	67,1
Tchad	6,65	6,65	947	2 137	4 185	9 749	19 751	24,9	42,1
CILSS	7,38	6,16	6 613	15 838	29 837	68 789	132 178	33,9	51,0
Afrique de l'Ouest	7,04	5,35			115 861	263 636	438 506	42,2	58,9
Afrique Sub-Sahararienne	6,75	5,14			335 017	751 273	1 248 262		48,8
Afrique	6,60	4,68			415 824	905 936	1 463 493	38,7	53,5
Pays les moins développés	6,44	4,71			355 870	759 389	1 281 335		43,3
Pays développés	1,91	1,59			1 047 196	1 236 561	1 250 658		81,7
Monde	3,92	2,55			4 073 740	7 905 239	8 199 104	48,3	60,8

Source: Population Division of the Department of Economic and Social Affairs of the United Nations Secretariat, World Population Prospects: The 2004 Revision and World Urbanization Prospects: The 2003 Revision, <http://esa.un.org/unpp>, Thursday, February 22, 2007; 6:12:25 AM

Schéma de la transition démographique





Population et Développement

Documents de politiques et de stratégies en Population et développement élaborés

Déclaration de Bamako concernant la migration et l'urbanisation, Conférence ministérielle, novembre 1999
Déclaration de Ouagadougou concernant la population et le développement durable au sahel, octobre 1997
Population et Développement au Sahel : Programme d'Action de Ouagadougou 1997
Population et Développement au Sahel : Déclaration de Dakar 1992
Population et Développement au Sahel : Plan d'action de Ndjaména 1988

Rapports d'études et outils d'analyse produits

Un rapport d'analyse des causes de la malnutrition au Burkina Faso au Mali et au Tchad. 2007
Analyse de la malnutrition dans trois pays du Sahel: Burkina, Mali, Tchad. 2007
La malnutrition chronique au Sahel: Un défi pour les stratégies de sécurité alimentaire. 2007
Des outils de plaidoyer (1 rapport de recherche, 1 brochure et 4 modèles régionaux de plaidoyer en SR VIH/Sida) ont été développés en matière de lutte contre le VIH/SIDA et en matière de promotion de la santé reproductive (SR). 2005
1 rapport de recherche sur la mobilité et VIH/Sida dans trois pays : Mauritanie, Niger, Sénégal. 2005
Mobilité et VIH/SIDA : Analyse comparative des comportements différentiels des populations migrantes et non migrantes en matière d'IST/VIH/SIDA dans trois pays. 2005
Analyse situationnelle des programmes nationaux de lutte contre le Sida dans cinq pays du CILSS, 2003
Santé de la reproduction au Sahel, Adolescents et jeunes : Evaluation de la situation en 2003. 2003
Lueurs d'espoir : La santé de la reproduction des adolescents au Sahel. 2003
Le comportement reproductif des adolescents : lueurs d'espoir, 2003
Migration et insertion dans les villes en Afrique de l'Ouest, 2001
Profil démographiques et socio-économiques des pays du CILSS 1960-2000 (un rapport publié pour chaque pays) ;
La situation de l'infection à VIH/Sida dans le Sahel : Rapport de synthèse d'une analyse situationnelle dans les 9 pays du Sahel, 1999
Migrations masculines de travail et famille en Afrique sub-saharienne
Vieillesse et vieillissement de la population en Afrique : une sagesse en perdition, une expérience inexplorée
Atlas de cartes thématiques et de données socio - démographiques, migratoires et agro-environnementales des pays du CILSS
Migrations et urbanisation en Afrique de l'ouest synthèse régionale, 1998
Le comportement reproductif des adolescents : les jeunes en danger, 1995
Fécondité et activités économiques des femmes sahéniennes, 1993
Migration et urbanisation au Sahel : synthèse régionale, 1993
Les contraintes socioculturelles au développement des politiques de population au Sahel
Recueil et analyse des textes organiques, législatifs et réglementaires sur la population
Etude sous-régionale sur l'intégration des variables démographiques dans les plans de développement
Douze années de mortalité urbaine au Sahel de 1974 - 1985, 1988
Conditions juridique et sociale de la femme dans 4 pays sahéniens, 1987

Une société pastorale en mutation sous l'effet des politiques de développement, 1987
Sources de l'histoire démographique des pays du Sahel, 1986
Situation démographique des Etats membres du CILSS, 1984
Plan d'action de NDjaména (PAN) concernant la population et le développement au Sahel
Programme d'action de Ouagadougou (PAO) concernant la population et le développement au Sahel
Déclaration de Bamako sur les migrations et l'urbanisation en Afrique de l'Ouest
Le comportement reproductif des adolescents : les jeunes en danger et Lueurs d'espoir
Utilisation des données sanitaires pour améliorer les prestations de services : une approche d'auto-évaluation



Cadres de concertation mis en place

9 groupes de travail inter-ministériels pour le suivi du programme d'action de Ouagadougou en Population & Développement
5 coordinations régionales de réseaux de la société civile
45 Réseaux de la société pour le suivi de l'exécution du Programme d'Action de Ouagadougou en matière de Population & Développement et de plaidoyer de lutte contre le VIH/SIDA
1 Réseau des enquêtes Migration et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO)
8 réseaux nationaux MUAO

Réseaux de plaidoyers mis en place

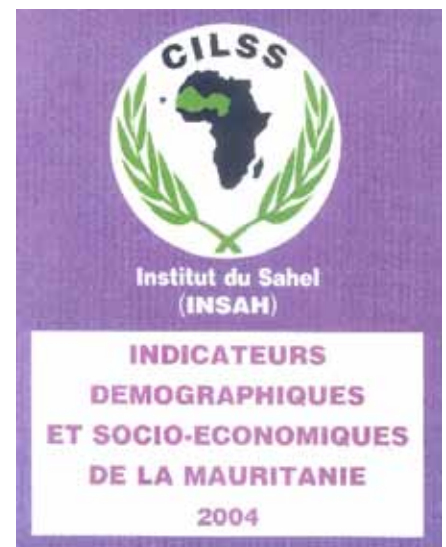
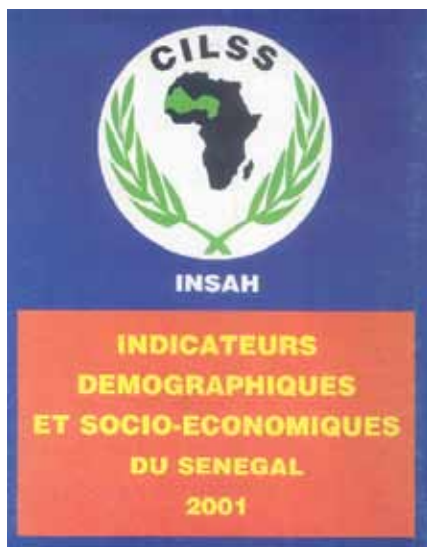
5 coordinations régionales et 45 réseaux nationaux formés en population & développement et plaidoyer de lutte contre le VIH/SIDA (Parlementaires, Journalistes, ONG, Religieux, Jeunes). 440 membres de réseaux formés soit en moyenne 10 membres par réseau
--

Ateliers et autres rencontres organisés

Un atelier sur « Migration, Développement et Réduction de la Pauvreté » Dakar. 2006
Atelier régional de renforcement de l'engagement politique des Réseaux de jeunes dans la lutte contre le VIH/SIDA en Afrique de l'Ouest et du Centre, Cotonou, juillet 2006
Atelier national de restitution du Forum « Jeunesse et santé » et de dissémination de Lueurs d'espoir, Santé de la reproduction des adolescents au Sahel 2005 et 2006 (Bamako, Niamey, Ouagadougou et Ndjaména.
Atelier régional de formation au plaidoyer de l'impact du VIH/SIDA sur la Sécurité alimentaire au Sahel, 27 au 30 Septembre 2005
Atelier régional de renforcement de l'engagement politique des organisations et Leaders Religieux dans la lutte contre le VIH/SIDA en Afrique de l'Ouest et du Centre, Nouakchott, 8 au 10 Février 2005
Forum régional sur « santé de la reproduction et VIH/SIDA des adolescents et jeunes en Afrique de l'Ouest et du Centre » Dakar, 27 au 30 Juin 2005
Atelier régional de renforcement de l'engagement politique des Réseaux de journalistes dans la lutte contre le VIH/SIDA en Afrique de l'Ouest et du Centre, Ouagadougou, 14 au 16 Juin 2005
Réunion des experts du CILSS chargés de la population et du développement durable pour l'évaluation du Programme d'action de Ouagadougou, cinq ans après, 2003
Conférence ministérielle sur les migrations et l'urbanisation en Afrique de l'Ouest, Bamako Mali novembre 1999
Atelier régional des Parlementaires sahéliens sur la mise en œuvre du Programme d'Action de Ouagadougou (PAO) tenu à Dakar en Avril 1999
Réunion des experts du CILSS chargés de la population et développement durable, Ouagadougou Burkina Faso, octobre 1997
Première conférence des Ministres du CILSS chargés de la population, Ouagadougou Burkina Faso, octobre 1997
Séminaire régional sur les politiques de population en Afrique, Bamako Mali, juillet 1994
Deuxième conférence sur les politiques de population au Sahel, Dakar juillet 1992
Première conférence sur les politiques de population au Sahel, Ndjaména Tchad, janvier 1989
Colloque international sur les migrants de la Vallée du fleuve Sénégal, 1984
6 conférences techniques et ministérielles sur Population et Développement

Bases de données développées

Base de données de recensements et d'enquêtes démographiques et de santé
Base de données bibliographiques
Base d'enquêtes sur les migrations et l'urbanisation en Afrique de l'Ouest
Base de Profils démographiques et socio-économiques des pays du CILSS (1960-2000)



Maîtrise de l'Eau



Le CILSS a accordé dans son cadre stratégique de Sécurité alimentaire durable, une position centrale à la question de la maîtrise de l'eau, répondant ainsi à une préoccupation fondamentale des sahéliens « qui aspirent à un Sahel reverdi, riche de la diversité de ses productions rurales basées sur une gestion des ressources naturelles moins dépendantes des caprices de la nature, en particulier, grâce à une bonne maîtrise de l'eau».

Quelques constats

- L'eau constitue une ressource importante dont la disponibilité conditionne le développement économique et social
- Les activités agricoles et pastorales dans l'espace sahélien sont tributaires de la situation pluviométrique. L'agriculture au Sahel, demeure en effet pluviale à plus de 90%, alors que plus de la moitié de la population rurale vit dans des zones où les précipitations annuelles sont inférieures à 600 mm
- Environ 40% des ménages sahéliens n'ont pas encore accès à l'eau potable
- Seulement 4,4% du potentiel irrigable est effectivement mis en valeur. En effet face à un potentiel irrigable de 2,4 millions d'hectares, les terres bénéficiant d'une maîtrise totale ou partielle de l'eau ne couvrent que 479 000 ha. Pourtant notre sous région recèle d'importantes ressources en eau. Les efforts pour les prochaines années doivent donc être centrés sur la formulation de stratégies pertinentes de valorisation et de gestion rationnelle des ressources en eau, ainsi que sur la définition et la mise en oeuvre de programmes d'infrastructures de maîtrise de l'eau
- En milieu rural, la pauvreté est doublement alimentée par cette problématique de la gestion de l'eau. Il s'agit, d'une part, des problèmes d'aménagement des points d'eau destinés à la fourniture d'eau potable et d'autre part, de l'impossibilité de sécuriser les productions agricoles au travers d'une alimentation normale des plantes en eau
- L'absence de sécurisation des productions constitue un frein considérable à l'intensification, en s'opposant à toute prise de risque des producteurs et par voie de conséquence à tout investissement permettant de moderniser les systèmes de production agricole pour éviter une dégradation rapide des sols, la baisse de la fertilité et la désertification
- L'importance de la maîtrise de l'eau est indéniable pour la sécurité alimentaire des populations et pour leur meilleur accès à l'eau potable. La maîtrise de l'eau pour une agriculture productive et durable est la priorité stratégique de première importance sur laquelle les Sahéliens et leurs décideurs souhaitent conjuguer leurs efforts. Tous les acteurs s'accordent à considérer qu'un des principaux défis que doit relever la région, dans la perspective simultanée d'une réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, concerne la gestion de l'eau.

C'est pourquoi dès sa création, la question de l'eau a toujours été au centre des préoccupations du CILSS, comme celles des populations du Sahel, à savoir :

- L'eau pour l'approvisionnement des hommes ;
- L'eau pour le développement de l'élevage, de l'agriculture et de la pêche ;
- L'eau pour l'accroissement global de la productivité du Sahel et l'amélioration des conditions générales de vie des populations.



Principaux acquis et expériences du CILSS dans le domaine de la maîtrise de l'eau

Le CILSS a réalisé d'importantes actions, parmi lesquelles on peut citer :

- La réalisation de plusieurs études d'inventaire des eaux de surface pour une meilleure connaissance des ressources disponibles et le suivi de leur évolution;
- La formation de spécialistes en agro hydro météorologie au Centre Régional AGRHYMET en vue du renforcement des capacités des Etats membres;
- L'appui aux Etats pour la formulation et la mise en oeuvre de politiques et stratégies cohérentes de gestion de l'eau;
- La connaissance des capacités des Etats par des programmes de formation du personnel professionnel ;
- La promotion des actions participatives pour une bonne gestion des ressources en eau;
- La participation active à différents fora sur la problématique de la maîtrise de l'eau dont notamment : la Conférence Ouest africaine sur la gestion intégrée des ressources en eau, ainsi que la Conférence mondiale sur l'eau et le développement qui se sont tenues en Mars 1998, respectivement à Ouagadougou et à Paris, et auxquelles le CILSS a participé activement ;
- Le montage et l'exécution d'importants Programmes Régionaux d'hydraulique Villageoise prévoyant l'utilisation de systèmes d'exhaure à faible coût de production, basés sur l'exploitation du potentiel sous-régional en énergies alternatives. C'est le cas de du Programme Régional Solaire exécuté dans la décennie 90 pour sa première phase et dans la décennie 2000 pour sa deuxième phase, ainsi que des autres phases du Programme CILSS/OCI mis en oeuvre depuis le début de la décennie 80;
- Le suivi régulier et la synthèse régionale des situations agro météorologique et hydrologique dans les pays du CILSS ;
- En perspective de la création de son Programme Régional d'Appui Maîtrise de l'eau, le CILSS a aussi mené des études diagnostiques nationales dans le secteur de l'irrigation en 2000 ;
- Un atelier régional a été organisé à Nouakchott en 2001, pour faire le point de la synthèse des études nationales concernant notamment les projets d'intervention prioritaires dans le domaine de la maîtrise de l'eau;
- Des ateliers nationaux d'adoption des PIP ont été organisés au niveau des pays en 2001 ;
- La synthèse en 2001, des résultats de ces ateliers dans un document intitulé « Programme global de maîtrise de l'eau pour une agriculture productive et durable au Sahel ». Ce document recense dans un cadre cohérent (sous la forme d'un cadre logique) l'ensemble des 192 projets d'intervention prioritaires identifiés et proposés dans le domaine de la maîtrise de l'eau, par l'ensemble des neuf Pays membres du CILSS;
- Suite aux recommandations du Conseil des Ministres tenu à Banjul en 2002, la priorité a été accordée à l'élaboration d'un programme régional sur le développement de la petite irrigation au Sahel et d'un programme régional d'ensemencement des nuages (pluies provoquées) ;
- Lors du sommet tenu à Nouakchott en Janvier 2004, les Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats membres du CILSS ont réaffirmé leur volonté commune de promouvoir la maîtrise de l'eau au Sahel à travers la Déclaration dite : « Initiative spéciale des Chefs d'Etats et de Gouvernements pour Maîtriser l'eau pour faire reculer la faim au Sahel ».



En perspective, le CILSS s'atèle d'ores et déjà à la mise en oeuvre de ces orientations au niveau de son Programme Régional d'Appui à la Maîtrise de l'Eau. Dans ce cadre, d'importantes actions d'évaluation ou en phase de démarrage sont envisagées dans le cadre d'une démarche sous régionale inclusive portée par la Coalition Mondiale sur l'eau au Sahel.

Il s'agit notamment de :

- L'accroissement de l'investissement dans la petite irrigation ;
- Le développement des pluies provoquées ;
- La mise en place d'un vaste programme de pompes solaires multi objectifs ;
- La prise en compte de la ressource eau dans les stratégies de résilience au climat.

1. Domaine de l'accès à l'eau potable

En matière d'approvisionnement en eau potable au Sahel : le CILSS et l'Union Européenne ont signé depuis le 11 mai 2001, une convention de financement de 47,543 milliards de Francs cfa (73.143.000 Euros) pour l'Approvisionnement en Eau Potable (AEP) au Sahel par l'utilisation de la technologie solaire photovoltaïque. Cette convention est relative au financement de la deuxième phase du Programme Régional Solaire (PRS) pour une période de 6 ans (2001-2007).

2. Domaine de la réflexion et de l'analyse des contraintes majeures du secteur de l'hydraulique au Sahel

La réflexion et l'analyse des contraintes majeures du secteur de l'hydraulique du Sahel ont été initiées en vue de rechercher avec les Etats, des solutions pertinentes :

- une meilleure connaissance de la ressource ;
- la promotion des systèmes d'approvisionnement à faibles coûts ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques d'équipements hydrauliques adaptés avec une stratégie de maintenance appropriée ;
- la promotion de l'utilisation des énergies alternatives pour le pompage de l'eau ;
- la réflexion sur l'utilisation de l'énergie éolienne pour le pompage en 1988/1989;
- la réflexion et la mise en oeuvre d'actions sur le pompage solaire photovoltaïque dans le cadre du programme régional solaire (PRS) de 1990 à ce jour.

3. Domaine de la petite irrigation

Au Centre Régional Agrhyment de Niamey (Niger), le CILSS a installé depuis 1980 des parcelles expérimentales d'irrigation dans le cadre des activités de recherche et de pédagogie. Ce dispositif expérimental était utilisé comme outil pédagogique pour les étudiants. De 1980 à 2001, c'est le système d'irrigation par aspersion et par arrêt qui était installé. En 2002, une parcelle d'irrigation goutte à goutte a été installée dans le cadre d'une collaboration initiée avec l'ICRISAT (Centre Sahélien de Niamey) et l'IPALAC (un institut israélien).

Le kit d'irrigation goutte à goutte comprend :

- Un tuyau principal
- Des tuyaux latéraux ou secondaires
- Un réservoir d'eau (en plastique, fer ou ciment)
- Un filtre à la sortie du réservoir

Le kit est importé d'Israël et son coût d'acquisition varie entre 80 000 Fcfa et 120 000 Fcfa. Cette technologie est très adaptée aux conditions des petits producteurs sahéliens car elle est utilisable pour des petites parcelles de 500 m² ou moins notamment dans le cadre du maraîchage pour des groupes cibles comme les femmes. Il y'a aussi des possibilités d'association des arbres fruitiers (tels que le palmier dattier) avec les cultures maraîchères.

En perspective, un projet de vulgarisation de cette technologie auprès des producteurs sahéliens, avec le soutien de l'USAID et la FAO a été entrepris. Dans ce projet, le CRA est chargé des aspects de recherche/formation en vue de :

- comparer cette technique avec les techniques d'irrigation classique,
- étudier cette technique dans les conditions sahéliennes (adaptabilité aux conditions des producteurs sahéliens).

4. Appui aux Etats dans leurs efforts de mobilisation des ressources financières au profit de la maîtrise de l'eau

Le CILSS s'est beaucoup investi à travers plusieurs programmes et autres initiatives notamment:

- le Programme CILSS/OCI d'environ 140 millions \$ US exécuté de 1983 à 1988 ;
- le «Programme Sahel» d'hydraulique financé par la coopération Italienne pour un montant de 135 millions \$ US a permis la réalisation d'ouvrages hydrauliques dans chacun des pays membres du CILSS et des actions d'intérêt régional à travers des agences de Bassins comme l'OMVS ;
- le Programme de la Banque Islamique de Développement d'un montant de 50 millions \$ US. Ce programme a permis le financement d'importants investissements d'hydrauliques et l'exécution d'études sur les ressources en eaux souterraines des pays sahéliens ;
- le Programme Régional Solaire, d'un montant de 114 millions d'écus. Cet important programme de pompage solaire, a permis la mise en oeuvre de près de 1000 pompes solaires photovoltaïques pour l'amélioration d'approvisionnement en eau de plus de millions de sahéliens ;
- le Processus Sahel 21 : Depuis 1999, les Etats membres du CILSS ont entrepris, sous la coordination du Secrétariat Exécutif et avec l'appui du Secrétariat du Club du Sahel, un vaste processus de réflexion baptisé «Sahel 21» dont l'objectif est de donner la parole à l'ensemble des composantes des sociétés sahéliennes sur les évolutions en cours et les perspectives de la région, en particulier les évolutions du monde rural. Le document de synthèse de cette analyse paru en juin 1997, intitulé «Bilan, vision, ambition et priorités pour l'agriculture sahélienne », met en relief le rôle capital que doit jouer la «maîtrise de l'eau» dans l'agriculture sahélienne pour «réduire l'incidence du risque climatique». Dans le cadre de la mise en oeuvre de la Convention de lutte Contre la Désertification (CCD), le CILSS a été désigné par l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Tchad comme co-centre de liaison avec la CEDEAO ;
- Lors de la tenue du premier Forum sous-régional sur la CCD tenu à Niamey (Niger), il a été confié au CILSS, le Secrétariat technique du Comité Sous-Régional de Coordination chargé à ce titre d'apporter les appuis techniques nécessaires aux Chefs de file des groupes thématiques et aux pays (renforcement et harmonisation des programmes d'action nationaux). Il assure en outre le suivi-évaluation des actions du programme sous-régional. Ce Forum a fait ressortir huit (8) thèmes devant soutenir le Programme d'Action Sous-Régional sur la CCD en Afrique de l'Ouest et parmi ces thèmes, figure celui de la «gestion durable des ressources hydrauliques transfrontières», dont le CILSS est non seulement membre du groupe devant traiter de ce sujet, mais aussi la structure chargée de faire le lien avec les autres groupes thématiques.



Système d'irrigation goutte à goutte expérimenté au Centre Régional AGRHYMET

5. Amélioration de la connaissance des ressources en eau au bénéfice de l'agriculture et du développement socio-économique du Sahel

Renforcement de l'évaluation des ressources en eau.

Le volet «Hydrologie» du programme AGRHYMET (Agriculture-Hydrologie-Météorologie) a déployé ses premiers efforts à partir de 1975 pour favoriser la création de services hydrologiques nationaux et pour former des personnels spécialisés dans le domaine de la maîtrise de l'eau.

L'objectif était de mieux connaître les disponibilités en eau de surface mobilisables à des fins agricoles. Ces efforts, soutenus financièrement par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et encadrés techniquement par l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), se sont traduits par :

- l'augmentation du nombre des personnels qualifiés
- l'intensification des travaux hydrométriques sur le terrain
- la constitution de banques de données informatisées à la disposition des utilisateurs
- la valorisation agricole de l'eau pluviale.

En plus des programmes de relevés systématiques, le CILSS a été aussi à l'origine de recherches appliquées pour l'étude du cycle de l'eau à différentes échelles, pour la compréhension des effets de la sécheresse sur les cultures, pour l'identification de techniques culturales adaptées au contexte pédoclimatique, pour l'exploitation des bas-fonds comme zones de production agricole sécurisée, etc.

Le Réseau international de Recherche sur la Résistance à la Sécheresse (R3S), coordonné par l'INSAH, en partenariat avec les instituts du Nord, avait pour objectif de fédérer les efforts des Services Nationaux de Recherches Agricoles (SNRA) des pays du CILSS.

L'INSAH, à travers son programme majeur «recherche agro-socio-économique» a mené plusieurs études, visant le recours aux pratiques de conservation des eaux et des sols comme moyens d'intensification de la production.

Il s'agit, à la lumière de toutes les expériences passées, de tirer les enseignements non seulement d'ordre technique mais aussi de nature institutionnelle et socio-économique, de manière à rendre plus performants ces dispositifs comme moyen de rétention de l'eau au bénéfice des plantes et de lutte contre la perte en sol par érosion hydrique. Dans un contexte où les fertilisants organiques sont rares et où les intrants chimiques sont chers, la priorité est en effet à la valorisation maximale des ressources en eau pluviale par des micro-aménagements dont la réalisation est à la portée des bénéficiaires.

6. Développement des cultures de décrue et des cultures irriguées.

Mise en place de bases de données qui sont disponibles pour plusieurs cours d'eau des pays du CILSS :

- Base de données hydrométriques du bassin versant de la Gambie en amont de Guénoto au Sénégal. (N'DIAYE, G ; 1995).
- Base de données hydrométriques du bassin versant du Mouhoun en amont de Noubiel au Burkina Faso (ZOUNGRANA, C.; SILVA, R.; TRIBOULET, J.-P; 1996).
- Base de données hydrométriques du bassin versant du Logone en aval de Ere au Tchad : (MAHAMAT SALEH, M ; 1997).
- Bases de données hydrométriques du bassin versant du Bani au Mali . (FOFANA, A; 1997).
- Base de données hydrométriques du bassin versant du fleuve Sénégal en rive droite en Mauritanie (KANE, O. ; 1997).
- Hydrological data bank of river Gambia in Gambia (SILLAH, B.L; 1997).
- Base de données hydrométriques des bassins versants des fleuves Geba et Corubal en Guinée-Bissau (VASCONCELOS, F.J. ; 1997).
- Base de données hydrométriques du fleuve Niger et des affluents de la rive droite au Niger (DAOUDA, A. ; 1997).
- Base de données hydrométriques du bassin de Ribeira Seca au Cap-Vert (DAVILA, E; 1999).
- Banques de données hydrologiques : Rapport général sur l'avancement du projet .CILSS-AGRHYMET : Niamey (JARRAR, I.; SILVA, R, 1992).

7. Développement des connaissances en hydrologie et agro-climatologie

L'information agro-climatologique au service du développement agricole

Le CILSS a réalisé, à travers le Centre Régional AGRHYMET, un suivi régulier et la synthèse régionale des situations agro-météorologiques et hydrologiques dans les pays Sahéliens.

Le suivi de la campagne agricole a été réalisé depuis plusieurs années (de 1984 à nos jours) avec une série d'activités destinées à informer de manière synthétique, les Etats du CILSS et les partenaires internationaux sur la situation météorologique, climatique, hydrologique et sur l'état des cultures (suivi hydrique et phytosanitaire) et des pâturages au cours de la saison.

Les réseaux d'observations au sol (pluviométrie, cultures, hydrologie) implantés dans les neuf pays du CILSS ont favorisé la collecte des données de base. Celles-ci sont complétées par les observations de deux stations satellitaires NOAA/HRPT et PDUS implantées au Centre Régional AGRHYMET de Niamey.

Les données de chaque campagne agricole, ont fait l'objet de synthèses régionales qui sont éditées chaque année sous forme de « flash » décennaires et de bulletins mensuels.

Cette synthèse régionale permet de faire le bilan de l'ensemble des données collectées au cours de la campagne précédente au niveau de la zone CILSS. Cette synthèse regroupe les aspects liés à la météorologie, la pluviométrie, les cultures pluviales, les ressources pastorales, les aspects phytosanitaires et les aspects hydrologiques.

L'information hydrologique au service du développement

Le CILSS a mené beaucoup d'activités dans le domaine hydrologique notamment :

- l'information hydrologique concernant les bassins fluviaux
- l'équipement des pays en matériels informatiques et en instruments de mesures hydrologiques
- l'élaboration de modèles hydrologiques tels que : le modèle hydrologique de prévision des débits des fleuves du fleuve Bani au Mali ; et le modèle hydrologique du bassin de la Sirba (bras du fleuve Niger au Burkina Faso)
- l'appui aux organismes de bassin tels que l'ABN (Autorité du bassin du Niger)
- des actions sont entrain aussi d'être initiées en l'endroit des irrigants et maraîchers du Niger
- d'autres valorisations de l'information hydrologique sont à souligner, car les données hydrologiques ne sont pas seulement utiles au secteur hydro-agricole ; mais aussi à :
- la conception d'infrastructures fondamentales pour le développement économique comme les ponts et les barrages hydroélectriques
- les stations d'alimentation en eau des villes
- les systèmes d'assainissement pluvial
- la lutte contre les maladies d'origine hydrique dans le domaine de la santé publique.

Les différents projets dans le domaine de la maîtrise de l'eau dans lesquels le CRA a été impliqué sont présentés au tableau ci-dessous :

Projets	Année de Démarrage	Remarques
Projet « AQUIFERE »	2004	
Projet FRIEND-AOC	1994	Pays membres (Afrique de l'Ouest et du Centre)
Projet HYCOS-AOC	2000	14 Pays
Projet AMA (Projet « Analyse Multidisciplinaire de la Mousson »)	2004	
Projet PRESAO	1997	Pays membres (Afrique de l'Ouest et Tchad)

- Le projet AQUIFERE : Le CRA a été impliqué dans la coordination du projet de gestion du risque aquifère dans le bassin de Iullenden ;
- Le projet FRIEND – AOC (Flow Regimes from International Experimental and Network Data) : Le CRA a assuré pendant 4 ans la coordination du projet FRIEND-AOC sur les ressources en eau en Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- Le projet AMA : Le CRA a été fortement impliqué dans le projet « Analyse Multidisciplinaire de la Mousson Africaine » ;
- Le projet PRESAO : Le projet PRESAO est un projet de prévisions des pluies et des écoulements dans lequel le CRA a été impliqué au niveau sous-régional ;
- Le projet HYCOS - AOC (Hydrological Cycle Observing System for West and Central Africa / système d'observation du cycle hydrologique pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale).



8. Renforcement des capacités

Formation des ingénieurs et techniciens dans le domaine de la maîtrise de l'eau

Les formations de base en hydrologie, agrométéorologie, et micro instruments, ont concerné un total de 94 ingénieurs et 305 techniciens supérieurs de 1975 à 2005 pour l'ensemble des neuf pays du CILSS. A ajouter à cela 10 ingénieurs et 30 techniciens formés dans le cadre de l'hydrologie au CRA dans les Pays hors zone CILSS (Bénin, Burundi, Cameroun, Congo, République Centrafricaine et Côte d'Ivoire).

Récapitulatif des diplômés du CRA par pays et par cycle de 1975 à 2011.

Filières PAYS	Agrométéorologie		Hydrologie		Instruments et Micro-informatique	
	Ing	TS	Ing	TS	Ing	TS
Burkina Faso	21	19	11	40	4	10
Cap Vert	4	9	1	3	2	9
Gambie	6	6	1	6	1	5
Guinée-Bissau	7	7	0	6	1	8
Mali	10	14	3	1	1	6
Mauritanie	6	8	8	7	2	9
Niger	13	22	9	22	3	11
Sénégal	15	14	9	21	4	10
Tchad	17	23	11	19	2	10
Total CILSS	99	122	53	125	20	78
Bénin	2	4	1	2	-	1
Burundi	0	0	0	1	-	1
Cameroun	0	2	0	3	-	0
Centrafrique	1	2	2	2	-	3
Congo	1	1	0	0	-	0
Côte d'Ivoire	3	3	0	3	-	2
Gabon	0	10	0	0	-	0
Guinée Conakry	0	2	0	1	--	1
Rwanda	0	2	0	0	-	0
Saô Tom&Ppe	0	0	0	1	-	0
Togo	4	9	0	0	-	3
Rép. D. Congo	0	0	1	0	-	0
Total hors CILSS	11	35	4	13	-	11
TOTAL GENERAL	110	157	57	138	20	89

Plusieurs sessions de formations continues portant sur les thématiques sur l'eau ont été aussi organisées à l'endroit des acteurs nationaux. Parmi les thèmes de maîtrise de l'eau administrés au cours de ces formations continues, il y'a notamment :

- L'exploitation et la maîtrise de l'eau aux fins agricoles.
- L'atelier de formation PRESAO-2 sur l'Hydrologie
- Les techniques d'irrigation



9. Elaboration et la mise en œuvre de nouveaux programmes/ projets régionaux dans le domaine de la maîtrise de l'eau

Suite à un diagnostic approfondi de la maîtrise de l'eau au Sahel et sur recommandations du Conseil des Ministres tenu à Banjul (Gambie) en 2002, le CILSS a focalisé ses efforts sur l'élaboration et la mise en œuvre future de plusieurs programmes régionaux en vue de lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté. Il s'agit du :

- Programme Régional d'Appui au Développement de la Petite Irrigation au Sahel (PRADPIS) ;
- Programme régional sur L'Augmentation des Précipitations par Ensemencement des Nuages Au Sahel (APENS) ;
- Programme Régionale de Valorisation de l'Energie Solaire pour l'eau potable au Sahel et en Afrique de l'Ouest (PREVES)

10. La coalition mondiale pour l'eau au sahel

Lors de leur dernier sommet tenu en Janvier 2004 à Nouakchott (Mauritanie), les Chefs d'Etats et de Gouvernement ont encore souligné l'importance et la grande priorité accordée à la maîtrise de l'eau au Sahel.

Ils ont réaffirmé leur volonté commune de promouvoir la maîtrise de l'eau au Sahel au travers d'une Déclaration dite : «Initiative spéciale des Chefs d'Etats et de Gouvernements «Maîtriser l'eau pour faire reculer la faim au Sahel» dont voici ci-dessous le contenu :

Nous, Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres du Comité Permanent Inter-Etats de lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), réunis à Nouakchott (République Islamique de Mauritanie), le 25 janvier 2004, en la 14ème Conférence au Sommet :

- Considérant l'importance des phénomènes de pauvreté dans le Sahel qui touchent plus de la moitié de la population, et frappent massivement les populations rurales, encore largement majoritaires dans les économies sahéniennes ;
- Considérant que cette pauvreté est avant tout liée à la fragilité du milieu, à l'instabilité climatique et à la dégradation des ressources naturelles ;
- Considérant que la pauvreté est le principal responsable de la faim et de la malnutrition de nos populations et que sous ses différentes formes, l'insécurité alimentaire frappe près de 40% des Sahéliens et en particulier les femmes, les enfants en bas âge et les personnes âgées et handicapées
- Considérant que l'insécurité alimentaire au niveau des ménages, au niveau des pays et de la région toute entière constitue un obstacle majeur au développement économique des pays sahéniens ;
- Considérant que la sécurité alimentaire joue un rôle important dans la satisfaction des autres dimensions du développement social telles que l'état sanitaire des populations, la santé de la reproduction, l'éducation, la capacité à s'impliquer dans la vie de la communauté, elle constitue de ce fait un des piliers essentiels du développement social et de la promotion de la dignité humaine;
- Considérant les taux de croissance démographique qui devraient porter la population du Sahel à plus de 100 millions d'habitants en 2025, et les dangers écologiques que comporte une pression accrue sur les ressources naturelles renouvelables ;
- Considérant que le Sahel souffre avant tout d'une très faible mise en valeur de ses immenses ressources en eaux, avec seulement 4,4 % des ressources renouvelables mises en valeur au titres des différentes utilisations domestiques, industrielles et agricoles et seulement 20% des terres irrigables qui bénéficient d'une maîtrise de l'eau ;
- Considérant les objectifs du Millénium définis par la Communauté Internationale visant à réduire de moitié le nombre de personnes victimes de la faim et de l'insécurité alimentaire et les engagements correspondants, renouvelés lors du Sommet pour le Développement durable à Johannesburg ;
- Considérant les engagements du Forum mondial de l'eau qui s'est tenu au Japon en 2003 puis les éléments du Plan d'action du G8 d'Evian en juin 2003;
- Considérant que la sécurité alimentaire constitue un défi que le Sahel peut relever en s'appuyant prioritairement sur la valorisation des ressources de la sous-région ;
- Lançons solennellement l'initiative « Maîtriser l'eau pour faire reculer la faim au Sahel » dont l'objectif est de mobiliser nos Gouvernements, l'ensemble des populations, les acteurs économiques, les organisations professionnelles et la Communauté internationale afin de créer une coalition mondiale. Cette coalition permettra de mobiliser les compétences, les savoirs faire et les ressources financières pour faire de la maîtrise de l'eau une priorité stratégique de première importance afin de réduire la vulnérabilité structurelle de notre région.
- Engageons les Etats sahéniens à inscrire la maîtrise de l'eau comme une priorité leur permettant de construire une sécurité alimentaire durable pour tous les sahéniens, et par conséquent, engageons les pays à lui accorder l'importance qu'il convient dans leurs arbitrages budgétaires et l'allocation des ressources de l'aide au développement ;
- Invitons l'ensemble de la Communauté internationale à soutenir cette coalition mondiale et à apporter un appui technique, institutionnel et financier, pour la mise en œuvre de l'initiative sahénienne ;
- Invitons l'ensemble de la communauté régionale et internationale à mettre en oeuvre le programme mobilisateur 2004-2007 centré sur le développement de la petite irrigation dans les zones vulnérables et sur l'ensemencement des nuages pour augmenter les précipitations ;
- Nous engageons personnellement à porter cette initiative à la hauteur des attentes de nos populations et à en faire régulièrement le bilan.

Fait à Nouakchott, le 25 janvier 2004.

La Conférence.

La grande préoccupation exprimée par les Chefs d'Etat des Pays membres du CILSS est la mise en place d'une «COALITION MONDIALE POUR L'EAU AU SAHEL».

Pour concrétiser cette ambition, le CILSS a organisé en relation avec ses partenaires, un Forum sur la Coalition Mondiale pour l'eau au Sahel, à Nouakchott en Mauritanie. Mars 2006.

La coalition mondiale pour l'eau au Sahel a pour objectif de mobiliser les compétences, le savoir-faire et les ressources financières pour faire de la maîtrise de l'eau une priorité stratégique pour réduire la vulnérabilité structurelle du Sahel face à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté. Elle se veut une structure de partenariat opérationnelle, fondée sur la connaissance pour développer les pratiques réussies.

Elle utilise une approche intégrée et participative qui se base sur des principes de complémentarité et de subsidiarité. Elle Identifie, valide et communique les meilleures pratiques.

Pour atteindre l'objectif fixé, la stratégie suivante a été adoptée :

- Le traitement des questions sur l'eau impliquant deux ou plusieurs Etats membres ;
- La prise en compte du savoir-faire scientifique et technique moderne de même que des stratégies d'adaptation traditionnelles ;
- L'appui aux projets d'envergure régionale et l'apprentissage par la diffusion d'actions réussies ;
- Une plate forme favorisant l'accroissement des investissements dans le secteur de l'eau au Sahel et en Afrique de l'Ouest par :
 - L'appui aux programmes et initiatives régionales des partenaires ;
 - L'appui aux politiques et stratégies nationales sous régionales et régionales ;
 - Le financement accru en faveur des investissements sur des programmes régionaux dans le secteur de l'eau ;
 - La synergie et la cohérence des programmes entre eux, le dialogue de politique sur la maîtrise de l'eau au Sahel ;
 - La connaissance sur la ressource et son évolution, son lien avec la sécurité alimentaire et le développement en général ;
 - La diffusion d'informations régulière sur l'état de la ressource ;
 - Le suivi et revue des expériences traditionnelles et moderne ;
 - La prise en compte des questions transversales, notamment climatiques et environnementales et genre ;
 - La prise en compte de l'eau comme condition préalable aux autres mesures d'atténuation.

Etat d'avancement :

- 30 organisations régionales, sous régionales et internationales ont marqué leur soutien à la coalition ;
- Le CILSS avec l'appui technique de la BAD a financé l'étude du cadre partenarial prenant en compte les initiatives existantes ;
- La Conférence des Chefs d'Etats du CILSS a lancé l'opérationnalisation assortie d'une feuille de route adoptée par le CILSS et les partenaires ;
- La BAD a accepté d'être Chef de file ;
- Un document de projet pour financement du premier business plan et de la première rencontre du cadre partenarial est élaboré avec l'appui de la BAD.



Amélioration de la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest par le biais de la revitalisation des performances, de la productivité des systèmes irrigués et de la promotion de la petite irrigation

WAIPRO

D'un budget de 2 millions de dollars US pour sa phase 1 et , 2 millions de dollars US pour sa phase 2 (2009/2011), ce projet vise : l'amélioration des performances et de la productivité de certains systèmes irrigués par le biais de l'identification et de la mise en œuvre d'interventions ciblées dans deux pays ouest -africains, à savoir le Burkina Faso et le Niger.

Les interventions seront mises en œuvre par un consortium comprenant des institutions nationales de recherche et de vulgarisation agricole, des organismes de gestion de l'irrigation, et des ONG ayant une expertise permettant de revitaliser les systèmes irrigués existants, le tout sous la direction et avec le soutien du CILSS et de l'International Water Management Institute (IWMI).

Des plans d'action seront élaborés et mis en œuvre au Burkina Faso et au Niger, avec l'intention de tirer les leçons de l'expérience, de les généraliser dans les pays du projet et de les transférer dans toute la région Afrique de l'Ouest.

Le projet comporte quatre volets d'activités interconnectées :

Activité 1: Un diagnostic comprenant une étude générale, une analyse participative des contraintes et des opportunités des systèmes irrigués existants.

Activité 2: Sur la base des connaissances obtenues par l'activité 1, élaboration et mise en œuvre de plans d'intervention sur des systèmes irrigués pilotes au Burkina Faso et au Niger.

Activité 3: Renforcement des capacités, synthèse, communication et diffusion des leçons apprises de l'expérience et des enseignements issus de la mise en œuvre de projets pilotes.

Activité 4: Promotion de l'eau agricole et de l'irrigation à petite échelle dans le Sahel. Ce volet va toucher tous les Etats du CILSS par l'actualisation du programme PRADPIS.

En terme de résultats, le Programme WAIPRO a permis en deux ans d'exécution de :

- Mener des enquêtes et des études socio-économiques approfondies sur des périmètres irrigués (performance des périmètres et benchmarking) au Burkina et au Niger. Ceci a abouti pour ces périmètres visés à réactualiser leur plan de performance ;
- Procéder à des essais variétaux sur les périmètres irrigués au Burkina et au Niger ayant abouti à la sélection pour vulgarisation d'une variété de riz ;
- Procéder à des essais de fertilisation sur les périmètres irrigués au Burkina et au Niger aboutissant à la vulgarisation des techniques de fertilisation au champs et la technique de l'urée granulée ;
- Renforcer les capacités des petits producteurs du Burkina et du Niger (gestion de l'eau et l'entretien du réseau d'irrigation, gestion intégrée de la fertilité des sols et des cultures, techniques de production maraîchère, gestion administrative et coopérative, Voyages d'études...);
- Renforcer les stratégies et politiques d'irrigations au Burkina Faso et au Niger par deux études d'appuis au Burkina (étude diagnostique et évaluative en vue de l'harmonisation et l'optimisation des interventions dans le sous-secteur de l'agriculture irriguée) et au Niger (Analyse de la contribution de l'agriculture irriguée au PIB du Niger) ;
- Produire un rapport répertoire sur les technologies d'irrigation dans le sous-secteur de la petite irrigation ;
- Actualiser le portefeuille projet du PRADIS dans 9 Etats du CILSS.

Les leçons tirées du WAIPRO :

- Confirmation que les systèmes irrigués collectifs au Sahel demeurent extrêmement fragiles,
- Assurer un suivi du niveau de maintenance et des performances mérite un effort constant,
- Les efforts pour revitaliser le secteur sont démultipliés lorsque les producteurs sont responsabilisés,
- La problématique de vulgarisation des résultats de recherche reste une question d'importance dans la performance des périmètres.

Programme Régional Solaire (PRS) : phase I et II

Le PRS est un vaste Programme lancé par les Chefs d'Etat des pays membres du CILSS, réunis à Praia au Cap-Vert en 1986, avec l'appui financier de la Commission Européenne.

Dans le Sahel, environ 4 millions de personnes du milieu rural ont été touchées par le PRS avec les retombées favorables sur les femmes et les enfants assurant la corvée de l'eau dans les familles.

Le PRS a réalisé plusieurs actions notamment la mise en place de systèmes d'Approvisionnement en eau potable et des équipements communautaires (frigos solaires installés dans des formations sanitaires pour la conservation des médicaments et des systèmes d'éclairage installés dans des centres communautaires (écoles, centres d'alphabétisation et de formation) et dans des dispensaires et maternités).

En résumé, les phases I et II du PRS ont montré l'importance des énergies renouvelables, notamment le photovoltaïque dans le processus de développement des pays sahéliens mais aussi les défis majeurs auxquels l'on doit faire face pour la promotion de l'utilisation de cette source d'énergie abondante et permanente au Sahel.

Le PRS a contribué à :

- L'accès à l'eau pour 4.000.000 personnes;
- L'amélioration de la santé des populations;
- La réduction de la corvée liée à l'eau pour les femmes et les filles;
- L'amélioration substantielle des conditions d'accès à l'eau potable et à l'énergie des zones touchées : 30% d'amélioration pour certains villages jusqu'à 100% pour plusieurs villages qui n'avaient aucun point d'eau ;
- La restauration et la protection de l'environnement : le développement des pépinières et la réduction substantielle des émissions de dioxyde de carbone et de gaz à effet de serre;
- L'émergence dans l'espace sahélien d'un secteur privé qui s'investit dans le solaire photovoltaïque, etc.



Les deux phases du PRS ont eu pour principaux acquis :

Sur le plan des Résultats physiques et objectif prévu

- En termes d'infrastructures réalisées : le PRS compte un champ de 995 stations de pompes solaires, 649 installations communautaires (mobilisation de l'énergie solaire pour l'électricité dans des centres ruraux, d'écoles, dispensaires, centres d'apprentissage; etc.).
- En termes d'accès des populations sahéniennes à un service d'eau sécurisé et d'énergie : les 995 systèmes solaires installés et optimisés (soit 87% de taux de réalisation physique) fonctionnant depuis 10 ans ont fourni et continuent de fournir de l'eau à près de 2.000.000 de personnes par an, réparties sur les 9 états du Sahel. Le PRS a touché directement et indirectement des sahéniens qui ont vu leurs conditions d'accès à l'eau potable et à l'énergie améliorée (une augmentation des taux d'accès de 30% à 100% pour certaines communautés) et leur accès à l'énergie communautaire et individuelle amélioré. La durée de vie constatée des équipements avec des coûts d'exploitations accessibles aux usagers, constituent un acquis important dans le service sécurisé de l'eau.
- En termes d'avancée vers les objectifs du millénaire dans l'accès à l'eau potable : au moment de la clôture du PRS 2, la contribution relative du Programme vers l'avancée des objectifs était estimée à environ 16% de réduction de la population n'ayant pas accès à l'eau potable à l'échelle du Sahel ouest africain.

Sur le plan des Impacts et bénéfices du projet

- Au niveau humain : sur le plan économique et social, la fourniture d'une eau potable et d'un service d'énergie de proximité a permis d'améliorer la santé de plusieurs milliers de sahéniens, de générer et renforcer une activité économique autour des points d'eau (créations d'abreuvoirs dans les points d'eau, création de plusieurs emplois locaux, constitutions d'épargne dans plusieurs cas échéants, développement de l'irrigation familiale collective, etc.), d'améliorer les services sociaux de base (électricité pour plusieurs centres communautaires de santé et de l'éducation), de réduire le stress et les difficultés liées à l'approvisionnement en eau de plusieurs familles rurales défavorisées.
- Au niveau inter étatique : le Programme a permis le renforcement de l'intégration sous régionale à travers les partages des connaissances et des expériences à partir d'une trentaine de rencontres régionales qui ont servi de benchmarking sur plusieurs thématiques intéressantes les politiques et stratégies internes des Etats (sécurisation des systèmes, méthode de gestion, environnement, etc.).
- Au niveau environnemental : l'impact du programme sur l'environnement se mesure en terme d'usage d'énergie solaire, propre et n'émettant pas les gaz à effet de serre. L'étude MDP et PR menée pendant le cycle de projet a permis de montrer l'économie de CO2 que les installations solaires permettent, et qui devient très significative en cas de mise à grande échelle du programme.
- Sur les aspects Genre : les Etats ont été incités à intégrer davantage la question du genre dans la mise en oeuvre des composantes nationales, notamment dans l'expression des besoins, la gestion des infrastructures. Ainsi, à la faveur de la politique de gestion déléguée, prônée par le programme, plusieurs associations féminines et plusieurs femmes ont individuellement bénéficié de formation à la gestion et contrat d'affermage de plusieurs bornes fontaines.

Sur le plan des renforcements des capacités individuelles et communautaires

- Pour les structures privées sahéniennes et les responsables techniques des Ministères en charge de l'eau, 9 sessions de formations techniques touchant tous les aspects de dimensionnement des ouvrages, des spécifications techniques des modules photovoltaïques, des installations complètes d'adduction d'eau, de services de maintenance des systèmes, du monitoring, ont été dispensées. Ces formations visant essentiellement les acteurs du privé ont touché 200 personnes d'une dizaine de structures privées.
- Le renforcement des capacités en gestion et l'exploitation locale des ouvrages a touché 1000 membres d'associations d'usagers de l'eau.

Sur le plan du savoir faire, du faire-faire et du développement de la connaissance

- Au niveau national : le montage institutionnel du PRS 2 a permis aux états de mettre en place des structures directement liées aux ministères en charge de l'hydraulique avec pour bénéfice important, le développement d'un savoir faire national, mais surtout son enracinement institutionnel, en terme de mise en oeuvre de programmes de pompes solaires.
- Les cellules nationales ont permis aux Etats de développer, avec l'appui régional apporté par le CILSS (monitoring, outils, spécifications techniques, rencontres régionales, réflexions sur les questions transversales, formations, suivi financier et technique), des outils divers pour la gestion des programmes d'AEP solaire. La mise en place d'un système d'information sur les infrastructures et leur enracinement au système d'information national, a permis de maintenir les données, de favoriser leurs mises à jour et leur exploitation.

Au niveau régional : le CILSS a beaucoup bénéficié du montage institutionnel du PRS 1 et 2 en termes d'accumulation d'expertise et d'amélioration de son savoir faire de gestionnaire de programme régional. Partant d'un système centralisé de gestion du programme sous le PRS 1, le CILSS est revenu sous le PRS 2 à un système décentralisé où les Etats ont conduit en toute responsabilité le programme dans ses composantes nationales, permettant de créer un savoir faire local et ancré, et permettant de bénéficier d'un appui régional en backstopping, plus catalytique et plus complémentaire. Le CILSS a également acquis de ce fait l'expérimentation dans la gestion des fonds combinés et complémentaires nationaux et régionaux.

Au niveau des outils développés avec les acteurs et mis à disposition des bénéficiaires : un certain nombre d'outils a été développé en lien avec les bénéficiaires (les Etats), le partenaire financier, les fournisseurs et installateurs des stations :

- Schéma d'organisation des structures de maîtrise d'œuvre délégué au niveau des Etats
- Document standard de présentation des programmes d'investissement annuel
- Cadre général des critères d'éligibilité
- Document cadre des mesures d'accompagnement (formation, gestion déléguée)
- OV et mécanismes de suivi / évaluation
- Document cadre des Association d'Usagers de l'Eau
- Document cadre des bureaux privés de conseil et de contrôle
- Cadre de définition des rôles et responsabilités des différents acteurs
- Document cadre de « Procédures d'essai de type » sur les installations
- Malette de procédure de réception des installations sur sites

Sur le plan appui aux politiques de soutien :

- Dans certains Etats la mise en œuvre du PRS s'est accompagnée de la définition d'une politique nationale d'accès à l'eau (Guinée Bissau)
- Des études comme la place du MDP dans le développement du pompage solaire ont permis de mettre à la disposition des Etats des informations, outils et procédures d'accès aux marchés du carbone
- Une étude sur les statistiques sanitaires de base a été réalisée dans certains pays (Mali en 2003). Elle a permis de donner une image de la situation sanitaire avant l'intervention du projet
- Le PRS a surtout favorisé et accru la compréhension de deux aspects importants dans la sécurisation et la viabilité du service de l'eau : la prise en compte du coût du service d'eau par l'exigence dès le début de la phase 1 (1992) du paiement de l'eau par les usagers et l'implication du « petit » privé local en appui aux communautés pour la gestion et la maintenance . Les installations du PRS (I et II) ont permis au CILSS d'accompagner les Etats dans cette étape importante de changement de vision selon le concept. L'eau a un prix de mobilisation au Sahel et n'est plus « free like air ». En 1990, la vente de l'eau, en milieu rural était une exception. La contribution du PRS dans cette transformation des mentalités et dans la prise en compte du privé (exemple les BCC – Bureau privé de Conseils de Contrôle auprès des communes) a été déterminante dans les Etats du CILSS et en Afrique de l'Ouest.

Les leçons tirées du PRS-identifiées à partir des faiblesses et des réussites du programme

La première leçon qu'on peut tirer du PRS 2 est qu'il est pertinent, faisable et possible de développer le pompage solaire. La phase une (PRS 1) du programme a souffert de beaucoup de vols de panneaux solaires. Le PRS 2 a permis de réduire très considérablement cet état, en entreprenant une action tridimensionnelle : (1) sensibilisation et prise de dispositions pratiques de surveillance au niveau local, (2) mise en interaction des polices et douanes des Etats frontaliers, et surtout (3) l'exigence auprès des fournisseurs de mesures technologiques de sécurisation des panneaux.

Les questions d'intermédiations sociales, notamment la sensibilisation sur les responsabilités des usagers, l'hygiène, les questions d'assainissement autour des points d'eau générés, ont constitué une faiblesse au niveau de certains Etats, malgré les mesures d'accompagnement exigées par le programme. La leçon qu'on en tire est que cet aspect a un besoin permanent d'animation, de sensibilisation non seulement à la base mais aussi au niveau hiérarchique les plus élevés dans les Etats.

Les rencontres régionales de haut niveau (directeurs nationaux de l'hydraulique) organisées sous le PRS 2 et notamment sur la thématique de la gestion et la viabilité des installations, a permis de faire le constat que cette question fondamentalement du ressort des communautés à la base peut avoir des appuis régionaux bien ciblés (benchmarking, opportunités de renforcement de ces questions au niveau des Etats).

Le développement d'un système d'information sous le PRS 2 a permis aux Etats d'assurer la sauvegarde et l'exploitation des données liées aux points d'eau créés et à leurs fonctionnalités. Ceci a permis un meilleur suivi des systèmes réalisés et leur intégration dans les données générales des états. Les aspects de perfectionnement, de pérennisation et de valorisation de ces systèmes d'informations, n'ont pas été suffisamment pris en compte dans le PRS 1.

Le transfert des connaissances notamment par rapport aux modules photovoltaïques, entre les fabricants au nord et les professionnels utilisateurs au sud (Etats, structures régionales- structures décentralisées), n'a pas été suffisamment pris en compte dans le PRS.

Le montage institutionnel sous la phase 2 du programme (PRS 2), notamment la plus grande responsabilisation des structures nationales, même s'il a été nettement bénéfique pour le programme et ses résultats, a cependant entraîné plusieurs retards dans la mise en œuvre en raison des lourdeurs administratives. Les dispositions de renforcement de monitoring au niveau régional ont été une des réponses les plus adaptées à ces lenteurs.

Enfin quelques expériences de combinaison d'énergie solaire sur des systèmes existants en diesel, ont été concluantes notamment au Mali. Ceci a eu pour impact de rendre plus performants ces systèmes existants en réduisant le cout d'exploitation et le rejet de CO2. Ceci devrait être plus amplifié dans les prochains programmes d'une part pour renforcer les systèmes existants et d'autre part pour améliorer la connaissance sur les possibilités de montages hybrides.

En résumé nous pensons que dans un contexte de flambée des prix des hydrocarbures, l'utilisation optimale de cette énergie dans la sous région contribuera, sans nul doute, à la réduction de la facture pétrolière qui devient de plus en plus insupportable pour les pays non producteurs du pétrole.

La mobilisation effective et constante de l'ensemble de la communauté (nationale et internationale, pouvoir public, partenaires au développement, communautés locales, société civile, privé, etc), est indispensable .





Maîtrise de l'eau

Rapports d'études et outils d'analyse produits et mis à la disposition des Etats

Un (1) répertoire des technologies de maîtrise d'eau. 2011
2 études d'appui aux politiques d'irrigations dans deux pays, le Niger et le Burkina Faso dans la cadre du programme WAIPRO. 2011
Cinq (05) bulletins d'information sur les prévisions, les crues et les sécheresses. 2010
Un rapport d'évaluation d'impact pour le bassin du Niger. 2010
Mise en place d'un modèle statistique de prévision climatique entre les débits mensuels et aussi pour la pluie et la température. 2009
Un bulletin d'information sur les inondations. 2009
Un document de synthèse sur la capitalisation des expériences en matière de maîtrise de l'eau au Sahel. 2006
Analyse et synthèse des acquis et expériences du CILSS dans le domaine de la maîtrise de l'Eau. 2005.
Etude de capitalisation des expériences réussies en matière de maîtrise de l'eau dans les pays du Sahel. 2005
3 Etudes sur les processus de réflexion, concertation et propositions sur la maîtrise de l'eau pour une agriculture durable au Sahel : Bilan diagnostic et vision à l'horizon 2025 - réalisé en - 2000
Rapport final et perspective du projet « Fonctionnement hydrologique et aménagement agricole des bas-fonds au Sahel » (Document national Sénégal). 1996
Mise à disposition de l'IER des résultats définitifs de recherche sur « fonctionnement hydrologique et aménagement agricole des bas-fonds au Sahel », Composante Mali. 1996

Contributions du CILSS dans la production de rapports techniques et autres supports

3 programmes nationaux de vulgarisation du PREAO 3. 2011
La contribution au suivi hydrologique du bassin du Niger par, d'une part, la mise à disposition de scénarii de débits à l'horizon 2025 pour le bassin du Niger et, d'autre part, la participation active au projet Niger-HYCOS, l'analyse des débits collectés et la production d'informations hydrologiques dans le bassin du Niger. 2008
Validation des activités du thème régional « Conservation des eaux et des sols » dans le cadre du pôle GRN. 1998
Mise en œuvre des études sur les méthodes de recherche adaptative pour le transfert de technologies (conservation des eaux et fertilité des sols) en Afrique de l'Ouest. 1997

Ateliers et autres rencontres organisés

Atelier sur les prévisions saisonnières pour les débits des principaux bassins de l'Afrique de l'Ouest. 2009
Forum de clôture du programme régional solaire phase 2. 2009
Deux rencontres régionales des directeurs nationaux de l'hydraulique des 9 pays du CILSS sur la gestion des points d'eau. 2008
Le forum régional « Eau-Sahel », 2006
Un atelier sur la gestion intégrée des ressources en eau. 2006
Un atelier régional de validation du Programme Régional d'Appui au Développement de la petite Irrigation dans une perspective de réduction de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté au Sahel (PRADPIS). Bamako, octobre 2003

Cadres de concertation mis en place

Plate-forme régionale sur la maîtrise de l'eau. 2006

Un cadre de collaboration CILSS- ONG GREEN- CROSS, Fev. 2005 : Domaine petite irrigation/maitrise de l'Eau

Un cadre de collaboration CILSS/ENTERPRISE WORKS, Dec, 2004 : Domaine petite irrigation/maîtrise de l'Eau

Un cadre de Collaboration CILSS/FAO, pour l'élaboration du Programme Régional d'Appui à la Promotion d'une agriculture durable au Sahel (PRADPIS), Août 2003 : Financement de deux consultants pour appui à l'élaboration du PRADPIS

Ouvrages produits

Reflets Sahéliens spécial PRS 2. 2009

Reflets Sahéliens spécial PRS Burkina Faso. 2009

Etude de la productivité et de l'impact des technologies de Petite Irrigation au Sahel: Cas du Burkina Faso

2004 : lancement de l'initiative spéciale des Chefs d'Etat et de Gouvernement du CILSS « Maîtriser l'eau pour faire reculer la faim et la pauvreté au Sahel »

2008 : Elaboration d'un document sur l'état des lieux de la maîtrise de l'eau au Sahel; Elaboration des documents d'avant projets pour discussion sur le processus coalition

2008-2009 : Echange avec plusieurs structures africaines et internationales: Près de 30 organisations sous régionales, internationales et professionnelles manifestent leur intérêt à adhérer ou à soutenir la Coalition

2010 : Adoption d'une feuille de route commune (CILSS, BAD et partenaires de la Coalition) sur le processus Coalition et lancement de son opérationnalisation par les Chefs d'Etats

2010- 2011 L'élaboration avec l'appui de la BAD de l'étude globale sur le cadre partenarial

2012 - Acceptation par la BAD d'être Chef de file – Mission Conjointe BAD/CILSS pour l'élaboration d'un document de projet pour l'opérationnalisation de la Coalition

Diagnostic du secteur de l'eau au Sahel. CILSS /CSSA, 2001. Ce document résume le cadre logique et les résultats du diagnostic du secteur de l'eau dans les neuf Pays du CILSS avec le résumé de près de 192 projets d'intervention prioritaires (PIP) identifiés dans le domaine de la maîtrise de l'eau



Accès aux marchés





Accès aux marchés

Le marché joue un rôle important dans la sécurité alimentaire. Les variations des productions agricoles nationales en rapport avec les besoins croissants en consommation humaine confèrent au marché un rôle stratégique dans la gestion de la sécurité alimentaire aux niveaux national et régional.

Le dynamisme du marché régional est illustré par la structuration du paysage ouest africain avec l'émergence notamment des réseaux et des organisations d'acteurs (producteurs, commerçants, consommateurs) privés. Cependant, beaucoup d'acteurs restent encore en dehors de cette dynamique et les structures existantes butent à des difficultés d'ordre organisationnel et fonctionnel.

Par ailleurs, les économies de libre échange considèrent que la flexibilité des prix est un facteur important et peut bien motiver les acteurs du marché et en particulier les producteurs à procéder à des arbitrages en début de campagne agricole en vue de répondre à la demande des marchés. A cet effet, l'accès à une bonne information fiable et au moment voulu permet aux acteurs de prendre des décisions raisonnées. Dans ce cadre un bon maillage de dispositifs d'information de marché fonctionnels et en réseau serait d'un très grand apport dans la recherche de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.

Dans le contexte de la construction d'un marché régional commun, dynamique et transparent il existe de plus en plus un besoin croissant d'informations, de compétences et de connaissances plus étendues et plus exigeant que par le passé de la part des différents acteurs. La demande d'informations émane des opérateurs privés, des producteurs, des consommateurs, des institutionnels et des partenaires au développement et porte sur les prix, les flux, les stocks, les réglementations, les coûts des transactions, les analyses de conjoncture, la qualité des produits alimentaires, etc. A cet égard il y a nécessité d'appuyer l'adaptation des SIMs nationaux aux besoins des OP/OC.

Fort de ce constat, le CILSS a entrepris des actions pour la promotion de marchés nationaux et régionaux dynamiques et intégrés en vue d'augmenter le volume des échanges commerciaux des produits agricoles et agroalimentaires.

Toutes ces actions s'intègrent dans la dynamique du système AGRIS (Agricultural Information System) conçu comme système intégrateur et dynamique en cours de mise en place au niveau de l'espace ouest africain.

De 2004 à 2008, le CILSS a eu à mener plusieurs actions notamment :

Information

- L'organisation des Conférences Régionales sur les perspectives agricoles et de mini bourse de produits agricoles ;
- La production et la diffusion d'un bulletin trimestriel d'information conjoint « CILSS-RESIMAO » sur la situation des marchés ;
- L'appui à l'élargissement de la base du RESIMAO avec l'adhésion de cinq nouveaux pays (Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Mauritanie, Nigeria), ce qui correspond à la dynamique actuelle du marché sous-régional ;
- Le diagnostic de la situation institutionnelle, organisationnelle et fonctionnelle des SIM au Sahel et en Afrique de l'Ouest ;
- La contribution à la formulation de AGRIS (TDR, choix du Bureau d'études, amendements du Rapport d'étape n°1).

Formation

- Formation des agents des SIM du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Bénin, de la Guinée Bissau, du Mali, du Niger, du Sénégal, de la COFENABVI et du Tchad ;
- Formation des opérateurs économiques sur l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) pour accroître les échanges. Cette formation a vu la participation des acteurs venus de onze (11) pays ; de l'Afrique de l'Ouest) ;
- Renforcement des capacités en analyse des données des marchés au profit des agents chargés d'animer le fonctionnement des SIMs nationaux en collaboration avec le Michigan State University (MSU) et la FAO.

Appuis politiques

- L'identification partielle et le choix des marchés de référence au Sahel et en Afrique de l'Ouest ;
- La collecte et l'analyse des données et la diffusion des informations sur la situation agricole, alimentaire et les tendances des marchés dans le cadre du dispositif général de la prévention et de la gestion des crises en collaboration avec le Few's Net ;
- L'appui à la mise en place d'un référentiel de produits et de nomenclature commune du commerce sous régional des espaces CILSS et CEDEAO (Mali, Sénégal, Bénin et Côte d'Ivoire) ;
- L'appui à la mise en place du dispositif de veille sur la commercialisation des céréales pour le Burkina Faso ;
- La conception d'un cadre d'analyse de la sécurité alimentaire sur la base des prix intégrés aux outils habituels d'alerte précoce ;
- La contribution aux réunions du Réseau de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires ;
- La participation aux missions conjointes CILSS-FEWS NET-PAM- sur la situation des marchés ;
- La contribution à la production et à la réunion des Experts et au Conseil Extraordinaire des Ministres de la CEDEAO sur la « vie chère » en mai 2008 à Cotonou et à Abuja.

Recherche et Capitalisation

- L'étude sur les filières transfrontalières a contribué à une meilleure connaissance des filières, marchés et flux transfrontaliers en vue de leur prise en compte dans l'analyse de la sécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Cette étude jette les bases de la mise en place d'un dispositif régional de suivi de ces flux ;
- L'organisation en collaboration avec l'INRA Montpellier et le CERDI d'un atelier de partage des recherches en cours sur l'intégration des marchés des céréales et du bétail en Afrique de l'Ouest ;
- La production et la diffusion d'une note de présentation des expériences et acquis du CILSS en matière d'appui à la promotion de la transformation et à la consommation des produits agricoles et agroalimentaires locaux ;
- La réalisation et la diffusion des résultats partiels d'une étude de capitalisation des expériences réussies en matière de transformation des produits agricoles et agropastoraux au Sahel et en Afrique de l'Ouest ;
- L'étude sur l'état du marché des intrants agricoles au Burkina Faso dans le cadre de la définition du Programme Régional de Développement et d'Intégration des Marchés des Intrants Agricoles (PRODIMIA) dans les pays de l'Afrique de l'Ouest menée avec la participation conjointe du PRA/SA-LCD-POP-DEV et en collaboration avec l'IFDC, l'UEMOA et la CEDEAO.





Projet marché frontalier

Le CILSS a initié en 1999 un Projet régional intitulé «Amélioration du commerce et de la commercialisation des produits de l'élevage en Afrique de l'Ouest» et qui concerne six pays : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Nigeria et Niger. Il a comme partenaire financier le Fonds commun pour les produits de base (CFC), comme partenaire technique l'ILRI et comme partenaires de terrain les Etats et les opérateurs économiques organisés. La FAO assure la supervision et le suivi.

Le projet vise d'une part, à consolider, renforcer les infrastructures et équipements existants et d'autre part, à améliorer la capacité de gestion et organisationnelle des opérateurs économiques (formation, information, voyages d'étude et d'échange d'expérience). Son ambition est de disposer à terme d'un réseau de marchés de collecte et de regroupement dont la synergie au niveau national devra permettre d'aboutir à la création de séries de marchés frontaliers à partir desquels les marchés de collecte et de regroupement peuvent au besoin être connectés afin d'encourager les échanges commerciaux intra et inter étatiques de bétail.

A ce jour le projet a contribué à : (i) renforcer les infrastructures et équipements des marchés à bétail de Bittou et de Niangoloko au Burkina Faso, de Sikasso au Mali, de Sabon Machi au Niger et de Bawku au Ghana ; (ii) améliorer la fréquentation et l'animation des marchés à bétail frontaliers du Burkina Faso ; (iii) améliorer les performances institutionnelles, organisationnelles et de gestion des opérateurs économiques des marchés à bétail de Bittou et de Niangoloko et de Sikasso; (iv) améliorer la visibilité des dits marchés dans la sous-région.

Ces marchés sont tous dotés de Comités de Gestion représentatifs, fonctionnels, dynamiques animés par les opérateurs économiques. Le Comité de Gestion du marché à bétail de Sikasso s'est constitué en Société de gestion du marché frontalier (SOGEMAFSA). Les marchés à bétail de Bittou, de Niangoloko et de Sikasso sont connus des acteurs et intervenants du commerce transfrontaliers de la filière bétail viande de la sous-région.



Documents de politiques et de stratégies sur les marchés

Validation de l'étude sur les flux transfrontaliers de produits agricoles et agroalimentaires en Afrique de l'Ouest. 2007

Validation de l'étude sur les filières et les dispositifs de suivi des filières transfrontalières. 2007

Etude sur les flux transfrontaliers au Sahel. 2006

Documents sur les filières porteuses, financement, transport, information, réduction des entraves/tracasseries administratives et routières, promotion de la transformation, qualité, concertation/coordination, harmonisation des politiques commerciales

Outils d'analyse produits

3 bulletins d'information sur les marchés. 2011

Deux (2) bulletins trimestriels sur l'évolution du marché régional en collaboration avec le RESIMAO. 2010

Test du dispositif régional de suivi des flux transfrontaliers au Burkina Faso, en Guinée, au Mali et au Niger. 2009

Deux (2) bulletins trimestriels sur l'évolution du marché régional en collaboration avec le RESIMAO. 2009

Elaboration du document de base du nouveau Projet d'appui au développement des marchés à bétail transfrontaliers au Sahel et en Afrique de l'Ouest. 2009

9 systèmes d'informations sur les marchés des pays de l'Afrique de l'Ouest. 2008

Production et diffusion d'un bulletin d'informations conjoint CILSS-RESIMAO sur le marché régional. 2008

Elaboration de la liste des marchés importants par pays. 2006

Elaboration de la nomenclature et d'un référentiel des produits communs. 2006

Etude sur les filières transfrontalières et conception d'un dispositif de suivi de ces filières. 2006

Bourses de fret, observatoire de pratiques anormales, grille d'analyse et de suivi des politiques, SIM, BAAR, etc.

Etat des lieux sur la performance des marchés céréaliers et le comportement des acteurs dans la gestion des stocks de sécurité alimentaire au sahel : Cas du Burkina Faso et du Niger. 2006

Etude diagnostique de la filière pomme de terre dans trois pays de l'Afrique de l'Ouest. 2003

Cadres de concertation mis en place

Contribution à l'animation du réseau de veille sur la commercialisation des céréales (RVCC) au Burkina Faso. 2008

Contribution du CILSS dans la production de rapports techniques et autres supports

Contribution à la réunion des experts et au Conseil extraordinaire des ministres de la CEDEAO sur la vie chère à travers la production d'une note technique sur la situation du marché régional. 2008

Recherche d'outils complémentaires intégrant la dynamique des marchés céréaliers dans l'analyse et l'aide à la décision, octobre 2003. Etude conjointe CSAO, CILSS

Appropriation de la méthodologie d'analyse des systèmes d'information sur les Marchés agricoles en Guinée-Bissau. 1997

Appropriation de la méthodologie d'analyse des systèmes d'information sur les Marchés agricoles. 1997

Ateliers et autres rencontres organisés

Un atelier régional d'harmonisation des méthodes de collecte, d'analyse et de diffusion des données sur les marchés. 2011
Atelier de capitalisation et de partage des expériences des gestionnaires de marchés au Sahel et en Afrique de l'Ouest. 2010
La conférence régionale sur la situation alimentaire et les opportunités d'échanges au Sahel et en Afrique de l'Ouest. 2009
Rencontre de concertation et de partage entre les institutions de recherche et le CILSS sur la dynamique du marché régional. 2009
Atelier régional de validation du document de Projet d'appui au développement des marchés à bétail transfrontaliers au Sahel et en Afrique de l'Ouest. 2009
La Conférence régionale sur la situation agricole et alimentaire et les perspectives d'échanges de produits agricoles et alimentaires. 2008 et 2007
Un atelier de partage des recherches en court sur l'intégration des marchés des céréales et du bétail en Afrique de l'Ouest. 2007
l'atelier de validation de l'étude sur les filières et les dispositifs de suivi des filières transfrontalières. 2007

Equipements

Appuis catalytiques et techniques (matériels informatiques et formations) à l'OMA du Mali, au SIMA du Niger et au RESIMAO. 2009
Appuis en matériels informatiques et renforcement de capacités aux opérateurs du bétail de la COFENABEVI. 2008
Appuis en équipements et renforcement de capacités des acteurs de la filière bétail au Tchad. 2008





Présentation du CILSS

Le Comité Permanent Inter Etats de lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) a été créé le 12 septembre 1973 à la suite des grandes sécheresses qui ont frappé le Sahel dans les années 70.

Avec l'adhésion de quatre nouveaux pays : Côte d'Ivoire, Bénin, Guinée et Togo, le CILSS compte actuellement 13 Etats membres dont huit Etats côtiers à savoir la Côte d'Ivoire, le Bénin, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, le Sénégal et le Togo ; quatre Etats enclavés que sont le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Tchad ; et un Etat insulaire, le Cap Vert.

Le mandat du CILSS est de s'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et dans la lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification, pour un nouvel équilibre écologique au Sahel.

Au niveau politique et technique, l'Institution est coordonnée par des Instances Statutaires :

- Conférence des Chefs d'État et/ou de Gouvernement
- Conseil des Ministres
- Comité Régional de Suivi et de Programmation
- Conseil de Direction

Au plan organisationnel, le CILSS est structuré en trois (3) sites :

- Secrétariat Exécutif (situé à Ouagadougou, Burkina Faso)
- Centre Régional AGRHYMET (Institution spécialisée basée à Niamey, Niger).
- Institut du Sahel (Institution spécialisée basée à Bamako, Mali)

Le 11^{ème} Sommet des Chefs d'Etats et/ou de Gouvernement tenu à PRAIA au Cap Vert en 1994, a dans le cadre du Plan de Restructuration et de Relance Durable, adopté le nouveau mandat du CILSS : «s'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire, la lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification en vue de préserver l'équilibre écologique de la région» à travers :

- La formulation, l'analyse, la coordination et l'harmonisation des stratégies et politiques ;
- Le renforcement de la coopération scientifique et technique ;
- La collecte, le traitement et la diffusion des informations ;
- Le renforcement des capacités des différents acteurs, y compris le secteur privé ;
- La capitalisation et la diffusion des expériences et des acquis ;
- L'accompagnement dans la mise en œuvre des stratégies, politiques et programmes

La XIV conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, tenue à Nouakchott en Mauritanie a, entre autres, recommandé un recentrage du CILSS autour de ses objectifs initiaux de lutte contre la désertification, de résolution du problème de l'eau, de la sécurité alimentaire et de la coordination entre les politiques des Etats pour en dégager les complémentarités.

Les objectifs opérationnels du CILSS

- Les Sahéliens disposent d'une meilleure sécurité alimentaire et gèrent mieux les ressources naturelles et les questions de population/développement
- Suivre et impulser des actions d'échanges des produits agricoles et agroalimentaires;
- La maîtrise de l'eau pour l'amélioration des conditions de vie des populations sahéliennes est renforcée ;
- Les Sahélien(ne)s disposent de marchés nationaux et régionaux dynamiques, fluides et intégrés pour les échanges des produits agricoles et agroalimentaires;
- Le CILSS fait autorité dans les domaines de SA, LCD/GRN, maîtrise de l'eau, population et développement au plan sous-régional et international.

Le Secrétariat Exécutif

Il est chargé du pilotage, de la coordination et du suivi du système notamment des institutions spécialisées : le Centre Régional AGRHYMET (CRA) et l'Institut du Sahel (INSAH).

Sur le plan opérationnel, le CILSS intervient à travers trois Programmes Régionaux d'Appui (PRA) et quatre Unités d'Appui au Management (UAM):

- Programme Régional d'Appui Sécurité alimentaire, Lutte contre la désertification, Population et Développement
- Le Programme Régional d'Appui Accès aux Marchés
- Le Programme Régional d'Appui à la maîtrise de l'Eau.
- L'Unité d'Appui au Management Suivi-Evaluation Planification, Veille Stratégique et Genre
- l'Unité d'Appui au Management Administration, Finance, Comptabilité
- L'Unité d'Appui au Management Gestion des Ressources Humaines
- l'Unité d'Appui au Management Communication/ Information/ Documentation

Le Centre Régional AGRHYMET

Le Centre Régional AGRHYMET (CRA) est une institution spécialisée du CILSS. Il a été créé en 1974. C'est un établissement public inter étatique doté de la personnalité juridique et financière dont le siège est à Niamey, au Niger.

Mission

Contribuer à la sécurité alimentaire, la gestion des ressources naturelles, la lutte contre la désertification et la protection de l'environnement dans le Sahel par le renforcement des capacités des institutions nationales, la production et la diffusion d'informations aux décideurs politiques et autres usagers (institutions, ONG, producteurs...).

L'Institut du Sahel

L'Institut du Sahel (INSAH) est une institution spécialisée du CILSS dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Il a été créé le 11 septembre 1976.

Mission

Favoriser et faciliter les échanges entre les systèmes nationaux qui interviennent dans le domaine de la recherche (agricole et population/développement) pour impulser une dynamique de coopération et proposer des actions catalytiques soutenant une agriculture productive et une meilleure gestion des ressources naturelles en vue de créer les conditions d'une production durable et compétitive.



LE CILSS :

Quelle valeur ajoutée ?

Le CILSS a été créé le 12 septembre 1973 par la volonté des dirigeants des 9 Etats (Burkina Faso, Cap Vert, Gambie, Guinée Bissau, Niger, Mali, Mauritanie, Sénégal et Tchad)

Les principales étapes qui ont marqué la vie du CILSS depuis sa création :

- la période d'aides d'urgence de 1973 à 1976 ;
- la mise en oeuvre du programme de première génération de 1977 à 1985 ou période de projets sectoriels ;
- la période de maturité de 1985 à nos jours ou période de mise en place des programmes et projets régionaux ;
- l'adoption du Plan de Redressement et de Relance Durable (PRRD) du CILSS en 1993 ;
- l'adoption par les Chefs d'Etat et de Gouvernement du cadre stratégique de sécurité alimentaire durable dans une perspective de lutte contre la pauvreté au Sahel en 2000;
- la restructuration du CILSS en 2004 avec la mise en place de programmes régionaux d'appui.

Depuis sa création, le CILSS a su démontrer son importance et son utilité en tant qu'instrument privilégié de coopération et d'intégration régionale dans les domaines spécifiques de la sécurité alimentaire, la lutte contre la désertification et la maîtrise de l'eau. Le capital d'expériences et de compétences acquis dans ces domaines ne cesse de croître chaque jour.

Cette spécificité reconnue du CILSS ayant fait de l'institution une référence, dépasse aujourd'hui les frontières sahéliennes. Par rapport à ses Etats membres, aux autres OIG de la sous région, aux organisations internationales et aux ONG, le CILSS enregistre de nombreux avantages comparatifs qui peuvent se résumer comme suit :

Par rapport aux Etats Membres :

- Existence d'une vision régionale et globale des problèmes de développement notamment dans le domaine de la Lutte contre la Désertification (LCD) et la Sécurité Alimentaire (S.A.)
- Facilitation des échanges de produits et d'information
- L'institution d'une coordination entre les donateurs, ce qui a permis des économies d'échelle pour les Etats et de maximaliser ainsi l'efficacité des intervenants
- L'instauration d'un dialogue permanent avec la communauté internationale confère au CILSS un pouvoir de négociation certain pour résoudre les problèmes sahéliens relatifs à la LCD et la S.A.

Par rapport aux autres OIG de la sous région :

De par son approche, le CILSS est un forum de réflexion et d'analyse. Ainsi comparé aux autres OIG, le CILSS dispose d'atouts pertinents :

- la spécificité de son mandat
- l'existence des stratégies pour la réalisation du mandat
- la concertation permanente avec les partenaires
- l'appui des donateurs
- la similitude des contraintes physiques (climatiques, écologiques) des Etats membres
- l'appartenance d'un pays de l'Afrique Centrale au CILSS (Tchad) fait de ce dernier une organisation (transrégionale)
- la régularité des réunions des instances statutaires
- la responsabilisation du CILSS dans la conduite des thèmes liés à la politique céréalière suite à la conférence de Dakar des Ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre sur l'intégration régionale.

Par rapport aux organisations internationales :

- Le CILSS étant une émanation des Etats, il agit en leur nom et bénéficie de leur soutien politique
- Le nombre relativement réduit de ses pays membres lui confère une « flexibilité », un atout majeur pour être opérationnel et efficace face aux contraintes nationales et régionales
- Le CILSS n'est pas une agence classique d'exécution, ainsi les actions concrètes issues des réflexions sont mises en œuvre par les Etats eux-mêmes
- Sans occulter les spécificités nationales, le CILSS dans ses efforts d'appui en matière de conception de politiques nationales intègre le régional
- De par son approche associative et son souci de proposer des changements réalistes et réalisables, le CILSS met l'accent sur l'implication forte des sahéliens dans la réflexion qu'il initie.

Par rapport aux ONG :

Le CILSS peut parler et agir au nom des Etats car d'une part il bénéficie de l'existence d'instances statutaires (Conseil des Ministres, Conférence des Chefs d'Etat) et d'autre part il est l'émanation de ces Etats.

Dans ses domaines spécifiques, le CILSS présente un avantage certain car il a une masse critique d'informations, qui a permis des réalisations importantes, telles que :

Dans le domaine de la sécurité alimentaire

- Le Programme régional d'amélioration des instruments de diagnostic permanent pour la sécurité alimentaire (DIAPER)
- Le Projet Régional Mil/Sorgho/Maïs, Niébé (amélioration des variétés et maîtrise des ressources phytogénétiques)
- L'Unité en protection des végétaux, pour assurer un meilleur suivi de la situation phytosanitaire et coordonner les campagnes de lutte
- Le PROCELOS, pour la valorisation des céréales locales et le PAROC pour renforcer les capacités d'intervention des organismes céréaliers
- Le Programme Appui à la Formation du Centre Régional AGRHYMET destiné à formation des cadres ressortissant des pays CILSS mais aussi de la CEDEAO et de l'UEMOA à travers des formations diplômantes et continues sur des thèmes tels que : la surveillance des ressources naturelles, la protection des végétaux, les études agroclimatologiques et hydrologiques.
- Les programmes de recherche en socio-économie : PRISAS
- Le Projet alerte précoce et prévision des productions agricoles (AP3A)
- Le Projet Suivi de la Vulnérabilité dans le Sahel
- Le Projet de Lutte Biologique contre les Locustes et Sauteriaux (LUBILOSIA)
- Le Projet Régional de Lutte Intégrée contre les Sauteriaux au Sahel (PréLISS)
- Le Projet d'Appui à la Lutte Antiacridienne
- Le Programme de Renforcement des Capacités.

A signaler que le CILSS est un membre actif du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires au Sahel qui constitue un espace de réflexion, d'analyse et d'échanges d'expériences sur la situation agricole et alimentaire.



Dans le domaine de la lutte contre la désertification

- Les programmes régionaux gaz, solaire, reboisement afin de réduire les prélèvements sur les massifs forestiers en régression : le PSE (volet primaire PFIE, volet secondaire) pour l'éducation à l'environnement :
- Les programmes de recherche en gestion des ressources naturelles (conservation des eaux et des sols, aménagement des forêts naturelles), la formation dans le même domaine, élaboration des PNLCD
- Le programme régional de semences forestières
- Le programme sahélien de gestion de l'environnement
- L'Initiative Régionale Environnement Mondial de Lutte contre la Désertification en Afrique Sahélienne (IREMLCD)
- Le Projet Land Use / Land Cover
- Le Projet Changement Climatique.

Dans le domaine de la population et du développement

Le CILSS a initié des projets et des programmes contribuant à l'intégration de la variable population dans le développement, la recherche et la formation.

- Le projet Régional Africain (RAF) en population & développement
- Le projet Exploitation et Analyse des Données Démographiques au Sahel (EXADDS)
- Le Programme de Recherche Démographique au Sahel (PRDS)
- Le Programme de Promotion des Politiques de Population pour le Développement (PPPD)
- Le Projet de Renforcement des Programmes de Planification Familiale (PRPPF)
- Le Projet Population & Développement au Sahel (PPDS)
- Le Réseau des Enquêtes Migration et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO)
- Le Plan d'Action de Ndjaména en Population & Développement (PAN)
- Le Programme d'Action de Ouagadougou concernant la population & développement (PAO).

Dans le domaine de la Maîtrise de l'Eau

Le CILSS a réalisé d'importantes actions, parmi lesquelles on peut citer :

- La réalisation de plusieurs études d'inventaire des eaux de surface pour une meilleure connaissance des ressources disponibles et le suivi de leur évolution
- La formation de spécialistes en agro hydro météorologie au Centre Régional AGRHYMET en vue du renforcement des capacités des Etats membres
- L'appui aux Etats pour la formulation et la mise en oeuvre de politiques et stratégies cohérentes de gestion de l'eau
- La Connaissance des capacités des Etats par des Programmes de Formation du Personnel professionnel
- La Promotion des actions participatives pour une bonne gestion des ressources en eau
- La participation active à différents fora sur la problématique de la maîtrise de l'eau dont notamment : la «Conférence Ouest africaine sur la gestion intégrée des ressources en eau» ainsi que la «Conférence mondiale sur l'eau et le développement» qui se sont tenues en Mars 1998, respectivement à Ouagadougou et à Paris, le forum Eau-Sahel, qui s'est tenu à Nouakchott en Mauritanie et le forum mondial sur l'eau en 2006
- Le montage et l'exécution d'importants Programmes Régionaux d'hydraulique Villageoise prévoyant l'utilisation de systèmes d'exhaure à faible coût de production, basés sur l'exploitation du potentiel sous-régional en énergies alternatives.

C'est le cas de la Première Phase du Programme Régional Solaire exécuté durant la décennie 90 et des autres Phases du Programme CILSS/OCI mis en oeuvre depuis le début de la décennie 80.



- Le suivi régulier et la synthèse régionale des situations agro météorologiques et hydrologiques dans les pays du CILSS
- En perspective de la création de son programme régional d'Appui Maîtrise de l'eau, le CILSS a aussi mené des études dans le secteur de l'irrigation dans les différents pays en 2000
- Suite aux recommandations du Conseil des Ministres tenu à Banjul en 2002, la priorité a été accordée à l'élaboration d'un programme régional sur le développement de la petite irrigation au Sahel et d'un programme régional d'ensemencement des nuages (pluies provoquées)
- Lors du sommet de Nouakchott en Janvier 2004, les Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats membres du CILSS ont réaffirmé leur volonté commune de promouvoir la maîtrise de l'eau au Sahel au travers d'une Déclaration dite : «Initiative spéciale des Chefs d'Etat et de Gouvernement : Maîtriser l'eau pour faire reculer la faim au Sahel ».

Un Partenariat dynamique et une coopération décentralisée

Le CILSS a établi des accords de partenariat avec plusieurs institutions et organismes d'Afrique et du reste du monde.

Ces relations concernent essentiellement la réalisation de projets, les échanges d'information, l'appui à la formation et la fourniture de produits documentaires.

Le CILSS s'emploie également à élargir sa base de coopération technique au niveau régional en intégrant et en dynamisant des pôles de recherches et de développement.

Les Etats membres du CILSS contribuent au fonctionnement de notre Organisation qui bénéficie également de l'appui technique et du soutien financier des bailleurs de fond suivants pour remplir sa mission : Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), Coopération Danoise (DANIDA), Coopération française, Coopération Italienne, Agence Canadienne pour le Développement (ACDI), Coopération Belge, Union Européenne, Coopération Allemande, Coopération Hollandaise, Coopération Portugaise, Coopération Suisse, Coopération Espagnole, Banque Africaine de Développement, Banque Islamique de Développement, Banque Arabe de Développement Economique en Afrique (BADEA).



Une délégation de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) conduite par son Président, Monsieur Soumaïla CISSE a effectué une visite de travail au Secrétariat Exécutif le 26 août 2008.



Monsieur Saïd Djinnit, Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, a effectué une visite de travail au CILSS le 01 août 2008.



Rencontre entre le CILSS et ses partenaires financiers



Signature du protocole d'accord entre le CILSS et l'Union Africaine

Vision du CILSS à l'horizon 2020

Pour guider la dynamique du CILSS, une VISION d'avenir 2020 a été formulée.

«En 2020, l'expertise cinquantenaire du CILSS au service du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, transforme cette région en terre d'excellence dans la mise en œuvre de politiques de développement durable et d'adaptation aux Changements climatiques. Les populations sahéniennes, en bonne santé et pleinement impliquées dans la gestion des ressources naturelles et des écosystèmes, sont les garanties d'une sécurité alimentaire durable, grâce à un accès meilleur et facilité aux marchés de leurs productions ».

Trois (3) phases ont été définies pour conduire à la réalisation de cette vision :

Une première phase de mise en œuvre d'un plan de transformation et de renforcement des capacités du CILSS (2009-2013), une seconde phase de déploiement de sa stratégie (2014-2018) et une troisième phase de consolidation et de pérennisation (2019-2020).

La phase de transformation et de renforcement des capacités qui couvre la période 2009-2013, reposera sur cinq (5) axes d'intervention avec des objectifs stratégiques associés :

- Axe 1:** Assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable à l'échelle nationale et régionale ;
- Axe 2:** Assurer la gestion durable des ressources naturelles dans le contexte de changement climatique ;
- Axe 3:** Contribuer à satisfaire durablement les besoins en eau en Afrique de l'Ouest et au Tchad ;
- Axe 4:** Augmenter les échanges de produits agricoles et alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest ;
- Axe 5:** Renforcer les capacités de gouvernance et de management et le leadership du CILSS.

Cette phase intègre un important chantier « Animation et conduite du changement » dont le premier objectif est le partage des orientations avec le personnel pour obtenir une large adhésion en faveur de la nouvelle ambition qu'incarne la Vision 2020 du CILSS et le Plan Stratégique.

Le second objectif vise une amélioration substantielle de l'organisation du CILSS pour y impulser plus d'efficacité et d'agilité. La mise à plat et l'optimisation des processus permettra d'éliminer les lourdeurs et inefficacités dans les processus de décision, d'implémentation et de mise en œuvre des programmes et projets. Il sera introduit un système de mesure des performances dans le cadre de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR).

C'est à ce prix que le CILSS pourra assumer pleinement le rôle de maître d'ouvrage délégué des grands programmes de sécurité alimentaire et de développement durable, auquel le prédispose le niveau d'expertise qu'il peut rassembler sur son expérience unique du Sahel et sa légitimité dans les pays d'Afrique de l'Ouest.



40
CILSS

ans

1973 >>> 2013

SECRÉTARIAT EXECUTIF : 03 BP 7049 Ouagadougou 03, BURKINA FASO

Tél (+226) 50 37 41 25/26 - Fax (+226) 50 37 41 32

Courriel : cilss.se@cilss.bf

Site Web : www.cilss.bf

CENTRE RÉGIONAL AGRHYMET : BP 11011 Niamey, NIGER

Tél (+227) 20 31 53 16 / 20 31 54 36 - Fax (+227) 20 31 54 35

Courriel : admin@agrhyment.ne

Site Web : www.agrhyment.ne

INSTITUT DU SAHEL : BP 1530 Bamako, MALI

Tél (+223) 20 22 21. 8 / 20 22 30 43 / 20 22 47 06 - Fax: (+223) 20.22.78.31

Courriel : administration@insah.org

Site Web : www.insah.org

40
CILSS

ans

1973 >>> 2013